



universität
wien

MASTERARBEIT

Titel der Masterarbeit

„La traduction économique
Théorie et pratique“

Verfasserin

Alice Beuchat, B.A.

angestrebter akademischer Grad

Master of Arts (MA)

Wien, im Oktober 2012

Studienkennzahl lt. Studienblatt: A 1047680

Studienrichtung lt. Studienblatt: Übersetzen

Betreuer: Univ.-Prof. Mag. Dr. Gerhard Budin

Résumé

Mon travail porte sur la traduction économique vers le français. Il a pour but de déterminer quelles sont les particularités de cette spécialité et quelles ressources sont à la disposition du traducteur pour l'aider à résoudre les difficultés qu'il rencontre.

Dans le premier chapitre, je donne un aperçu de l'évolution et de l'état actuel des recherches sur le langage et les types de textes économiques. J'ai constaté que le sujet n'est que peu abordé dans la littérature spécialisée, tout particulièrement en Francophonie. Cette lacune semble avoir pour cause principale la diversité des types de textes se rapportant au domaine : du communiqué boursier aux études financières en passant par les rapports annuels et la correspondance bancaire, le langage de l'économie trouve des applications particulièrement nombreuses et il est d'autant plus difficile de l'analyser dans son ensemble.

Dans le deuxième chapitre, j'étudie la problématique de la traduction économique à proprement parler. Tout d'abord, je fais l'état des lieux des recherches et émetts quelques hypothèses concernant la rareté des ouvrages sur le sujet. Je tente ensuite de déterminer quels sont les types de textes confiés aux traducteurs économiques. Puis, je récapitule les difficultés que ces derniers rencontrent, m'arrêtant plus longuement sur les anglicismes, les termes équivoques et les synonymes, les connotations et les idéologies, les expressions imagées, de même que les cooccurrences et les formules idiomatiques.

J'en arrive finalement aux compétences et aux ressources du traducteur. Bien que ce dernier point constitue un aspect particulièrement important de l'activité traduisante et fasse l'objet de nombreux ouvrages, il n'existe que peu de documentation axée spécialement sur la traduction économique. Dans l'optique de traiter la question sous une dimension pratique, j'ai analysé trois éléments différents : la formation, les sources documentaires textuelles (dictionnaires, glossaires, bases de données terminologiques, textes parallèles, textes de référence) et humaines (collègues, experts, clients) et les outils de traduction assistée par ordinateur (TAO). J'ai notamment cherché à découvrir dans quel cadre les traducteurs économiques acquièrent leur savoir-faire, si les outils sont adaptés aux besoins spécifiques des professionnels et dans quelle mesure les différentes ressources leur sont accessibles.

Mon troisième et dernier chapitre est consacré entièrement à des données concrètes concernant la pratique. J'y expose d'abord à titre de repères quelques résultats d'enquêtes réalisées sur divers sujets relatifs à la traduction économique. Ensuite, sur la base des observations faites dans le chapitre précédent, j'ai mené une petite enquête auprès des traducteurs économiques francophones. Les réponses obtenues m'ont permis de mettre en perspective la partie théorique de mon mémoire et de mieux me rendre compte des conditions dans lesquelles travaillent vraiment les professionnels.

Zusammenfassung

Diese Masterarbeit behandelt das Thema des Wirtschaftsübersetzens ins Französische. Dabei soll aufgezeigt werden, durch welche Besonderheiten sich diese Tätigkeit auszeichnet und welche Ressourcen ÜbersetzerInnen zur Verfügung stehen, um auftretende Schwierigkeiten zu lösen.

Im ersten Kapitel wird ein kurzer Überblick über die Entwicklung und den aktuellen Stand der Forschung zu sprachlichen Merkmalen und Typen von Wirtschaftstexten gegeben. Dieses Thema wird in der Fachliteratur jedoch nur marginal behandelt. Das trifft insbesondere auf die Frankophonie zu. Der Grund dafür scheint vor allem die Vielfalt der Texttypen zu sein: Der Anwendungsbereich der Wirtschaftssprache ist sehr vielfältig und umfasst Börsenberichte, Finanzstudien sowie Jahresberichte und Bankkorrespondenz. Daher ist es schwierig alle Bereiche in die Analyse zu integrieren.

Im zweiten Kapitel wird auf die Schwierigkeiten bei der Übersetzung von Wirtschaftstexten eingegangen. Zu Beginn wird eine Bestandaufnahme der Forschung dargestellt und die

mangelnde einschlägige Literatur angesprochen. In der Folge werden Texttypen und Schwierigkeiten mit denen WirtschaftsübersetzerInnen konfrontiert werden, bestimmt. Das Hauptaugenmerk wird dabei insbesondere auf Anglizismen, mehrdeutige Termini und Synonyme sowie auf Konnotationen, Ideologien, bildhafte Ausdrücke, Kookkurrenzen und idiomatische Formulierungen gerichtet.

Schließlich werden die Kompetenzen und Ressourcen von WirtschaftsübersetzerInnen behandelt. Obwohl dieser letzte Punkt eine entscheidende Rolle für die Übersetzungstätigkeit spielt und auch in zahlreichen Werken behandelt wird, gibt es nur sehr wenig einschlägige Literatur zum Thema Übersetzen von Wirtschaftstexten.

Um die Fragestellung auch unter einem praxisnahen Aspekt zu beleuchten, wurden die folgenden drei Elemente analysiert: Ausbildung, schriftliche Quellen (Wörterbücher, Glossare, Terminologiedatenbanken, Paralleltexte und Bezugstexte) und Humanressourcen (KollegInnen, ExpertInnen und KundInnen) sowie computerunterstützte Übersetzungsprogramme (CAT-Tools). Es soll insbesondere analysiert werden, in welchem Rahmen WirtschaftsübersetzerInnen ihr Know-how erwerben, ob die Ressourcen auf ihre spezifischen Bedürfnisse zugeschnitten werden und inwiefern sie Zugang zu den verschiedenen Quellen haben.

Im dritten und letzten Kapitel werden ausschließlich konkrete Daten behandelt, die sich auf die Praxis beziehen. Es werden zunächst einige Umfrageergebnisse zu verschiedenen Themengebieten im Bereich der Wirtschaftsübersetzung vorgestellt. Auf der Grundlage der im vorhergehenden Kapitel vorgestellten Schlussfolgerungen wurde eine Umfrage mit frankophonen WirtschaftsübersetzerInnen durchgeführt. Durch die daraus erfolgten Antworten konnte der theoretische Teil der Masterarbeit in einen richtigen Zusammenhang gestellt werden und ein Bewusstsein für die Bedingungen, unter denen professionelle ÜbersetzerInnen arbeiten, geschaffen werden.

Abstract

My thesis is about economic translation into the French language. The aim is to establish the features of this specialist field and to find out which resources are available to translators to aid them in resolving the difficulties they encounter.

In the first chapter, the current state of research into the economic language and types of texts, and the advances made in this area, are outlined. I have established that this topic has only been addressed very little in specialist literature, particularly in the French-speaking world. The main cause for this gap seems to be the diversity of the types of texts relating to this area; the language pertaining to economics seems to be applied in a range of different contexts, from stock exchange releases and financial studies to annual reports and banking correspondence, and it can prove difficult to analyse it all in its entirety.

In the second chapter, the problems concerning economic translation itself are analysed. First of all, I explain the actual state of affairs regarding research in this field and put forward some hypotheses as to why there is a shortage of publications on this subject. I subsequently attempt to find out which types of texts are entrusted to economic translators. I then review the difficulties encountered by the translators, focussing more on Anglicism, ambiguous terms and synonyms, the connotations and ideologies, imagery in the expressions as well as collocations and idiomatic phrases.

I then arrive at the topic of the skills of the translators and the resources available to them. Although the latter is of particular importance to translators and is the subject of a multitude of publications, there are nevertheless but few which deal specifically with economic translation. In order to address these points on a practical level, I have analysed the following three different aspects : education or training provided, written sources of information (e.g. dictionaries, glossaries, databases of terms, parallel texts, reference texts) and human resources available (e.g. colleagues, experts, clients), and computer-aided translation tools (CAT). In particular, I have tried to find out about the framework in which translators acquire their expertise, whether the tools available are adapted to fit their professional requirements

and to what extent the different resources are available to them.

My third and final chapter is devoted entirely to analysing the concrete data available in the practice of economic translation. I first outline a few results of research carried out on diverse subjects regarding the topic. Based on my observations from the previous chapter, I carried out a small survey on French-speaking economic translators. The answers I received allowed me to put the theoretical part of my thesis into perspective and to better perceive real working conditions for professionals.

TABLE DES MATIÈRE

INTRODUCTION	9
REMERCIEMENTS.....	10
1. LA LANGUE ET L'ÉCONOMIE.....	11
1.1. TRADITION DES RECHERCHES SUR LE LANGAGE DE L'ÉCONOMIE	11
1.2. LES CARACTÉRISTIQUES DU FRANÇAIS ÉCONOMIQUE	12
1.3. LES TYPES DE TEXTES ÉCONOMIQUES.....	13
1.4. L'ÉVOLUTION DU FRANÇAIS ÉCONOMIQUE	16
2. LA TRADUCTION ÉCONOMIQUE.....	20
2.1. LA THÉORIE DE LA TRADUCTION ÉCONOMIQUE	20
2.2. LES TEXTES EN TRADUCTION ÉCONOMIQUE	21
2.3. LES DIFFICULTÉS DE LA TRADUCTION ÉCONOMIQUE	23
2.3.1. <i>Les anglicismes et les néologismes</i>	25
2.3.2. <i>Les termes équivoques et les synonymes</i>	26
2.3.3. <i>Les connotations et les idéologies</i>	27
2.3.4. <i>Les expressions imagées</i>	29
2.3.5. <i>Les cooccurrences et les formules idiomatiques</i>	30
2.4. LES COMPÉTENCES ET LES RESSOURCES DU TRADUCTEUR ÉCONOMIQUE	31
2.4.1. <i>La formation et l'expérience</i>	32
2.4.2. <i>Les sources documentaires du traducteur économique</i>	34
2.4.2.1. Les dictionnaires spécialisés.....	35
2.4.2.2. Les bases de données terminologiques	39
2.4.2.3. Les textes parallèles	41
2.4.2.4. Les textes de référence	42
2.4.2.5. Les experts et les collègues.....	43
2.4.3. <i>Les outils de TAO</i>	44
3. LA TRADUCTION ÉCONOMIQUE EN PRATIQUE.....	46
3.1. LES DONNÉES ACTUELLEMENT DISPONIBLES.....	46
3.2. L'ENQUÊTE.....	46
3.2.1. <i>Présentation</i>	46
3.2.2. <i>Résultats</i>	47
3.2.2.1. <i>Activité</i>	47
3.2.2.1. <i>Expérience et formation</i>	47
3.2.2.3. <i>Textes</i>	49
3.2.2.4. <i>Sources documentaires textuelles</i>	49
3.2.2.5. <i>Sources documentaires humaines</i>	53

3.2.2.6. Les outils de TAO.....	56
CONCLUSION	59
BIBLIOGRAPHIE.....	61
ANNEXES	69
QUESTIONNAIRE	69
CURRICULUM VITAE.....	74

Introduction

L'économie est un domaine inhérent à notre quotidien et à la vie dans notre société moderne. Toujours au cœur de l'actualité, elle bénéficie d'une très large visibilité et trouve des applications particulièrement variées. Guy Raimbault répartissait d'ailleurs le domaine en pas moins de « sept mondes différents, mais très dépendants les uns des autres » : le monde économique, le monde financier, le monde boursier, le monde bancaire, le monde des sociétés, le monde fiscal et le monde des institutions (Raimbault, 1995 : 2). Malgré sa popularité, l'économie demeure paradoxalement, tout comme le droit, la politique ou la médecine, un domaine ultra-spécialisé et difficilement compréhensible au plus grand nombre : d'une part, les concepts maniés sont complexes ; d'autre part, le langage utilisé pour les décrire est souvent opaque aux yeux des profanes. En effet, le français économique se distingue non seulement par une terminologie hautement spécialisée rengorgeant notamment d'anglicismes obscurs, mais également par une phraséologie caractéristique qui allie expressions imagées, connotations et une jungle de quasi-synonymes que seuls les professionnels savent débroussailler. Le domaine est de plus producteur de très nombreux types de textes qui ont tous leurs caractéristiques propres et posent, comme tous les documents spécialisés, certaines difficultés de compréhension.

L'économie telle que comprise aujourd'hui est inhérente à la modernisation des moyens de communication et au phénomène de mondialisation qui s'étend au-delà des barrières linguistiques. Avec les échanges à grande échelle, les besoins en traduction ont augmenté exponentiellement depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Dans ce contexte, les traducteurs sont bientôt devenus indispensables au monde de l'économie (Mélitz, 2012) et, par conséquent, la traduction économique est depuis quelques dizaines d'années une spécialisation très recherchée. Étonnamment, la littérature spécialisée n'aborde pratiquement pas le sujet et la théorie est pour ainsi dire inexistante. Quant à la pratique, elle est peu documentée. Pourtant, il n'est pas à douter que la complexité du domaine de l'économie alliée à celle de la traduction spécialisée met les traducteurs devant une double difficulté qui mériterait qu'on s'y intéresse.

C'est ce que je fais dans ce travail. Plus précisément, mon but est de déterminer quelles sont les ressources à la disposition du traducteur économique travaillant vers le français qui l'aident à résoudre les difficultés qu'il rencontre. Afin de répondre à cette question, je procéderai en plusieurs étapes. Je commencerai par définir, à l'aide des recherches déjà menées sur le sujet, quelles sont les particularités du langage et des textes économiques. Les résultats que j'obtiendrai me seront indispensables pour ensuite appréhender les difficultés inhérentes à la traduction économique. Sur cette base, j'analyserai quels types de connaissance et de ressources sont potentiellement utiles aux traducteurs : la formation, les sources documentaires et les outils de traduction assistée par ordinateur facilitent chacun différents aspects de l'activité traduisante. Mais sont-ils véritablement adaptés aux besoins du traducteur économique ?

Finalement, j'aimerais également comparer mes conclusions théoriques avec des observations issues de la pratique. Pour ce faire, je compte mener une petite enquête auprès des praticiens du domaine. Mon but est de découvrir à quels problèmes les traducteurs économiques se retrouvent confrontés et quels sont les outils et les ressources qu'ils mettent à contribution dans leur travail quotidien. Je m'intéresserai également aux stratégies qu'ils ont développées d'une part pour compléter leurs connaissances techniques et d'autre part pour gagner en efficacité et rendre des traductions de qualité qui répondent aux exigences du marché en général et des clients en particulier.

En divisant mon travail en deux parties, l'une traitant de la théorie, l'autre de la pratique, j'espère pouvoir fournir un aperçu diversifié de la problématique de la traduction économique et soulever des questions qui mériteraient des recherches plus approfondies. La problématique des ressources et des compétences du traducteur a été abordée par de nombreux experts, mais personne ne s'est encore penché sur la question du point de vue du spécialiste en traduction économique. Le domaine est donc encore en friche, ce qui rend la recherche d'autant plus intéressante.

Remerciements

Je remercie Monsieur Gerhard Budin pour avoir accepté de devenir mon directeur de mémoire et m'avoir laissé une grande liberté tout en m'indiquant comment procéder lorsque j'avais des questions. Monsieur Gerhard Edelmann a quant à lui su éclaircir les nombreux points sur lesquelles j'ai hésité grâce à sa grande expérience dans le domaine de l'économie. C'est d'ailleurs son cours sur la terminologie économique qui m'a introduite au sujet et inspirer pour le thème de mon mémoire.

En raison du peu de documentation qui existe sur la traduction économique, je n'aurais pu écrire ce travail sans la contribution des professionnels du domaine qui, très aimablement, ont pris sur le temps pour répondre à mes questions. Je pense en particulier à Madame Mathilde Fontanet de l'Université de Genève, à Monsieur Laurent Lagarde, traducteur professionnel et à Madame Jeanne Dancette de l'Université de Montréal. Comme promis, mes répondants resteront anonymes, mais sauront se reconnaître et agréer mes plus sincères remerciements pour avoir fourni les réponses sans lesquelles l'enquête n'aurait pas été possible.

Finalement, un grand merci à mes cobayes !

1. La langue et l'économie

1.1. Tradition des recherches sur le langage de l'économie

Il est aujourd'hui évident que « l'activité économique fait largement appel aux procédures de la communication. [...] De grands économistes, comme Keynes ou Erhard, estimaient d'ailleurs que l'opinion publique représente un facteur essentiel dans l'évolution de la conjoncture, et que la production de biens s'appuie souvent sur une production de discours » (Behr, 2007 : 17). Pourtant, ainsi que le font remarquer les auteurs de *Economics and Language*, les économistes cherchant à tirer des parallèles vers d'autres disciplines se sont traditionnellement tournés vers les mathématiques et la physique, jamais vers la linguistique et la littérature. « The result has been that the question of the role and implications of language for economics was, for many years, simply not addressed » (Henderson, 1993 : 3). Il a fallu attendre le XX^e siècle pour que le langage de l'économie devienne sujet d'étude, d'abord timidement, puis plus franchement dès les années 1970. Ce bourgeolement d'intérêt correspond à l'avènement d'une économie ultracapitaliste sur fond de mondialisation ; suite à la multiplication des échanges nationaux et internationaux et au développement de nouvelles technologies, l'apprentissage de langages spécialisés, en particuliers de l'anglais économique, est devenu une nécessité pour nombre de professionnels et d'étudiants. Les questions que les linguistes tout comme les économistes ont alors été amenés à se poser ont amorcé un courant de recherches visant souvent à l'augmentation de l'efficacité, et donc du profit, au-delà des barrières linguistiques et culturelles.

En Europe, ce sont les linguistes allemands, néerlandais et tchèques qui tracèrent la voie. Selon Bernd Spillner, la grande qualité de leurs recherches réside dans le fait que « le champ d'investigation ne se limite pas à la seule terminologie, mais inclut tous les niveaux de la communication. Et ces linguistes avaient déjà une conception très précise de l'importance de la langue pour le commerce national et international » (Spillner, 2007 : 118). En 1928 déjà, Ewald Messing affirmait au Premier Congrès international de linguistes :

Von der Sprachwissenschaft wird neue Arbeit gefordert, die Deutung der wirtschaftenden Welt. [...]

Wissenschaftliche Aufklärung auch der wirtschaftenden Kreise über die Sprache ist mehr denn je notwendig. [...]

Sprache als „Schlussprodukt“ – Sprech- oder Schreibprodukt – ist ein „wirtschaftliches Gut erster Ordnung“ im Sinne der Mengerschen Gütertheorie. [...]

Als Arbeitsleistung – Sprech- und Schreibhandlung – ist die Sprache geradezu der allerwichtigste Produktionsfaktor überhaupt. [...]

Die zugeordnete Zusammenfassung der Ergebnisse der wirtschaftssprachlichen Forschung ergibt eine unvergleichliche Deutung des überall von wirtschaftlichen Interessen beherrschten nationalen Lebens. Die Wissenschaft von der Wirtschaftssprache wird zur Nationalwissenschaft. (Messing, 1930 : 140-142)

Force est cependant de constater que « cette conception fructueuse d'une collaboration entre linguistique et économie n'a pas été poursuivie pendant de longues années » (Spillner, 2007 : 118). En ce qui concerne le français, il faut attendre 1983 pour que Lieselotte Ihle-Schmidt publie une étude aux dimensions impressionnantes basée sur un corpus composé de textes parus entre 1970 et 1974 (articles du *Monde* et de la presse spécialisée, rapports annuels de la BNP et plan de développement économique et social) ; elle y analyse, non seulement la terminologie, mais également la syntaxe, la morphologie et le style du langage spécialisé de l'économie. Six ans plus tard, Roland Kaehlbrandt livre une analyse diachronique de textes didactiques sur l'économie politique datant de 1815 à 1984. Leur exemple n'a malheureusement pas été suivi et ces deux travaux restent à ce jour les

seules études de grande ampleur dont on dispose sur le français économique¹. Néanmoins, les spécialistes prennent de plus en plus conscience du haut potentiel du sujet et Perdro A. Fuertes Olivera remarque : « Throughout the 1990s, much has been published on the language and rhetoric of economics as economists have become increasingly aware of the importance of paying attention to their language and rhetoric » (Fuertes Olivera, 1998: 79). Tout particulièrement certains aspects présents dans des types précis de textes économiques se sont attirés les faveurs des experts. À titre d'exemple et pour ne mentionner que la documentation traitant de l'aspect purement textuel, citons le foisonnement d'études monolingues ou comparatives sur l'anglicisation du langage économique (Bärtsch, 2006 ; Béchet-Tarnos, 2005 ; Raus, 2007), sur les métaphores (Fanin, 1995 ; Fuertes Olivera, 1998 ; Lorenz, 2008 ; Schmitt, 1988), et finalement sur la terminologie économique, plus particulièrement bancaire ou financière (Resche, 2000 ; Hernandez, 2005). Cette proximité concerne toutefois majoritairement l'allemand et l'anglais, alors que le français fait encore à l'heure actuelle figure de parent pauvre.

Depuis quelques années, on s'intéresse également de plus en plus aux politiques linguistiques dans un contexte de mondialisation et, à travers elles, au langage économique puisque « [l]a langue de la mondialisation est, par excellence, un langage d'économistes » (Dancette, 2009). Contribuant nouvellement à la recherche, sociologues et psychologues viennent à présent se joindre aux linguistes et économistes ; on met désormais l'accent sur les aspects de l'économie ayant trait aux relations humaines et à la communication inter et intra linguistique et culturelle. Tout particulièrement en Europe, la question de l'apprentissage des langues dans une perspective d'ouverture politique et économique se trouve au cœur de l'actualité. En Suisse, une étude juridique menée dans le cadre du Programme national de recherche «Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse» (PNR 56) propose par exemple de

s'interroger sur la place de l'anglais en tant que langue officielle partielle, soit le fait que l'État communique davantage de façon ponctuelle en anglais. Une telle pratique favoriserait le recrutement de professionnels étrangers hautement qualifiés particulièrement convoités par l'économie. [...] L'introduction de l'anglais comme langue officielle partielle permettrait aussi à la Suisse de se mettre en conformité avec la réalité juridique, nombre de secteurs professionnels orientés internationalement étant dominés par l'anglais. (Fonds national suisse, 2009)

1.2. Les caractéristiques du français économique

Dans son article intitulé « Des métaphores dans le langage financier ou du paysage boursier balayé par les vents », Bernhard Lorenz, traducteur financier, déplore le manque de recherches menées jusqu'à présent sur la langue économique et explique :

Ce déficit est notamment dû à la complexité du domaine économique ainsi qu'au langage économique lui-même. Nous rencontrons du vocabulaire économique aussi bien dans la langue générale que dans le contexte de spécialités, d'où la difficulté fréquente à les délimiter. Il est plus facile de faire la différence entre le langage de la pharmacie et le langage commun. Des termes « techniques » tels que *bourse*, *banque*, *acheter/vendre* font depuis longtemps partie de la langue générale [...] » (Lorenz, 2008 : 17)

La définition de la langue économique qu'il propose ensuite résume les idées de Rosemarie Buhlmann :

[Elle] est l'ensemble de tous les langages spécifiques et de tous les moyens

¹ On notera que ces études ont toutes deux été réalisées par des Allemands et ont été publiées presque simultanément. Hasard ou conséquence logique d'une école germanique dont les points forts sont autres qu'en Francophonie ?

linguistiques utilisés dans l'un domaine de communication délimité, l'économie, afin de garantir la compréhension de tous les publics concernés. Les notions de langue économique ou de la langue de spécialité comprennent divers vocabulaires spécifiques et techniques utilisés par des groupes de personnes ayant des formations, des connaissances et des activités différentes ainsi que des objectifs et formes de communication différents dans un environnement professionnel, universitaire ou scolaire lié, à des degrés divers, aux domaines de l'économie. (Lorenz, 2008 : 17)

La langue de l'économie doit en effet sa principale caractéristique à la diversité du domaine économique : elle n'est pas homogène, raison pour laquelle Hans-Rüdiger Fluck, dans son article intitulé « Fachsprache Wirtschaft – Versuche einer Abgrenzung », soulignait « [...] dass es die Sprache der Wirtschaft, dass es *eine* Fachsprache Wirtschaft eigentlich nicht gibt [...] » (Fluck, 1977 : 39). Même en se limitant à la production écrite, une véritable systématisation du sujet reste donc difficile. L'hétérogénéité des conclusions de Lieselotte Ihle-Schmidt confirme cet aspect :

- Terminusbildung durch Ableitungsschemata und v.a. durch Komposition sowie durch Transferierung gemeinsprachlicher Elemente in die FSW_T [Fachsprache Wirtschaft] ;
- Determinantenketten aus Kompositionstermini und losen Additionsreihen ;
- Verkürzungen durch Ellipsen, Kurzwörter, Wortmischungen und Siegelbildung ;
- Mathematisierung ;
- Verwendung von Metaphern ;
- Zahlreiche Entlehnung, v.a. aus dem Lateinischen und Englischen ;
- Quantitative und qualitative Dominanz der Nominalphrase ;
- Schwächung der Verbalphrase ;
- être + Determinante : Tätigkeitspassiv, Zustandpassiv, être + Pseudo-Adjektive ;
- Verbkombinationen und emphatischer Infinitiv ;
- Dominanz und erhöhte Varietät der -er-Verbklasse ;
- Überwiegen der 3. Person Singular und Plural (bei völligem Fehlen der 2. Person Singular und Plural) ;
- Starke Reduktion der Zeiten und Modi ;
- Dominanz neutraler Formen: il, on, ce, cela, sowie insbesondere Reflexiv- und Passivstrukturen (v.v. Zustandpassiva) ;
- Stereotyper Satzbau mit (fast) ausschließlichem S[ubjekt]-P[rädikat]-O[bjekt] Satzmuster ;
- Reich aufgefüllte, aber gut durchgegliederte Einfachsätze ;
- Parataktischer Satzbau: Vermeidung von Hypotaxen durch Partizipialkonstruktionen, Infinitivstrukturen, präpositional dirigierte Substantivformen. (Ihle-Schmidt, 1983 : 397 ss.)

Quant à Roland Kaehlbrandt, ses résultats pour la dernière section de son corpus, des textes didactiques des années 1970, relèvent une forte tendance à la nominalisation, aux constructions impersonnelles et aux structures de phrase simples (Kaehlbrandt, 1989 : 93-128).

1.3. Les types de textes économiques

Bernd Spillner fait remarquer que l'hétérogénéité du langage « a eu pour conséquence que, jusqu'à présent, nous ne disposons pas d'analyses suffisamment approfondies de types de textes du domaine économique » (Spillner, 2007 : 124). La classification s'est faite, selon les auteurs et leur démarche, sur la base de critères très disparates et dépendant d'aspects très différents, sans que personne ne parvienne à élaborer une organisation systématique. Ces tentatives constituent cependant des pistes intéressantes et mettent en

évidence la multiplicité des approches possibles.

Armelle Le Bars propose par exemple une classification en quatre niveaux de langue employés dans quatre environnements distincts. Elle classe ensuite les utilisateurs, les destinataires ainsi que des documents produits dans ces différentes catégories.

NIVEAU 1 Recherche fondamentale – Langue conceptuelle Recherche appliquée – Langage heuristique <i>Destinataires</i>	Économie, recherche dans tous les secteurs du domaine Chercheurs en contact avec des professionnels Public très spécialisé dont les chercheurs et enseignants-chercheurs	Ouvrages très spécialisés Articles, communications, thèses Publications, articles des chercheurs
NIVEAU 2 Langage didactique des enseignants <i>Destinataires</i>	Enseignants d'économie Public généraliste dont l'ensemble des étudiants Néologie généralement expliquée, définie	Livres didactiques Manuels de cours Dictionnaires, etc.
NIVEAU 3 Langage professionnel des praticiens <i>Destinataires</i>	Tous ceux qui travaillent dans la finance, la banque, la gestion, le marketing, le commerce et le commerce international, l'administration des finances, des impôts, etc. Professionnels et usagers Grande créativité néologique	Documents de travail publications spécialisées publications vulgarisées documents administratifs
NIVEAU 4 Vulgarisation Spécialisée Non spécialisée <i>Destinataires</i>	Communicateurs du domaine Communicateurs vulgarisateurs Grand public. Néologie très riche, sources multiples	a -> participation de 1 et 2 presse spécialisée b -> participation de 2 et 3 presse, radio, T.V

(Le Bars, 2007 : 450²)

Elies Furió-Blasco adopte un modèle moins rigide en distinguant non pas des types de documents, mais des types de textes selon la fonction qu'ils remplissent : le texte écono-

² Reproduit avec l'autorisation des éditions Presse Sorbonne Nouvelle.

mique descriptif, narratif, explicatif et téléologique (qui constitue un « rapport de finalité »). Elle précise : « Ces quatre catégories de textes sont souvent présentes simultanément dans un même document économique, bien qu'une catégorie prédomine souvent sur le reste » (Furió-Blasco, 2010 : 311). Dans son article, elle analyse plus avant le type narratif en se concentrant sur le temps et l'aspect des verbes.

Dans tous les cas, il est important de noter que les caractéristiques que l'on attribue au langage économique ne sont pas forcément présentes dans tous les textes de nature économique. Dans son article « Problématique de la traduction économique et financière », Frédéric Houbert rappelle :

Si la langue économique a jusqu'ici été étudiée par le biais de la presse économique, il ne faut pas pour autant oublier les autres textes qui y ont recours : citons notamment les rapports annuels des entreprises et des établissements de crédit, les rapports des sociétés de notation, les études économiques, les rapports et communiqués des différentes banques centrales, les documents émis par les banques d'affaires (rapports adressés par les gestionnaires de portefeuille à leurs clients, par exemple), etc. Les rédacteurs de ces documents, qui ne sont pour leur part tenus à aucune obligation de vulgarisation, privilégient un style plus académique, plus détaché ; il s'agit en effet pour eux de rendre compte de la manière la plus neutre possible de leurs études, de leurs analyses, ou plus généralement, de la conjoncture. Aucun écart ne leur est donc permis et si les articles de la presse économique peuvent encore « passer » auprès du grand public, grâce notamment aux efforts de personnalisation que nous avons évoqués plus haut, le non-initié éprouvera sans doute quelque difficulté à appréhender par exemple les rapports émis par la Banque centrale européenne ou les autres grandes institutions financières. (Houbert, 2001)

Radegundis Stolze, quant à elle, est d'avis que « [t]he core of economic specialized language is to be found in academic articles or business reports, in financial accounts, forms, purchase or licence contracts, etc. ». Selon elle, « [these documents] are more representative sources of authentic text material », alors que les articles de la presse économique ne devraient pas être inclus dans cette catégorie. Elle argumente : « They mediate between the special areas of economic institutions and sciences and the public, and they richly contain explanations of specific terms, an extended metaphoric and a simplified syntax, compared with really scientific or institutional texts » (Stolze, 2003 : 191).

Malheureusement, le corpus de Lieselotte Ihle-Schmidt rassemblant des types de textes divers (dont, pour une grande partie, des articles de presse), il est impossible de déterminer sur cette base si les caractéristiques de l'un ou l'autre varient. En revanche, celui de Roland Kaehlbrandt est constitué d'un seul type de textes, de plus d'un type de textes que Lieselotte Ihle-Schmidt n'a pas utilisé ; or, les deux linguistes arrivent à des conclusions semblables. Il n'est toutefois pas possible d'en déduire que les caractéristiques des manuels et celles des articles de presse et rapport économiques ne sont pas si différentes : la trop grande dissemblance de leurs démarches respectives empêche une comparaison systématique. À ma connaissance, il n'existe pas non plus suffisamment d'analyses portant sur l'ensemble des aspects de l'un ou de l'autre type de texte qui permettrait de comparer les résultats ainsi obtenus et donc éventuellement de constater une variabilité dans la répartition des caractéristiques du langage économique en fonction de différents types de textes. Au contraire, les linguistes se contentent en général d'étudier un phénomène précis dans un type de texte défini. Ainsi, les études basées sur des corpus issus exclusivement de la presse francophone (si ce n'est française) constatent anglicismes (Bärtsch, 2006), métaphores (Fanin, 1995) et euphémismes (Mattiola, 2009). On devine déjà une piste intéressante puisque les maigres moyens de comparaison dont je dispose révèlent déjà une disparité certaine : dans les rapports annuels, Rosemary Wells remarque avant tout l'usage fréquent des premières personnes et du passif (Wells, 2009 : 73, 86) et Marie-Cécile Aureille souligne l'absence de référence aux destinataires dans les « mots du pdg » (Aureille, 2006 : 72).

1.4. L'évolution du français économique

Force est de constater que l'évolution, passée ou à venir, du français économique a elle aussi fait l'objet de peu de recherches. Seule l'étude diachronique de Roland Kaehlbrandt nous fournit quelques indications à ce propos : le linguiste note entre 1815 et 1984 une tendance grandissante à la condensation des phrases au moyen de nominalisations et de constructions impersonnelles, alors que la subordination se fait de plus en plus rare (Kaehlbrandt, 1989 : 93-128). Ces caractéristiques ont d'ailleurs également été repérées dans d'autres langues de spécialité. Malheureusement, il n'aborde pas l'évolution lexicale. Impossible, par conséquent, de distinguer précisément les termes stables des termes à évolution lente ou rapide.

Et que s'est-il passé entre les années 1980 et 2012 ? Le linguiste semblait bien embarrassé de décrire l'évolution à laquelle on pouvait alors s'attendre (Kaehlbrandt, 1989 : 153). Lieselotte Ihle-Schmidt, quant à elle, prédisait en 1983 un lexique allant s'agrandissant rapidement alors que la syntaxe et le style se simplifieraient encore ; le français allait à son avis également ressentir à tous les niveaux « die Tendenz zur Parallelisierung und zur Internationalisierung » :

Dies bedeutet, dass alle diejenige Eigenheiten der französischen FSW_T, die in der englischen, deutschen oder spanischen FSW ein Pendant und damit eine von außen kommende Unterstützung finden [...], auch in Zukunft noch stark an Boden gewinnen werden, während wohl andere nur in der französischen FSW_T entstandene oder entstehende Entwicklungen durch die Nicht-Bestätigung von außen von anderen, internationalen Entwicklungen verdrängt werden. (Ihle-Schmidt, 1983 : 409)

Elle mentionnait aussi que la langue spécialisée continuerait à influencer la langue commune.

Ces pronostics semblent en effet s'être vérifiés, même si, faute d'études récentes, nous n'en avons pas la preuve formelle. En particulier, il ne fait pour ainsi dire aucun doute que le lexique s'est bel et bien agrandi, dû à l'évolution structurelle constante à laquelle est soumis le domaine de l'économie : les grandes nouveautés économiques et politiques qui s'amorcèrent au sortir de la seconde guerre mondiale couplées au rythme endiablé des découvertes technologiques engendrèrent une multitude de concepts jusqu'alors inexistantes qu'il fallût nommer au plus vite. En 2007, Danièle Vernet, qui a élaboré la 4^e édition du *Dictionnaire de l'économie, du droit et du commerce*, « ouvrage de référence dans son domaine », constatait lui aussi un renouvellement rapide du lexique. Il affirme dans la préface :

Les nouvelles entrées de la présente édition [la précédente date de 1997] englobent les disciplines constituant les techniques commerciales d'aujourd'hui : de la comptabilité à la macro-économie et à la nouvelle économie en passant par la gestion des ressources humaines sans oublier la mercatique. J'y ai ajouté de nombreux termes se rapportant au marché boursier. [...] Il m'a fallu aussi « élaguer » et c'est la raison pour laquelle des mots d'usage courant ou des termes ayant perdu de leur actualité ont été supprimés dans la version papier. (Pottonnier, 2008 : préface).

La tendance naturelle des langues à s'emprunter mutuellement des éléments linguistiques est également largement reconnue. Alors que, depuis plusieurs décennies déjà, nombre de milieux sociaux-professionnels utilisent l'anglais comme langue véhiculaire (détrônant ainsi le français, *lingua franca* des siècles précédents), les locuteurs allophones y ont introduit, intentionnellement ou pas, des éléments de leur langue maternelle, au point que l'existence d'un anglais nouveau parlé par les « non-native speakers » est largement attestée aujourd'hui, qu'on y voie un avantage ou une menace pour la communication. À son tour, l'anglais s'est logiquement érigé en chef de file des langues prêteuses et, actuellement, le phénomène d'alignement des langues mentionné par Lieselotte Ihle-Schmidt implique en grande partie l'anglicisation des autres langues. Cet état de fait ne justifie cependant pas

les craintes des puristes de voir le français dépouillé de son essence propre ; ainsi que l'estime Maria Teresa Zanola, « il est temps de dépasser le cadre des réactions scandalisées ainsi que des visions pessimistes sur l'état de la langue française » (Zanola, 2008 : 87). Néanmoins, il est indiscutable que la domination anglo-saxonne (notamment américaine) dans le domaine des innovations économiques et financières a intimement lié l'anglais à l'économie et eu pour conséquence d'influencer le langage économique français dans des proportions encore jamais vues jusqu'alors, que ce soit au niveau du lexique (emprunts purs, calques sémantiques) ou de la structure linguistique (calques structuraux). Les anglicismes sont apparus en masse dans le langage spécialisé de l'économie pour combler le plus facilement et rapidement possible les vides lexicaux qui se creusaient suite aux inventions particulièrement nombreuses venues pour la plupart d'outre-Atlantique, comme par exemple les marchés dérivés sur lesquels se négocient depuis les années 1970 de nouveaux instruments financiers, les contrats à terme (futures, swaps, etc.). De plus, le phénomène doit également beaucoup à l'immense prestige acquis par l'anglais grâce à la puissance économique des États-Unis d'après-guerre et, souvent, des anglicismes ont été introduits là où ils n'étaient pas nécessaires.

Certains pays se laissèrent porter par l'usage, d'autres se livrèrent une activité normative parfois musclée. En Allemagne, par exemple, tout économiste d'un certain niveau se devait d'écrire en anglais et les revues publiées par les universités l'étaient presque exclusivement dans cette langue. Ce n'est qu'en 1984 que des ouvrages didactiques en allemand tentèrent de fixer la terminologie jusqu'alors flottante (Bocquet, 1993 : 10-11). L'allemand garde cependant une bonne perméabilité aux anglicismes (Bärtsch, 2006 : 143), bien que le phénomène énerve parfois aussi. Marie-Laure Pflanz se plaint de ces anglicismes qui ne jouent qu'un rôle connotatif (prestige de l'anglais) : « [E]st-il besoin de brader un terme national pour une dénomination à portée internationale, de se déposséder d'une partie de son histoire collective ? » (Pflanz, 2012 : 155). En Italie, les emprunts à la langue de Shakespeare ont toujours été et sont encore très répandus, faute d'une politique linguistique forte. On n'hésite que peu devant les calques structuraux et les emprunts purs et simples, qu'on considère « comme des mots permettant une meilleure transparence par rapport à la notion [...] » (Raus, 2007 : 319).

Le français, par contre, a très vite bénéficié de défenseurs implacables, certains allant jusqu'à considérer les anglicismes comme « néfastes », un « danger » pour la langue menacée de « décadence » (Laroche, 2010). La France, qui avait développé dès le début toute une littérature, une terminologie et un langage économique, a pris pour les préserver des mesures particulièrement drastiques dont Lieselotte Ihle-Schmidt n'avait peut-être pas encore saisi toute l'étendue au moment de publier son étude : les années septante et suivantes ont été marquées « par d'importants efforts pour épurer la langue de la terminologie étrangère, en particulier anglo-saxonne ; c'est un phénomène qui a touché la plupart des sciences humaines et non seulement l'économie. À noter d'ailleurs que ce mouvement visait la terminologie et ne s'est guère occupé des contaminations syntaxiques, pourtant singulièrement plus dangereuses pour la langue française » (Bocquet, 1993 : 16). La Commission de terminologie économique et financière est donc créée en 1970, suivie en 1984 de l'Association pour promouvoir le français des affaires (APFA). Puis, comme le relate Frédéric Houbert,

l'état français a décidé [...] de mettre en place des commissions interministérielles de terminologie chargées de trouver des traductions à ces termes souvent ressentis comme une menace à l'intégrité de la langue française ; c'est dans ce contexte qu'a été créée, en 1985, la commission de terminologie économique et financière rattachée au Ministère de l'économie et des Finances et présidée par Jacques Campet, conseiller maître à la Cour des comptes. Cette commission regroupe des membres des administrations économiques et financières, des personnalités du monde des entreprises privées ainsi que des chercheurs, des techniciens et des journalistes. Après examen en groupe spécialisé, la définition et l'équivalent de chaque terme nouveau désignant une réalité nouvelle sont débattus en séance plénière pour la mise au point d'un texte définitif. Les nouveaux termes sont présentés à titre consultatif à un

groupe de journalistes économiques avant d'être soumis au Conseil international de la langue française, à la Délégation générale à la langue française et, enfin, à l'Académie française. C'est en dernier lieu au Ministre de l'économie lui-même qu'il revient de donner son feu vert à telle ou telle traduction, dont l'usage devient dès lors obligatoire dans les administrations et la fonction publique. (Houbert, 2001)

En 1994, la loi Toubon édicte des règles strictes quant à l'emploi du français en France, notamment dans la vente et la publicité, visant implicitement à endiguer le déferlement d'anglicismes constaté par beaucoup avec horreur. Le terme de « croisade contre les anglicismes » se répand alors que, tout particulièrement dans le domaine économique, l'anglais se fait malgré tout une place confortable. Le magazine *La Vie Financière* du 9 octobre 1999 constate : « Au grand dam des défenseurs de la langue française, notre vocabulaire financier est envahi par les termes anglo-saxons, souvent par facilité, parfois par snobisme » (Houbert, 2001). Le recours à la langue de Shakespeare reste cependant plus discret que dans d'autres langues : le français préfère les calques aux emprunts (Raus, 2007 : 321). Et au niveau international, il est bien connu que les Français continuent d'utiliser leur langue, alors que les Allemands renoncent de bonne grâce à la leur (Ammon, 2009).

En Suisse, par contre, la situation de multilinguisme dispose les institutions bien plus favorablement par rapport à l'anglais, qui est souvent considéré comme une langue permettant de surmonter les barrières linguistiques sans pour autant favoriser l'une ou l'autre des langues nationales. En ce qui concerne l'influence de l'anglais sur le français (et les autres langues nationales), la Suisse n'a pas pris de mesures drastiques et il n'existe aucune loi suisse sur les anglicismes, tant au niveau de l'Administration fédérale que dans les entreprises publiques ou privées. En juin 2000, le Conseil fédéral rejetait une motion allant dans ce sens :

Le Conseil fédéral est d'avis qu'il n'est pas opportun d'édicter des dispositions légales s'inspirant du modèle français, qui limiteraient, voire interdiraient dans les secteurs les plus divers de la vie publique un comportement langagier critiquable sous l'angle de la politique linguistique. Vu la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons, d'une part, et les différentes aires de diffusion des langues en Suisse, de l'autre, il serait inconcevable d'édicter une réglementation comme le ferait un État centralisé n'ayant qu'une langue officielle. S'agissant de la France, il convient par ailleurs d'observer que l'applicabilité de la loi Toubon et son pouvoir de sensibilisation de la population - son efficacité en fin de compte - sont controversés. (Hess, 1999)

Le Conseil fédéral a cependant « mis sur pied en mai 2001 un groupe de travail interdépartemental spécialement chargé de réfléchir à l'utilisation de mots étrangers [comprendons : les anglicismes !] dans les communications officielles » (Schwaab, 2002) et adoptait en 2004 la proposition du conseiller national Didier Berberat le chargeant « de veiller à ce que l'administration fédérale et les entreprises dépendant de la Confédération évitent d'utiliser des mots et des expressions anglaises ou américaines lorsque leurs équivalents existent en allemand, français et italien » et proscrivant « le choix d'appellations à consonance anglaise pour les offices, services et programmes de la Confédération et des entreprises qui en dépendent » (Berberat, 2004). Depuis, des actions ponctuelles ont été entreprises, sans pour autant entraîner des changements significatifs.

Au Canada, en revanche, le bilinguisme est la cause d'une attitude très défensive de la minorité francophone. « La problématique de l'emprunt au Québec est ainsi à mettre en relation avec la situation sociohistorique qui explique également pourquoi la défense du français s'inscrit dans une tradition de correction de la langue, marquée par une faible tolérance aux emprunts à l'anglais et même aux québécoïsmes » (Loubier, 2011 : 18). L'Office québécois de la langue française, qui veille à la promotion du français, exerce une activité normative considérable et mène notamment une politique de l'emprunt linguistique très stricte destinée à limiter le recours aux anglicismes, aussi ceux relevant du domaine économique (Office québécois de la langue française, 2007).

Ainsi, bien que « l'emploi de l'anglais par des francophones, dans des domaines tels que la science ou les affaires, progresse en France, en Belgique et en Suisse » (Rey, 2008 : 121), nous sommes encore loin de la situation qu'imaginait Lieselotte Ihle-Schimdt il y bientôt trente ans. Quant à ce que l'avenir réserve au langage économique, j'en suis une fois de plus réduite aux extrapolations. Nous ne disposons pas de données pour les décennies à venir et les changements qui surviendront au niveau du style et de la syntaxe sont particulièrement malaisés à imaginer. En revanche, il est facile de prédire une évolution terminologique au moins aussi rapide qu'auparavant : Les nouveautés technologiques ne sauraient aller s'appauvrissant ! Dans le contexte actuel de développement durable, de retour à un mode de vie plus sain et de remise en question d'un système ultra-capitaliste basé sur la croissance à tout prix, nous sommes également en droit, tout particulièrement après la dernière crise financière, de nous attendre à quelques restructurations et innovations et donc à l'émergence d'une nouvelle réalité économique. Ces changements ne manqueront pas, comme nous l'avons vu par le passé, d'influencer profondément le lexique de l'économie. Cependant, bien que la domination économique anglo-saxonne semble aujourd'hui avoir vécu son âge d'or et que le déclin du « franglais » économique est annoncé (Zanola, 2008), l'anglais s'est établi en *lingua franca* de manière apparemment durable : qui, de nos jours, ose mettre un pied dans le monde de l'économie sans connaissances ne serait-ce que passables de la langue de Warren Buffet, de Paul Krugman ou de Barack Obama ? En outre, l'émergence de nouvelles puissances mondiales telles la Chine, le Brésil ou l'Inde ont fait leur chemin dans les esprits et l'apprentissage du mandarin ou même du russe, qui n'est d'ores et déjà plus l'apanage des lettrés, est en passe de devenir un sérieux atout dans le monde des affaires. À quand, alors, l'invasion de notre terminologie économique par les vocables asiatiques ?

2. La traduction économique

2.1. La théorie de la traduction économique

La question de la traduction des textes économiques brille par son absence, que ce soit dans la littérature spécialisée sur l'économie et la linguistique ou même en traductologie et en traduction spécialisée. Alors que la traduction juridique fait l'objet de centaines d'ouvrages à visées plus ou moins didactiques (toutes combinaisons linguistiques et systèmes juridiques confondus), la méthodologie et les caractéristiques de la traduction économique ne sont abordées que de manière occasionnelle dans des écrits brefs et isolés³. En effet, on trouvera de la littérature sur la lecture des bilans annuels ou quelques manuels d'exercices comparant les dépêches boursières en anglais ou en français, mais à peine quelques articles sur la problématique de la traduction économique à proprement parler et peu ou prou aucunes données sur l'exercice du métier de traducteur économique. Cette lacune m'a d'ailleurs été confirmée par plusieurs spécialistes du domaine, Jeanne Dancette de l'Université de Montréal, François Grin et Mathilde Fontanet de l'Université de Genève et Christian Mottas du Fonds national suisse.

Cet état des choses est d'autant plus surprenant dans le contexte actuel. D'une part, le phénomène de mondialisation n'a pas manqué de faire exploser la demande en traduction économique ces dernières années, trait encore renforcé par la démocratisation d'internet. On le constatait dans la pratique il y a dix ans déjà :

Premier constat, les besoins en traduction économique et financière ne cessent de croître dans un contexte d'internationalisation des économies et des marchés de capitaux, avec notamment la construction progressive de l'Union monétaire. Les principaux donneurs d'ordre sont les banques, les sociétés de bourse et autres institutions financières et les sociétés, qui sont pour la plupart cotées en Bourse. (Larmat, 2001)

D'autre part, la pratique de la traduction économique subit de rapides et constants changements dont le recensement et l'analyse présenteraient un intérêt de taille pour les mondes combinés de la traduction et de l'économie en mal d'outils théoriques et didactiques ; les nouveaux outils informatiques utilisés par le traducteur économique et les innovations dans le domaine de l'économie ont respectivement modifié le processus de traduction, les conditions de travail et les possibilités de spécialisation du premier, ainsi que la terminologie et la nature des textes produits dans le second. Alors même que l'anglais est désormais fermement établi comme langue véhiculaire au plan international, et dans le monde de la finance en particulier, la traduction économique est une spécialisation très demandée, popularité qui, paradoxalement, ne se reflète pas dans la littérature spécialisée.

Comment cela se fait-il ?

Sahra Love, qui constate également que « translation studies has little to say about economic translation » avance: « Perhaps theorists are unaware of these difficulties or feel that they lie outside the scope of general theory. Perhaps practitioners use translation strategies that do not align with general theory » (Love, 2009: 5). À mon avis, une première explication est à chercher plus généralement dans les lacunes dont souffre l'étude du langage économique : sans repères théoriques pour décrire ce dernier, sans classification systématique des différents types de textes et sans description de leurs attributs et caractéristiques dans les langues et cultures sources et cibles, préciser les difficultés de traduction qui surviennent, puis les stratégies à adopter pour les surmonter, se révèle effectivement délicat. Les quelques tentatives mettent d'ailleurs en exergue le caractère encore très empirique et expérimental de la démarche. Néanmoins, l'analyse pratique d'un type de textes spécifique ou encore l'examen d'une problématique précise est parfaitement envisageable. Certains de ces sujets laissés de côté par les experts sont parfois abordés dans leurs aspects très

³ Dont une grande partie est répertoriée dans la bibliographie de ce travail.

concrets par les professionnels et les enseignants de la traduction économique qui présentent alors de façon généralement très factuelle les difficultés rencontrées dans la pratique (Houbert, 2001 ; Durban, 2002 ; Percebois, 2004) ; ou, dans une perspective plus académique, par les étudiants en traduction dans leurs travaux de fin d'études (encore que le domaine de l'économie ne semble pas déclencher un enthousiasme démesuré). J'ai pu découvrir, tout particulièrement parmi les mémoires soutenus à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève, quelques travaux intéressants couvrant un large éventail de sujets : la métaphore (Fanin, 1995) et les anglicismes (Bärtsch, 2006) dans la presse spécialisée, la traduction en entreprise (Billon, 2006), la connotation et l'idéologie en traduction économique (Love, 2009), la traduction des rapports annuels (Wells, 2009 ; Aureille, 2006) ou encore le marché genevois de la traduction économique (Diop, 2005), plus nombre de recherches purement terminologiques, principalement dans les domaines boursier, financier et bancaire, souvent créées dans le cadre de stages. Malheureusement, ces sources d'informations pâtissent d'une mauvaise visibilité (en général, elles ne sont répertoriées que dans les catalogues des bibliothèques qui les possèdent) et d'un accès malaisé étant donné qu'elles n'existent souvent qu'en format papier. Pour pallier cet inconvénient, il existe depuis quelques années des bases de données listant les travaux d'étudiants (thèses.fr, Thèse Canada), mais le référencement laisse encore grandement à désirer.

Une seconde piste de réponse est à suivre dans le domaine de la formation : bien que la traduction économique ait sa place dans le plan d'études de la plupart des universités, son enseignement est apparemment resté dans les esprits à l'écart de toute théorisation et sa didactique est rarement abordée (Barrada, 1992 ; Boquet, 1993 ; Delisle, 1988). Par conséquent, les traducteurs sont peu nombreux à se lancer spontanément dans le domaine ; il y a quelques années, les banques et agences de traduction genevoises, bien qu'elles reconnaissaient « de bonnes bases » aux diplômés de l'École de traduction et d'interprétation de Genève, soulignaient qu'une spécialisation dans le domaine de l'économie était ensuite indispensable pour acquérir les compétences nécessaires (Diop, 2005 : 106). Or, on peut s'attendre à ce que cette difficulté supplémentaire rebute les jeunes traducteurs qui voient souvent l'économie comme une science sèche et hostile à la créativité, en outre dépourvue des vertus humanitaires attribuées traditionnellement au droit ou à la médecine. D'ailleurs, nombre de traducteurs économiques sont des « gens de la pratique » et avaient d'abord un pied dans le monde de l'économie avant d'entrer dans celui de la traduction (soit qu'ils possèdent une double formation, soit qu'ils aient appris la traduction « sur le tas »).

Malgré un marché grandissant de la traduction économique, rares sont donc les incitations à la recherche traductologique systématique et les experts à même de se consacrer à cette spécialisation encore méconnue et impopulaire. On peut aussi mettre ce manque d'initiative sur le compte du gigantisme de la tâche. En effet, une remarque d'Eva Weismann à propos de la traduction juridique, sujet possédant une littérature bien plus conséquente, semble pouvoir s'appliquer à plus forte raison à la traduction financière :

Angesichts der sich unweigerlich auf die Rechtsübersetzung auswirkenden Besonderheiten der Rechtstexte und, damit verbunden, der Rechtssprache sowie in Anbetracht der Forschungsarbeit, die v.a. mit kontrastiver Zielsetzung noch zu leisten ist, versteht es sich von selbst, dass das Thema Rechtsübersetzung nicht erschöpfend behandelt werden kann. (Wiesmann, 2004: 73)

2.2. Les textes en traduction économique

La traduction économique souffre donc du manque de recherches d'envergure sur les caractéristiques du langage et les types de textes de l'économie : tous ceux qui se sont un jour intéressés au sujet soulignent et déplorent le manque de données méthodologiques, à l'image de Gérard Ilg :

Il y a belle lurette que l'on a dressé des typologies du discours politique, de l'écriture de presse, du jargon administratif, du style des jugements. Mais la

chose reste à faire pour classer les divers types d'écrits économiques et financiers. Or le besoin en est patent car, au-delà des concrétions syntagmatiques, il est certaines régularités, certains schémas phrastiques et inter-phrastiques qui méritent amplement d'être recensés et regroupés. Quel service à rendre aux gens de la pratique ! (Ilg, 1994 : 81)

Or, par « gens de la pratique », c'est bien aux traducteurs économiques qu'il pense et cette exclamation formulée voilà dix-huit ans est malheureusement toujours d'actualité.

Ce manque n'affecte cependant pas directement l'exercice pratique de la traduction économique à proprement parler et, dans le cadre de ce travail, une description très concrète des types de textes que les traducteurs économiques traduisent et pour la compréhension et à plus forte raison la traduction desquels ils doivent acquérir certaines connaissances économiques spécifiques est tout aussi souhaitable. Ce n'est cependant pas non plus tâche aisée. Ainsi qu'averti l'agence A4 Traduction :

Les domaines de l'économie ou de la finance constituent en réalité *des dizaines* de spécialités. Chacun a son jargon, un métier souvent très cloisonné, et lorsque vient le temps de la traduction, dire qu'un traducteur est spécialisé en "Banque et finances" n'est pas forcément le gage d'une expertise dans un domaine précis. Un rapport annuel d'un groupe industriel et un prospectus d'OPCVM [Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières] appartiennent [à] un même domaine, mais nécessitent des compétences très différentes de la part des traducteurs. (A4 Traduction)

Pour fournir quelques repères à ses clients, l'agence de traduction Kwintessential présente pour sa part les définitions suivantes sur son site web :

Commercial translation

Commercial translation or business translation covers any sort of document used in the business world such as correspondence, company accounts, tender documents, reports, etc. Commercial translations require specialist translators with knowledge of terminology used in the business world.

[...]

Economic translation

Similar to commercial or business translation, economic translation is simply a more specific term used for the translation of documents relating to the field of economics. Such texts are usually a lot more academic in nature.

Financial translation

Financial translation is the translation of texts of a financial nature. Anything from banking to asset management to stocks and bonds could be covered. (Kwintessential)

On constate que les catégories sont circonscrites de manière relativement vague... D'autres agences fournissant des services en traduction financière présentent des listes allant des rapports annuels et des pactes d'actionnaires aux analyses financières en passant par les Business Plans, les rapports d'audit et les communiqués de presse boursiers. Il est d'ailleurs frappant de constater que les articles de presse, corpus de prédilection des études sur le langage économique, ne sont qu'à peine évoqués, peut-être parce que les journalistes s'attellent alors eux-mêmes à leur traduction.

Dans son mémoire sur la traduction économique et financière à Genève, Abdoulaye Diop énumère les types de textes les plus courants : les contrats, les rapports financiers des sociétés, les rapports annuels des sociétés, les bilans, les études économiques, les dépêches boursières, les articles de journaux et les produits et services (étiquettes, modes d'emploi, etc.). Dans le cadre de sa petite enquête, la question : « quels sont les sujets/domaines les plus traités » reçoit des praticiens les réponses les plus variées, des activités internationales des entreprises à la situation économique de la Suisse en passant par les droits de douane et des analyses et rapports macroéconomiques et financiers (Diop,

2005 : 101). Bernd Spillner va même jusqu'à ajouter à cette liste la traduction publicitaire ⁴ (Spillner, 2007 : 128). N'oublions pas non plus les monographies, contributions et autres essais rédigés par les théoriciens et professeurs d'économie, de Joseph Proudhon à Jeffrey Sachs en passant par Joseph Schumpeter et Amartya Sen.

Rappelons finalement que l'essor d'internet, il y a quelque quinze ans, a également eu une influence sur les types de textes économiques nécessitant des traductions. Par exemple, Jean-Philippe Riby, responsable du Service français à Dow Jones Newswire, écrivait en 2001 :

La présence d'actualités boursières, fournies par des agences de presse spécialisées, sur les sites Internet des banques ou des courtiers en ligne ne cesse de croître. Ces agences qui, naguère, s'adressaient essentiellement aux médias et aux milieux financiers, diffusent désormais des nouvelles destinées à un public plus large, allant du simple particulier au professionnel averti. La langue véhiculaire n'est plus seulement l'anglais. L'une des premières agences mondiales, Dow Jones Newswires, qui produit chaque jour plusieurs milliers de dépêches, traduit par exemple certains "flux" (ensemble de nouvelles d'un même type) en français, en allemand, en italien, en espagnol, en chinois et en indonésien. (Riby, 2001)

Bref, les textes confiés aux traducteurs économiques sur le marché actuel sont variés et des plus dissemblables, et font appel tout aussi bien à des notions de droit ou de marketing que de gestion ou de politique. Quand à leur style, il est tantôt académique ou journalistique, tantôt administratif, publicitaire ou didactique. Impossible, donc, d'être « spécialiste en traduction économique » en général, le domaine de spécialisation dépend plutôt des types de textes traduits.

Eva Wiesmann décrit la même problématique en traduction juridique et cite à ce propos Reiner Arntz :

In jedem Fall ist es wichtig, daß der Übersetzer bzw. der angehende Übersetzer, um die jeweils richtige Entscheidung auf den verschiedenen sprachlichen Ebenen treffen zu können, zunächst das verfügbare „Angebot“, die typische Strukturen einer Textsorte in den beiden Sprachen kennt bzw. daß er in der Lage ist, sich diese zu erschließen (Wiesmann, 2004 : 72).

Ce prérequis constitue une difficulté de taille qui présuppose une très bonne connaissance du monde économique, des normes propres à chaque type de textes et des caractéristiques langagières consacrées. La question du type de texte est donc centrale à l'activité traduisante.

2.3. Les difficultés de la traduction économique

Ainsi que le fait justement remarquer Marie-Cécile Aureille, « l'opinion générale veut que la traduction des textes économiques et financiers privilégie avant tout l'exactitude et la précision terminologique » (Aureille, 2006 : 4). Bien sûr, personne ne nie que la traduction économique suppose la maîtrise de la riche terminologie se rapportant au domaine. Grâce à son questionnaire adressé à des agences de traduction et aux services linguistiques de banques genevoises, Abdoulaye Diop met d'ailleurs en évidence que la **terminologie** et la **nature très technique des sujets** constituent l'une des principales difficultés rencontrées par les traducteurs économiques (au même titre que... les **délais très courts** !) (Diop, 2005 : 102). Cependant, il est dommage que les spécialistes, déjà peu nombreux à s'être

⁴ Bernd Spillner inclut « la publicité du produit » dans « la communication économique ». À mon avis, la traduction publicitaire suit d'une part une démarche en tous points différente de celle employée pour la traduction de la plupart des textes économiques et d'autre part constitue, on le constate à l'abondante littérature traitant exclusivement du sujet, une spécialisation distincte. On ne saurait donc ranger la traduction publicitaire dans la grande famille de la traduction économique.

penchés sur la traduction économique, aient négligé les autres aspects, variés et tout aussi passionnants. Quelques courts articles et études ciblées existent néanmoins, traitant de l'une ou l'autre des difficultés auxquelles le traducteur économique ne manquera pas de se heurter.

Radegundis Stolze évoque le problème de l'**hétérogénéité des groupes de locuteurs** : « Bei den Textvorkommen im Bereich Wirtschaft liegt die Übersetzungsschwierigkeit pragmatisch vor allem in der nicht homogenen Zusammensetzung der Sprechergruppen, die mit solchen Texten zu tun haben [...]. Die Sprachebene wirtschaftlicher Texte sollte daher beim Übersetzen nicht vernachlässigt werden » (Stolze, 2009 : 265). Souvent, il arrive d'ailleurs qu'un texte spécifique soit adressé à plusieurs groupes de personnes, ce qui complique encore le processus de traduction. Elle mentionne également les **difficultés liées à la structure de l'entreprise** (« Wirtschafts- und Finanzpolitik, Betriebswirtschaft, Wettbewerbspolitik, Marketing, usw. ») et à l'**identité de l'entreprise** (« corporate identity ») dans les documents destinés à la publication (Stolze, 2009 : 264 ss.).

Frédéric Houbert, qui s'appuie principalement sur des textes journalistiques, liste entre autres les **métaphores** et les **métonymies**, l'**empreinte de l'anglais tant sur les termes que sur les structures de phrase**, les constants **néologismes**, les **difficultés de compréhension**, les **collocations** et la **polysémie de certains termes** (Houbert, 2001). Gérard Ilg mentionne la longue liste des **acronymes et autres abréviations** parfois traîtres, maux contre lesquels il recommande l'usage de siglares (Ilg, 1994 : 81). Bernhard Lorenz relève pour sa part que les **mots composés** (ou mots-valises, favorisant les ellipses et raccourcis), très présents dans le discours économique, ont en français le désavantage d'alourdir le texte en raison de la morphologie de la langue qui veut que les lexèmes soient composés de plusieurs éléments parfois reliés par une conjonction : chiffre d'affaires, produit brut, surtaxe conjoncturelle sur le revenu (Lorenz, 2008). Cette caractéristique rend parfois la traduction délicate, car le traducteur doit alors jongler entre la terminologie fixée et le **style nominal et elliptique**. L'exercice est d'autant plus difficile avec des langues sources telles l'anglais ou l'allemand, dans lesquels les mots composés sont fréquents : les équivalents français alourdissant considérablement la traduction, il est parfois nécessaire de restructurer la phrase entièrement.

J'évoquerai également rapidement les **déficits rédactionnels** ou les **imprécisions dans les textes sources**, qui sont souvent évoqués comme sources d'erreur en traduction. Christine Durban, traductrice indépendante, affirmait en 2002 lors du *Colloque international sur les Spécialités et spécialisations dans la formation et les pratiques professionnelles des traducteurs* :

Mais reconnaissons dès le début que beaucoup de textes sources sont mal rédigés [...].

Face à ces textes maladroits (voire incompréhensibles dans certains cas) notre travail ne consiste ni à rire ni à pester, mais plutôt à nous dire que leurs auteurs sont des spécialistes des marchés et non des écrivains. A nous, donc, de rajuster le tir, d'arranger leurs phrases, de travailler avec eux pour nous assurer que les textes qu'ils signent (en anglais et en français) correspondent bien à ce qu'ils voulaient dire (peu importe ce qu'ils ont écrit à l'origine). (Durban, 2002)

Après quelques exemples concrets illustrant les problèmes qu'elle et son collègue Robert Blake rencontrent dans la pratique, elle conclut : « Et lorsque nous tombons sur des éléments qui ne nous sont pas clairs, il est normal de demander à l'auteur de préciser sa pensée ».

Finalement, le traducteur économique devra être au courant des **normes et usages en vigueur** dans les cultures source et cible afin de pouvoir, au-delà de l'activité traduisante pure, repérer et selon besoin adapter **le style, la formulation de certains types de textes**. En effet, certaines caractéristiques diffèrent selon la culture. L'un des exemples les plus extrêmes est peut-être bien celui du rapport financier destiné aux clients et investisseurs de banques ou de sociétés cotées en bourses. Marie-Cécile Aureille tout comme

Rosemary Wells mettent en évidence que le fond comme la forme de ce document ne sera pas le même suivant la culture et la nationalité du public cible. Notamment, les Français s'attendent à un style bien plus neutre que les Britanniques et les informations ne leur seront pas présentées dans le même ordre. Les connaissances nécessaires au traducteur et les stratégies à adopter pour la traduction d'un rapport financier diffèrent donc radicalement de celles liées à une étude mandatée par un gouvernement ou un manuel destiné à des étudiants en sciences économiques.

Voyons maintenant plus en détail les principales difficultés auxquelles sont confrontés les traducteurs économiques.

2.3.1. Les anglicismes et les néologismes

Nous l'avons vu, la question des anglicismes en français constitue un sujet particulièrement sensible. Leur utilisation est donc d'autant plus délicate et représente une difficulté à part entière pour le traducteur économique francophone. Doit-il les éviter tant que possible ? les employer tels quels ou accompagnés d'une explication ou traduction ? les remplacer par un équivalent officiel ou du moins couramment usité et largement compris ? Pour faire ses choix, le traducteur aura soin de se tenir au courant des normes, des recommandations et de l'usage. Il va sans dire que les habitudes ou demandes du donneur d'ouvrage devront être prises en compte. Le public cible influencera lui aussi l'attitude du traducteur : les lecteurs familiers du domaine accordent souvent leur préférence aux termes anglais, alors que le grand public ou les spécialistes d'autres branches professionnelles auront sans doute plus de facilité avec les équivalents courants et éventuellement une explication entre parenthèses ou en incise. La stratégie pourra également varier suivant le type de texte ou la sensibilité personnelle du traducteur.

Il faut dans tous les cas se garder de transférer sans réfléchir des anglicismes du texte source vers le français. En effet, toutes les langues n'ont pas la même sensibilité et perméabilité aux anglicismes : l'allemand, l'italien ou encore l'espagnol possèdent une tolérance bien plus élevée que la langue de Molière. Dans le cas d'un texte source en anglais, il faudra également se méfier du fait que certains anglicismes couramment employés en français ne sont en fait pas utilisés en Angleterre ou aux États-Unis. Par conséquent, Christine Bärtsch recommande au traducteur francophone « de chercher dans la mesure du possible des équivalents français aux termes anglais, veillant ainsi à limiter la densité des anglicismes dans ses traductions [...] » (Bärtsch, 2006 : 145). Cette formulation prudente illustre le fin équilibre qui sous-tend la problématique.

Malgré le travail terminologique colossal auquel se sont livrées plusieurs institutions et associations françaises, l'usage s'établit souvent bien plus rapidement et durablement que les consignes terminologiques. Certains termes français ont ainsi encore du mal à remplacer leurs équivalents anglais et rencontrent la résistance des milieux économiques favorisant avant tout les termes compris par le plus grand nombre. L'APFA, dont le glossaire contient « la quasi totalité des termes relevant de la terminologie économique et financière », signale par exemple avec une certaine déception que « "marchéage", "marge brute d'autofinancement" et "maisonnerie" n'ont pas été conservés dans le répertoire officiel par les instances de révision. Ils sont pourtant plus agréables à des oreilles francophones que "marketing mix", "cash flow" et "home center". L'APFA continue donc à en préconiser l'usage jusqu'à ce que d'autres équivalents soient proposés » (Action pour promouvoir le français des affaires). De plus, en analysant un corpus tiré du site de la Bourse française, Rachele Raus relève plusieurs « emprunts purs qui sont acceptés, bien que l'APFA les considère comme "termes impropres" ». Elle ajoute :

Il semble qu'en France, bien que la politique en décourage l'usage, les anglicismes soient adoptés dans deux cas : lorsqu'il y a une particulière exigence du marché (tel est le cas des *trackers* [produits financiers auxquels la Bourse française s'est beaucoup intéressée et pour lesquels elle avait besoin d'un terme « plus intuitif »]) ; lorsqu'il y a des noms propres, comme la dénomination *Euronext* pour la Bourse, même si chaque pays adhérent se sert en fait

d'un déterminant de lieu pour spécifier qu'il s'agit au fond des anciennes Bourses fusionnées dans la nouvelle (Euronext Bruxelles / Paris / Amsterdam / Lisbonne). Bref, l'approche internationale donne priorité à l'anglais, en tant que langue véhiculaire permettant la diffusion et la transparence d'un marché s'adressant à un collectif nouveau. (Raus, 2007 : 321)

En Suisse romande, l'usage ouvre également la porte à de plus en plus d'anglicismes. Cependant, ils semblent a priori y être plus facilement tolérés. Sur son site internet, la Chancellerie fédérale se contente de mettre en garde contre les « inconvénients » liés à l'usage des anglicismes, rappelle les « précautions » à prendre à leur endroit et propose dans un glossaire interactif des équivalents dans les langues officielles, dont plusieurs relèvent du domaine de l'économie. Elle insiste principalement sur la compréhension qui ne doit pas s'en trouver gênée (Chancellerie fédérale).

Malgré ces politiques linguistiques différentes, le français de l'Hexagone a tendance à influencer fortement le reste de la francophonie et particulièrement la Suisse romande, grande consommatrice de médias venus de l'autre côté de la frontière. Les traducteurs économiques de Suisse se plieront donc la plupart du temps aux us de leurs voisins, dans le cas présent en apportant plus de soin au remplacement des anglicismes.

Gardons encore à l'esprit que certains anglicismes prêtent parfois à confusion, soit qu'ils prennent en français un sens autre qu'en anglais, soit que leur signification reste flottante en français ou encore que le grand public leur attribue une définition autre que les professionnels du domaine⁵. Le traducteur économique devra donc apprendre à se méfier de ces « pièges sémantiques ». Il devra également décider de l'attitude à adopter face aux « calques structuraux et sémantiques, les premiers restant les plus utilisés » (Raus, 2007 : 321). Finalement, le recours aux parenthèses, aux incises explicatives ou l'ajout de l'équivalent français d'un anglicisme et inversement peut, suivant le contexte, se révéler justifié.

Le traducteur économique devra donc constamment jongler entre usage (c'est-à-dire, la plupart du temps, les anglicismes) et recommandations (les équivalents français). Pour l'aider dans ses choix, Christine Bärtsch lui recommande l'usage de dictionnaires et glossaires et la consultation de la presse spécialisée (dans un contexte plus large, préconisons simplement la lecture de textes parallèles). Finalement, elle lui conseille de faire confiance à ses intuitions, ses connaissances linguistiques devant lui permettre d'évaluer « ce qui sera perçu par le lecteur comme un énoncé spontané ou une traduction, ou ce qui sera perçu comme acceptable ou inacceptable » (Bärtsch, 2006 : 145).

2.3.2. Les termes équivoques et les synonymes

Catherine Resche a consacré un article aux « equivocal economic terms », c'est-à-dire aux éléments « flous » de la terminologie économique. Elle évoque d'abord « des termes particulièrement difficiles à cerner puisque le signifié évolue au gré des circonstances alors que le signifiant reste inchangé ou qu'il y a inadéquation entre signifié et signifiant » (Resche, 2000 : 158). Ses exemples (tirés de l'anglais) comprennent entre autre *business cycles*, terme qui « suggests a more regular pattern of ups and downs in economic activity than actually appears in the data » (Resche, 2000: 161), la différence d'intensité entre *expansion*, *contraction* et *recession*, sur laquelle les économistes ne s'entendent pas vraiment, ou encore *curve*, qui, lorsqu'employé en analyse graphique, ne désigne pas toujours une courbe au sens géométrique du terme. Elle identifie ensuite « divers procédés linguistiques tels que la néologie, l'euphémisme, la métaphore, l'oxymoron, la réduction [...] comme autant d'entraves possibles à la clarté requise en terminologie » (Resche, 2000 : 158). Une

⁵ Exemple intéressant, le communiqué de la Fédération Française des Syndicats de Courtiers de Marchandises suite à la confusion des termes « trader » et « courtier » dans l'affaire Benoît Kerviel (Gasquet). Disponible sur : http://www.ffscm.com/00_koama/visu_ffscm/index.asp?sid=334&cid=12356&cvid=%2012747&lid=1

zero slope est-elle plate ou pentue, *rightsizing* est-il vraiment plus correct que *downsizing*, peut-on vraiment adoucir une mise à la porte avec des expressions telles que *take gardenig leave*, *spend more time with one's family*, *go into repositionning* ou *develop one's career elsewhere*, qu'est-ce que le *S-word* (sell), *I-word* (inflation) ou *P-word* (privatisation), dans quel état exactement se trouve un marché décrit comme *shuddering*, *swooning* ou *haemorrhaging* ? Finalement, elle signale l'usage calculé d'un terme ou d'une tournure de phrase plutôt qu'une autre comme autant de stratégies pour avoir un effet précis sur le lecteur et mettre, selon l'intention, les bonnes ou les mauvaises nouvelles en relief : un marché baissier n'est pas volontiers qualifié en ces termes, on préférera *bull market* ; *fears of higher interest rates* est une autre façon moins directe de dire *fears of heavy losses* ; et *transparency* et *credibility* « are fuzzy enough to be conveniently twisted » (Resche, 2000 : 170).

Samia Barrada et Yousif Elias identifient en particulier les synonymes comme de potentielles difficultés pour le traducteur économique

Heureux le traducteur qui bénéficie d'une telle aubaine [à un terme source correspond un seul terme cible]. Là, la solution est toute trouvée. Il n'aura pas à démêler l'écheveau des synonymes, paronymes et autres variantes.

[...] Mais la chance n'est pas toujours aussi souriante. En effet, il est fréquent que le traducteur ait affaire à une pléthore de termes plus ou moins synonymiques qu'il n'est pas toujours aisé de discerner. (Barrada, 1992 : 23)

Il faudra alors peser nombre de critères cooccurents, de la fréquence d'usage aux connotations respectives en passant par le niveau de langue et l'éventuelle ambiguïté.

Dans son article « Lexicography for special purpose », Gerhard Edelmann compare quant à lui la terminologie anglaise, allemande et espagnole des bilans d'états financiers telle que fixée par les normes nationales respectives, par les normes internationales (notamment les normes de l'Union européenne et l'IFRS) et dans la pratique. Il y relève d'importantes variations, ce qui évidemment pose un problème pour le traducteur : quel usage suivre ? Comme l'auteur le démontre, les dictionnaires spécialisés ne sont dans cette situation que de peu de secours, car ils renseignent rarement le traducteur sur « the necessary reference to the conceptual fields associated with the concepts » (Edelmann, 2012 : 15).

Finalement, Laurent Lagarde, a mené, dans le cadre de sa thèse à Paris 3, une étude d'envergure sur la recherche documentaire en traduction technique au moyen d'entretiens et de plusieurs questionnaires adressés à des centaines de traducteurs aux combinaisons linguistiques diverses, constate que nombre de traducteurs affirment avoir plus de difficultés avec les termes de vocabulaire courant utilisé dans un domaine spécialisé qu'avec les termes très spécialisés. En effet, ces derniers apparaissent généralement dans les dictionnaires et glossaires alors qu'il est souvent difficile de comprendre, puis de trouver un équivalent approprié aux termes généraux utilisés dans un contexte spécialisé (Lagarde, 2009 : 156 ss.), les sources terminologiques n'étant d'aucun secours.

On se l'imagine sans peine : ces termes équivoques, ces synonymes qui n'en sont pas, ces termes dont la signification varie selon le contexte, cet usage flottant et parfois même contradictoires aux normes en vigueur, posent au traducteur économique un problème de taille et requièrent une fine connaissance du domaine afin de distinguer exactement le dit du vouloir-dire et la pratique des normes, puis d'être capable de rendre ce subtil équilibre dans la langue source.

2.3.3. Les connotations et les idéologies

Il n'existe à ma connaissance aucune étude traitant des éléments connotatifs et idéologiques en traduction économique vers le français. Leur influence sur l'activité traduisante et les difficultés qu'elles y introduisent sont toutefois largement reconnues, entre autres par Georges Mounin, qui, après avoir étudié les nombreux aspects de la problématique, souligne que les connotations doivent néanmoins être traduites, au même titre que les dénominations (Mounin, 1998 : 144-168). Claude Bocquet adopte pour sa part une approche très

empirique du problème en abordant dans son manuel *Traduire les textes économiques, financiers et bancaires allemands aux différents niveaux du discours* les difficultés de traduction que la connotation pose quelques termes choisis et les différents niveaux du discours. Bien que les textes exemples aient maintenant une vingtaine d'années, les exemples illustrent la problématique de manière très intéressante (Bocquet, 1993 : 41-54). Il existe aussi quelques études se concentrant sur d'autres combinaisons linguistiques qui arrivent à des conclusions très intéressantes pour les traducteurs. Je crois donc qu'il est possible de déduire sur cette base de bonnes indications quant aux difficultés que le traducteur francophone pourrait rencontrer et les solutions qu'il devra appliquer.

Ainsi, Evangelos Kourdis analyse dans son article « Sémiotique de la traduction, sémiotique de la connotation ? » les traductions grecques de titres d'articles du *Monde Diplomatique* en avançant que « le problème central de la traduction journalistique est [...] la traduction des connotations » (Kourdis, 2009 : 2). Il remarque

[...] non seulement une *différenciation quantitative*, puisque le titre traduit en grec se caractérise par plus de connotations que le titre source, mais aussi une *différenciation de degré* de connotation, puisque le traducteur-journaliste grec s'harmonise avec le cadre idéologique du quotidien et qu'il renforce assez souvent la tension de connotation, construisant une nouvelle vision du monde plus compréhensible pour les lecteurs, basée sur les connaissances et les connotations du public grec. (Kourdis, 2009 : 7)

Pour sa part, Sarah Love se penche dans le cadre de son mémoire sur la traduction des connotations dans les textes économiques argentins et américains et démontre que « [n]ot only are there connotations [in economic discourse – a field that claims to be neutral and scientific –], but they are very different in English and Spanish, and they create translation difficulties » (Love, 2009 : 27). Elle s'attelle à l'analyse systématique du phénomène afin de déterminer les solutions qui s'offre au traducteur :

Rather than being mere accessories, connotations are instead intertwined with denotations, each lending elements of meaning to the text. Translating them therefore consists in considering those meanings (denotative, position on the scale of synonyms, associated ideas), judging to what extent they are personal or collective, and finding a suitable ways to express them in the target language. (Love, 2009 : 28)

Pour ce faire, une profonde connaissance du concept de connotation est naturellement nécessaire, et ceci dans la langue et la culture sources aussi bien que cibles. Quant aux éléments idéologiques, il faudra d'abord, pour les traduire :

analyze the source text and translation instructions to determine a hierarchy of function and define an overall approach to the specific example ;
keep in mind the advantages and disadvantages of domesticating/foreignizing ;
identify obvious ideological elements in the source text, consider whether they fit into the overall approach, and choose a stance for my translation accordingly. (Love, 2009 : 33)

Elle conclue avec des d'exemples et démontre « how a variety of strategies, from choosing more common collocations to adding irony markers and reorganizing the argument of a sentence, could be used to address problems created by connotation and ideology » (Love, 2009: 42).

Il ne m'est pas possible d'affirmer que ces constatations sont également valables pour la traduction vers le français de textes économiques, mais il semble qu'elles soient parfaitement plausibles. Je vois ici un intérêt à explorer le sujet plus avant, particulièrement pour la traduction économique de l'anglais vers le français, combinaison commune dans le domaine.

2.3.4. Les expressions imagées

La langue de l'économie fait grand usage d'expressions imagées. Elles bénéficient de fait d'un intérêt plus marqué que la plupart des autres caractéristiques du langage de l'économie et on trouve par conséquent plus de documentation à leur sujet, y compris concernant la question de leur traduction (Fanin, 1995 ; Lorenz, 2008 ; Houbert, 2001).

Le recours à la métaphore en particulier est commun et a donné lieu à une richesse remarquable des images et des champs lexicaux, fournissant à la langue spécialisée « ein riesiges Reservoir an Benennungsmöglichkeiten » (Ihle-Schmidt, 1983 : 273). Claude Bocquet avance que les premiers ouvrages économiques marquants rédigés en français étaient l'œuvre de médecins, François Quesnay (1694-1774) et Clément Juglar (1819-1905), et que c'est pour cette raison que « l'économie, une des sciences les plus abstraites, s'exprime par des images médicales, concrètes » (Bocquet, 1993 : 6). Au-delà de la médecine, l'économie, qui se mêle à tous les aspects de la vie dans notre société moderne, a à son tour intégré un grand nombre de langages spécialisés dans le sien, de la stratégie guerrière à la compétition sportive en passant par la navigation, la terminologie animalière ou encore les phénomènes météorologiques. Ainsi, les *tempêtes* et les *bourrasques* secouent le marché, une entreprise gagne des *longueurs d'avance* sur ses concurrentes, un indice *tousse* puis *reprend du poil de la bête* et une *bande de taureaux* passe à *l'attaque* du *camp des ours* (Bocquet, 1993 ; Fanin, 1995 ; Ilg, 1994 ; Lorenz, 2008 ; Houbert, 2001).

La question de la traduction de ces figures de style est analysée en détail par Valérie Fanin qui identifie plusieurs solutions possibles :

- la traduction littérale ou son rejet,
- l'emploi d'une autre image relevant du même champ métaphorique,
- la modification du champ métaphorique,
- la réduction du nombre de champs métaphoriques ou le maintien de leur variété,
- la suppression d'une métaphore qui peut être compensée ailleurs par l'introduction d'une métaphore qui ne se trouve pas dans le texte source. (Fanin, 1995 : 63-65)

La métonymie est également largement utilisée, représentant « une arme précieuse dans l'arsenal syntaxique du traducteur de textes économiques et financiers », principalement dans le but d'éviter trop de répétitions. Le dollar deviendra ainsi le *billet vert*, la *Maison Blanche* sera synonyme du président américain et on écrira *Bercy* en lieu de ministère de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur (Houbert, 2001).

Finalement, les journalistes économiques sont friands de la « personnification des objets, des événements ou des faits abstraits de l'action humaine apparaissant en tant que sujets » : les indices *remontent* en flèche, les institutions financières *frissonnent* et la peur *talonne* les investisseurs (Lorenz, 2008 : 18).

Il est donc important pour le traducteur de se familiariser avec un certain nombre de tournures et de références propres à l'économie dans sa langue source et cible, plusieurs de ces images étant relativement courantes, voire parfois figées à force d'être employées (Ihle-Schmidt, 1983 : 272). Valérie Fanin conclue ainsi que « si le traducteur d'articles économiques et financiers ne veut pas produire un texte qui "sente la traduction", il doit non seulement résister à la tentation de rendre de manière littérale les images du texte de départ, mais il doit également se conformer à certains schémas de métaphores, fortement ancrés dans l'usage de sa langue cible. Il sera en outre, amené à employer différents procédés de traduction », parmi lesquels l'inversion thème/propos, l'étoffement, la transposition, la modulation, la métonymie, les tournures pronominales ou encore le rajout ou la non-traduction de certaines connotations (Fanin, 1995 : 63). Être capable de repérer ces expressions est d'autant plus important pour une traduction adaptée qu'elles cachent parfois des euphémismes cruciaux pour la bonne compréhension du texte. Samia Barrada et Yousif Elias donnent dans leur manuel *Traduire le discours économique* les exemples sui-

vants : les listes de l'ANPE (chômeurs, ANPE étant l'acronyme français de Agence nationale pour l'emploi), le Sud (les pays sous-développés), le dérapage des prix (inflation), le dégraissage des entreprises (entre autres mesures de licenciement), le réajustement monétaire (parfois synonyme de dévaluation), les demandeurs d'emploi (chômeurs), etc. (Barrada, 1992 : 71).

Notons toutefois que, jusqu'à présent, les études menées au sujet des expressions imagées dans la langue de l'économie se basent sur des corpus de textes de vulgarisation, tout particulièrement d'articles de la presse économique. Les dépêches boursières, les magazines pour investisseurs, les comptes-rendus gouvernementaux touchant à la politique économique n'étant pas destinés à un public de professionnels rompus au jargon spécialisé, les images du discours permettent de compenser la densification de l'information en rendant le texte plus vivant (Lorenz, 2008 : 18) et servent à attirer l'attention du lecteur, à faciliter sa compréhension, à éveiller ses sentiments et même à le convaincre (Fanin, 1995 : 35-39). En revanche, les autres types de textes économiques (niveaux 1, 2 et 3 du tableau d'Armelle Le Bars, p. 14) sont peu analysés sous cet aspect et la question de savoir à quel point ils recèlent d'expressions imagées est difficile à éclaircir. L'étude de Lieselotte Ihle-Schmidt s'appuie par exemple sur un corpus hétérogène comprenant des articles du Monde et des revues spécialisées tout aussi bien que le rapport annuel 1973 de la Banque Nationale de Paris et le Plan de développement économique et social 1971-1975 et bien qu'elle mentionne le recours aux méthaphores (Ihle-Schmidt, 1983 : 397) comme une caractéristique du langage économique, elle n'indique pas comment leur quantité était répartie dans les différents textes. Nous disposons cependant d'autres sources d'informations : Pedro A. Fuertes Olivera relève nombre de métaphores dans un manuel d'économie américain⁶ et sa traduction espagnole (Fuertes Olivera, 1998) ; Bernhard Lorenz en signale même dans des rapports de gestion de fonds d'investissement (Lorenz, 2008 : 14).

Quoi qu'il en soit, il semble cependant que la traduction des métaphores fasse bel et bien partie de la tâche d'au moins certains traducteurs économiques. Par contre, elles devront, dans certains types de textes dont la factualité et la voulue neutralité s'y prêtent mal, être utilisées prudemment.

2.3.5. Les cooccurrences et les formules idiomatiques

En français, l'apparition de dictionnaires des collocations, cooccurrences et autres combinaisons des mots est relativement récente. En format papier, seuls ceux de Jacques Beauchesne (2001 et 2010) et des éditions Robert (2007) méritent une mention. Il faut cependant croire que le besoin d'un tel outil s'est fait ressentir plus tôt chez les rédacteurs et traducteurs économiques : en 1987 déjà, Betty Cohen publiait le *Lexique de cooccurrences. Bourse et conjoncture économique*. Le quatrième de couverture de la deuxième édition souligne fort justement :

Le langage boursier a son vocabulaire propre, qui relève davantage de la phraséologie que de la terminologie. Il a également ses règles d'écriture, qui divergent parfois des règles habituelles. La description des fluctuations de l'économie ou de ses éléments donne lieu à un foisonnement de métaphores et d'images toujours plus étonnantes. Or les dictionnaires spécialisés, s'ils font un inventaire de la terminologie, donnent peu d'indications sur la phraséologie. Il est donc difficile, pour qui n'est pas familiarisé avec le domaine, de rendre un texte totalement idiomatique. (Cohen, 2011)

Ce n'est pas Gérard Ilg qui irait contredire cette affirmation. Il écrit lui-même : « le traducteur de textes économique a besoin, beaucoup plus que de lexiques, de *recueils phraséologiques*. Pour lui, ce sont avant tout les collocations, les cooccurrences qui comptent »

⁶ Il s'agit de l'ouvrage *Economics* de Paul Samuelson et William Nordhaus qui, depuis sa première publication en 1948, a déjà été réédité 19 fois, jouissant d'un succès soutenu.

(Ilg, 1994 : 80). Or, Betty Cohen, pionnière à son époque, l'est malheureusement encore à l'heure actuelle. Il est donc particulièrement crucial pour les traducteurs économiques, quels que soient les types de textes qu'ils traduisent, de se tenir au fait de la phraséologie du domaine, de l'« usage linguistique stéréotypé avec recours à des formules passe-partout (classiques) » (Lorenz, 2008 : 17). À en croire Frédéric Houbert, l'acquisition de ces connaissances « passera notamment par la lecture régulière de la presse spécialisée, riche en expressions idiomatiques et en collocations. Le traducteur devra prêter une attention toute particulière aux collocations construites autour des termes les plus présents dans les textes économiques, comme « marché » par exemple, terme pour lequel il existe de nombreux « blocs de sens » (dynamisme du marché, marasme du marché, marché bien orienté, marché orienté à la baisse, l'euphorie du marché, etc.) » (Houbert, 2001). Les recherches phraséologiques ponctuelles constituent également une étape incontournable du processus de traduction et peuvent la plupart du temps être rapidement menées à bien avec un bon moteur de recherche sur internet, fournissant au traducteur économique emprunté des renseignements utiles sur l'usage en contexte de la terminologie spécialisée. Frédéric Houbert rappelle encore :

Dans certains cas, les journalistes économiques font également appel au bagage cognitif global du lecteur en détournant certains dictons ou certaines formules consacrées : « Quand Tibco Software va, Reuters va... », par exemple, est un clin d'œil manifeste à « Quand le bâtiment va, tout va » ; « Tout corps plongé dans le CAC40 subit une pression de bas en haut » doit beaucoup au théorème d'Archimède, etc. (Houbert, 2001)

La difficulté n'est pas moindre lors de la traduction de textes au langage plus formel tels les rapports financiers, les études économiques ou autres prévisions conjoncturelles. Ces genres répondent en effet à certaines règles de rédaction qui laisse moins de liberté au rédacteur et exigent une bonne maîtrise de la phraséologie en vigueur, en particulier celles liées aux phénomènes haussiers et baissiers auxquels sont soumis le marché et indirectement l'entier du monde économique.

2.4. Les compétences et les ressources du traducteur économique

Aveuglés par l'appât du gain ou simplement soucieux de se « spécialiser » dans un domaine parmi d'autres, beaucoup de traducteurs se lancent aujourd'hui dans la traduction économique et financière sans y être réellement préparés, avec les résultats que l'on peut imaginer. Absence totale de compétences rédactionnelles et connaissance approximative, ou inexistante, du sujet traité ne sont que deux des défauts, parfois rédhibitoires, que peuvent manifester ces traducteurs, inconscients des nombreux défis qu'ils devront relever pour s'imposer dans ce domaine si exigeant. (Houbert, 2001)

Le ton est donné : la traduction économique est une spécialisation particulièrement complexe dans laquelle une certaine aisance traductionnelle et un bon dictionnaire spécialisé ne sauraient être gages de qualité ! En outre, le traducteur se doit de posséder certaines connaissances et d'utiliser certaines ressources afin de surmonter les difficultés rencontrées à la lecture du texte source ou pendant la rédaction du texte cible. Celles-ci peuvent être classées en trois groupes distincts. Le premier comprend le savoir que le traducteur doit posséder préalablement, en traduction tout comme en économie. Le deuxième rassemble les diverses sources documentaires que le traducteur utilise pour compléter ses connaissances. Finalement, le troisième groupe comprend les logiciels de TAO (traduction assistée par ordinateur) qui entrent en jeu avant, pendant et après la traduction.

Comme le souligne Mary Snell-Hornby, l'ensemble de ces connaissances et de ce savoir-faire fait partie intégrantes des compétences du traducteur.

Translators (and interpreters) [...] have acquired the necessary professional expertise, above all linguistic, cultural and subject-area competence, and are equipped with suitable technological skills to meet the challenges of the market today and those to be expected over the coming years. On the basis of source

material presented in written, spoken or multi-medial form, and using the suitable translation strategies and the necessary work tools, they are able to produce a written, spoken or multi-medial text which fulfils its clearly defined purpose in another language or culture. (Snell-Hornby, 2000 : 25 s.)

2.4.1. La formation et l'expérience

En sus des compétences traductionnelles, de solides connaissances du langage économique, du type de texte et du sujet traité ainsi que de l'actualité internationale sont nécessaires à la compréhension détaillée des textes sources et à la rédaction de leurs traductions ; une formation, ou du moins une longue expérience, est donc indispensable pour pouvoir prétendre à une spécialisation en traduction économique. En effet, « traduire, c'est avant tout comprendre » ; la compréhension du texte source est impérative pour « simplifier le texte original et obtenir une traduction fluide » ou encore « corriger des phrases mal construites dans la langue source » (Houbert, 2001). Christine Durban, quant à elle, met fortement en garde les traducteurs tentés par l'aventure sans formation *ad hoc*, ce qu'elle considère comme « très risqué » ; comme elle le démontre dans son article, les conséquences peuvent en effet être lourdes, les traductions peu lisibles et les clients mécontents (Durban, 2002). De plus, la stratégie la plus efficace changera selon le type de texte traduit. Michael Kauffmann rappelle par exemple qu'un rapport annuel, du fait que les mauvais résultats sont toujours présentés de manière cachée, doit se lire « entre les lignes », ce qui nécessite quelques compétences en analyse financière (Behr, 2007 : 264). Du côté des employeurs, le verdict est également sans appel : une spécialisation en traduction économique ou du moins une bonne connaissance du sujet, l'envie d'en apprendre toujours davantage et de se tenir informé est indispensable. Les professionnels le confirment : un diplôme en traduction technique n'est pas suffisant (Diop, 2005 : 103).

Dans son article « Traduction économique et financière : piège ou eldorado », Dominique Jonkers recommande aux traducteurs de ne pas lésiner sur les moyens d'améliorer leurs performances :

Les outils disponibles sont légions :

- retourner à l'école ;
- participer à des formations organisées par le secteur financier ;
- lire la presse spécialisée ;
- s'inscrire à une chambre de commerce et d'industrie et participer à ses activités ;
- participer à des forums tels que :
<http://finance.groups.yahoo.com/group/financialtranslators/>
- « learn by doing » : traduire des textes financiers – quitte à les faire relire par des collègues plus spécialisés ou expérimentés ;
- etc... [sic]
- et tout cela, tant dans la langue source comme dans la langue cible [sic].

Objectif : améliorer autant que possible votre compréhension des mécanismes économiques et vos connaissances technologiques. (Jonkers, 2004 : 4)

Malheureusement, il semblerait que ces « outils » ne soient pas tous d'accès facile. Si la technique du « learning by doing » a effectivement fait ses preuves, encore faut-il connaître des collègues ayant le temps, l'envie et les capacités d'aider. Quant aux possibilités de formation en économie ou, mieux, en traduction économique, elles sont à première vue relativement limitées. D'après mes recherches, seules l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes (ASTTI)⁷ et la Société française des traducteurs (SFT)⁸ organisent en alternance un séminaire annuel sur la traduction financière. J'ai également

⁷ <http://www.astti.ch/>

⁸ <http://www.sft.fr/>

retrouvé les actes de séminaires sur la traduction financière organisés par la Bourse de Paris, mais l'édition la plus récente (la 5^e) date de 1998 (Durban, 1998). De plus, si les masters en traduction incluent parfois des cours de traduction économique, aucune université ou haute école ne semble, dans toute la francophonie, proposer une formation (sous forme de cours du soir, de blocs de cours sur quelques mois ou autres) permettant aux traducteurs professionnels déjà expérimentés de se spécialiser dans le domaine. Cette lacune ne pose-t-elle pas des problèmes sur le marché? Grâce à son questionnaire envoyé en 2003 aux traducteurs indépendants, aux agences de traduction et aux donneurs d'ouvrages de Genève, Abdoulaye Diop mettait en évidence un manque frappant de traducteurs économiques et financiers, ce qui pousse souvent les donneurs d'ouvrage à aller chercher les traducteurs à l'étranger. Le Crédit Suisse faisait par exemple appel à des traducteurs d'Afrique du Sud pour l'anglais (Diop, 2005 : 70).

Néanmoins, cette externalisation des services de traduction cache mal un autre problème assez récurrent, celui du manque de traducteurs spécialisés dans les domaines économique et financier. En effet, la place financière suisse en général et celle de Genève souffrent d'un déficit assez marqué de véritables spécialistes de la traduction économique et financière. Et l'une des raisons les plus avancées est sans doute l'absence de formation spécialisée dans ces domaines, d'où la question de la mise en place d'un programme de spécialisation sous forme de diplôme post-grade en traduction économique et financière (Master) à l'image de certaines universités implantées dans de grandes places financières. (Diop, 2005 : 72)

La seule possibilité est-elle alors de se former en autodidacte ou de reprendre des études de master, soit en traduction, soit en économie? Quelles sont les options des traducteurs fraîchement diplômés ou manquant simplement de connaissances économiques qui désirent se spécialiser dans ce domaine? J'ai posé ces questions à plusieurs personnes et voici la réponse de Patrick Lehner, secrétaire général du Comité de l'ASTTI et membre de la SFT :

Vous nous posez une question complexe qui n'a pas vraiment de réponse : les séminaires SFT et ASTTI sont des séminaires avec un petit apport théorique et quelques ateliers, mais ils sont évidemment loin de constituer une véritable formation. Il semble que cette situation soit le reflet d'une carence dans le système actuel d'enseignement dans ces deux pays. Il n'existe pas d'autre formation solide à notre connaissance.⁹

Ce manque d'offres, pour le moins surprenant, est difficile à expliquer. Une hypothèse plausible concerne le facteur temps : la plupart des traducteurs économiques déjà actifs ne semblent simplement pas en avoir assez pour acquérir de nouvelles connaissances de manière systématiques. Laurent Lagarde cite dans sa thèse un traducteur économique interviewé à ce propos :

Je n'ai pas le temps de consacrer du temps à lire sur le domaine. Ça serait bien si je consacrais une demi-heure à lire des journaux quotidiennement sur le domaine, à relever des termes afin de compléter ma base de données. Mais, dans la réalité, j'ai souvent une urgence et tout le temps disponible dans la journée doit être consacré à cette urgence. On remet à plus tard la lecture mais parfois, on ne le fait pas. J'aimerais bien arriver à faire plus de lectures mais je pense qu'il y a beaucoup de traducteurs qui sont dans ce cas-là. (Lagarde, 2009 : 136)

Les professionnels s'en remettent donc généralement à leur expérience et mènent des recherches ponctuelles plutôt que d'entreprendre une formation ou même des recherches thématiques. De plus, comme le fait remarquer un autre traducteur interviewé par Laurent Lagarde, le domaine est si vaste qu'on n'a jamais fini de se former :

⁹ LEHNER, Patrick. E-mail reçu le 9 juillet 2012.

Dans le domaine de la finance, il y a toujours des choses qu'on ne connaît pas et des textes difficiles à traduire. J'ai déjà acquis des connaissances sur un grand nombre de textes que je traduis, mais il y a tout le temps des sous-domaines que je ne connais pas assez bien ou que j'aimerais mieux connaître. C'est un défi permanent. Il faut surtout avoir le temps de lire parce que le même domaine peut revenir. Ça arrive souvent sur les produits dérivés ou la gestion de portefeuilles. Je trouve moins de termes facilement. Il y a d'autres textes qui sont ordinaires et où il y a peu de recherches. Il y a aussi les textes qui sont publiés par les entreprises dans un but financier et qui sont des rapports annuels. A ce moment-là, l'entreprise va rentrer dans les détails de son activité interne. (Lagarde, 2009 : 137).

La formation est donc souvent autodidacte. Mais alors, ne serait-ce pas plus efficace et gage d'une qualité supérieure que de confier la traduction de textes économiques en particulier et techniques en général à des spécialistes du domaine maîtrisant et la langue source et la langue cible ? La question a été posée très tôt dans l'histoire de la traduction et les avis ont été longtemps partagés. Les dernières conclusions penchent cependant nettement en faveur du traducteur spécialisé, entre autre grâce à l'avènement des nouveaux outils informatiques et notamment d'internet. Marion Dudan, qui a mené l'enquête au moyen de textes de dentisterie, affirme :

On peut répondre que, du spécialiste au traducteur, en passant par le spécialiste bilingue, le meilleur traducteur technique est le traducteur. En effet, ce dernier possède des connaissances linguistiques ainsi que des compétences traductionnelles et rédactionnelles. Autrement dit, seules les connaissances techniques lui font défaut. Ce manque de connaissances ne constitue cependant pas un obstacle, car le traducteur dispose aujourd'hui d'innombrables sources documentaires dans lesquelles il peut puiser des informations pour enrichir son savoir. En se documentant, le traducteur est également attentif à la terminologie ainsi qu'à la phraséologie utilisée dans le domaine en question. Si cette recherche peut prendre du temps lorsque le sujet abordé par le texte de départ est entièrement inconnu du traducteur, elle sera moins importante au fur et à mesure que le traducteur se spécialise, même s'il ne devient pas spécialiste lui-même. Enfin, toute collaboration avec un spécialiste reste précieuse : le spécialiste peut être considéré comme une source documentaire parmi d'autres, que le traducteur consulte ponctuellement. (Dudan, 2008 : 134)

La recherche documentaire apparaît donc comme un aspect essentiel du travail du traducteur économique expérimenté ou pas.

2.4.2. Les sources documentaires du traducteur économique

La problématique des sources documentaires du traducteur technique est beaucoup abordée dans la littérature. Malheureusement, il faut se rendre à l'évidence : là aussi, il n'existe que très peu de données concernant la traduction économique. Laurent Lagarde, bien qu'il se soit intéressé aux traducteurs techniques en général, m'a cependant fourni des pistes très utiles. Laissant volontairement de côté les sources audiovisuelles après avoir constaté qu'elles étaient très peu utilisées dans la pratique, il distingue les sources humaines des sources textuelles et classe ces dernières selon différents critères : terminologiques ou non-terminologiques, traditionnelles ou électroniques, accessibles à chacun ou élaborées pour l'usage personnel. Les sources textuelles sont donc particulièrement diversifiées et leurs supports sont variés, du papier à internet en passant par les CD-Roms et les logiciels de TAO (cf. Hermans, 1997 : 34 ; Wiesmann, 2004 : 158 ; Lagarde, 2009 : 60 ss. ; L'Homme, 2008 ; Austerlühl, 2001 ; Gile, 2005 : 144).

Tout particulièrement les sources électroniques (supports multimédias et internet) ont fait couler beaucoup d'encre depuis leur développement à grande échelle¹⁰. Leur introduction

¹⁰ Pour un exposé général très complet des outils de traductique, voir L'Homme, 2008.

a révolutionné les méthodes de travail des traducteurs et les jeunes professionnels et les étudiants sont aujourd'hui bien en peine d'imaginer le métier sans ces aides qui leur sont devenues indispensables. Cette réalité a pour conséquence que les traducteurs se doivent aujourd'hui de posséder une compétence supplémentaire que Frank Austerlühl nomme « medientechnische Kompetenz », c'est-à-dire « die Übersetzungsbezogene Informations-recherche im Internet, die Nutzung der Online-Dienste sowie die vielfältigen Formen der digitalen Datenübertragung » et « die Verwendung von Textanalyseprogrammen, elektronischen Wörterbüchern, Terminologieverwaltungssystemen oder *Translation Memories* » (Austerlühl, 2001: 248 s.). Cette évolution technologique a permis d'importantes économies d'argent et de temps, une foule d'informations étant disponibles rapidement en tout temps et en tout lieu, souvent à moindre coût. Il est devenu possible d'obtenir des informations plus exhaustives et même des réponses plus personnalisées qu'à l'époque des supports papier, grâce à la mise en ligne de nombreuses données terminologiques et de forum accueillant les remarques, questions et discussions concernant la langue et l'usage, comme par exemple The Financial Translators Forum¹¹, groupe de discussion dont Dominique Jonkers est administrateur. De plus, le World Wide Web est à l'heure actuelle parfois le seul médium par le biais duquel certaines informations dans le domaine de l'économie sont disponibles au public (par exemple, plusieurs entreprises, banques ou associations ne publient leur rapport annuel ou leurs glossaires « maison » qu'en ligne). Précisons encore qu'internet n'est pas autant utile pour toutes les combinaisons linguistiques. Dans le domaine de l'économie, les informations en français et dans les langues répandues de pays industrialisé (allemand, anglais, espagnol, etc.) sont facilement accessibles, mais on peut s'imaginer qu'elles sont plus difficiles à trouver, voire inexistantes, pour des combinaisons alliant le français et une langue peu répandue (japonais, russe, grec, danois, etc.). De plus, la fiabilité (actualité, auteur spécialisé et écrivant dans sa langue maternelle, etc.) et la complétude de la source (définition, contexte, usages, etc.) laissent souvent à désirer.

Tout comme Laurent Lagarde, je n'aborderai pas les sources audiovisuelles, mais me concentrerai sur les sources textuelles et les sources humaines. Parmi les sources textuelles, je distinguerai les sources lexicographiques des sources non-lexicographiques. Les premières englobent les dictionnaires spécialisés (y compris lexiques, glossaires, thésaurus, etc.) unilingues, bilingues ou multilingues disponibles sur tous types de supports (papier, multimédia ou internet) et les bases de données terminologiques qui se présentent sous forme de fiches élaborées à l'aide d'outils de TAO (par exemple *MultiTerm* de Trados ou *crossTerm* de Across). Les sources textuelles non-lexicographiques sont les textes parallèles, c'est-à-dire tous les documents « dont on peut tirer des informations utiles pour une traduction » (Gile, 2005 : 144) ainsi que les ouvrages de référence. Finalement, les sources humaines peuvent être des experts d'un domaine précis de l'économie ou des collègues spécialisés. Sur la base des difficultés de la traduction économique évoquées dans le chapitre précédent, je déterminerai quelles sources sont susceptibles de fournir les informations recherchées et quelles lacunes sont constatées par les praticiens.

2.4.2.1. Les dictionnaires spécialisés

Il existe de très nombreux dictionnaires spécialisés de l'économie, des finances ou de la gestion. C'est là sans doute la conséquence de la popularisation de l'économie, et particulièrement de la finance, à travers la mondialisation : tout un chacun peu devenir investisseur grâce à une simple connexion internet, les problèmes économiques de la zone euro et des États-Unis font la une presque quotidiennement et les Business Schools proposent des diplômes pour tous les goûts ; il a fallu la crise financière de 2008 pour que l'aura glamour des traders perde de son éclat. Le besoin de se familiariser avec la terminologie spécialisée de l'économie s'est donc fait ressentir à une large échelle. Les nombreux ouvrages, qu'ils soient unilingues, bilingues ou multilingues, en papier, sur CD-Rom ou en ligne, sont destinés tantôt aux étudiants, tantôt aux spéculateurs en herbes ou aux professionnels de la branche. Abdoulaye Diop signale encore que « certaines associations de traducteurs

¹¹ <http://finance.groups.yahoo.com/group/financialtranslators/>

comme l'ASTTI ont des dictionnaires électroniques et des glossaires spécialisés [portant notamment sur le domaine de la finance]. Ces données sont exclusivement réservées aux membres et ces derniers peuvent les consulter sur le site Internet à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe » (Diop, 2005 : 57).

Si les dictionnaires commercialisés contiennent un certain nombre d'informations utiles, ils restent malheureusement, de l'avis général, rarement adaptés aux besoins spécifiques des traducteurs économiques aguerris. C'est un problème qui touche d'ailleurs tous les domaines de la traduction spécialisée. Au terme du colloque organisé en avril 1995 par le Centre de terminologie de Bruxelles, Loïc Depecker déplorait :

On a vu qu'il y a peu de dictionnaires qui répondent aux vrais besoins et que s'ils tentent de répondre à des besoins particuliers, ils ne le font pas forcément de manière fiable ou intéressante. (Hermans, 1997 : 281 s.)

Dix-sept ans plus tard, cette lacune n'est pas encore comblée, alors même que les lexicographes insistent depuis bien longtemps sur l'importance de cerner les besoins d'un destinataire défini avant d'élaborer un dictionnaire :

The user of a dictionary will only be able to use the dictionary optimally if it has been prepared to fulfil the user's lexicographic needs in the best way possible. Thus one of the fundamental tasks within the field of lexicography is for the lexicographers to compile a dictionary for a particular user – or, more generally, for a particular group of users. Furthermore, the compilers of a dictionary must take the specific purpose of a dictionary into account, for instance whether the purpose is translation or reception (i.e. understanding). (Nielsen, 1994 : 7)

En 2009 encore, Matthieu Guidère affirmait que la lexicographie à l'usage des traducteurs était « un champ d'étude à peine défraîchi et rarement interrogé qu'il fallait explorer d'urgence, étant donné les progrès considérables réalisés ces dernières années en matière de conception et de diffusion des ressources linguistiques et lexicographiques, avec notamment l'essor de l'Internet et des dictionnaires en ligne » (Franjié, 2009 : 12). Cette situation a de quoi étonner quand on sait l'importance du rôle que jouent les dictionnaires durant le processus de traduction. Bien qu'il n'existe pas de données précises, on estime que le traducteur consacre 40 % de son temps de travail à la recherche terminologique (Hermans, 1997 : 136), voire 50 % à la consultation d'outil de travail (Franjié, 2009 : 19). En outre, voilà belle lurette que les lexicographes sont au courant des besoins des traducteurs spécialisés. Hans-Jürgen Stellbrink en 1997 et les auteurs du *Manual of Specialised Lexicography* en 1995 énuméraient les informations jugées indispensables aux traducteurs spécialisés travaillant vers la langue maternelle :

- orthographe, genre, prononciation, irrégularités
- définition des termes, domaine de spécialisation auquel ils se rapportent
- traduction et degré de l'équivalence
- usage, cooccurrences et phraséologie
- rapports existants entre les termes (hyperonymie, hyponymie, synonymie, etc.)
- fiabilité des traductions proposées (terme fixé par une norme ou fourni par un locuteur de langue maternelle, termes inventés pour palier un vide lexical, etc.)¹² (cf. Bergenholz, 1995 : 24 et Hermans, 1997 : 137, 144)

Si ces indications ne sont que rarement prises en compte dans leur ensemble, c'est pour la simple raison que des ouvrages spécialisés aussi complets s'adresseraient à un public trop restreint et ne seraient donc pas rentables. Au lieu de répondre aux besoins d'un utilisateur précis, les lexicographes en sont donc malheureusement réduits, comme le résume Willy Martin, à se poser la question suivante : « How can one efficiently, accurately represent

¹² Pour les dictionnaires économiques on pourrait ajouter à cette liste les différences régionales et l'explicitation des concepts ou de systèmes propres à un pays ou une langue.

[...] knowledge so that it serves many purposes and many users » (Hermans, 1997 : 51). Hans-Jürgen Stellbrink, encore plus désabusé, affirme carrément que les nombreux compromis nécessaires afin que les éditeurs rentrent dans leurs frais ont souvent pour conséquence des ouvrages d'une qualité « déplorable » (Hermans, 1997 : 136).

Or, nous l'avons vu, les difficultés liées à la traduction économique sont nombreuses ; des dictionnaires adaptés aux besoins du traducteur économique permettraient idéalement d'augmenter la qualité des traductions ou du moins représenteraient un gain de temps non-négligeable pour arriver à un bon résultat. Tout d'abord, il est de première importance que les données fournies soient actuelles. Or, l'évolution rapide du domaine de l'économie complique le travail des lexicographes et des terminologues, notamment concernant les informations sur l'usage¹³. En effet, « [c]omment intégrer les données de l'observation de l'usage dans des produits qui doivent répondre rapidement à d'importants besoins de dénominations et de traductions, comment concilier la nécessaire normalisation des termes techniques et la réalité de l'usage » (Hermans, 1997 : 134), alors que la réédition régulière génère des coûts importants ? Les ouvrages papier présentent un désavantage de taille puisqu'ils doivent être entièrement remplacés et les supports multimédias ne fournissent pas de réelle solution ; seul internet offre la possibilité d'une réactualisation des données au fur et à mesure, mais une telle entreprise demanderait des moyens financiers et logistiques non-négligeables. Cependant, étant donné l'importance du domaine de l'économie, elle paraît envisageable. De plus, les possibilités d'investissements papier semblent limitées : les publications récentes sont peu nombreuses et un immense pourcentage des ouvrages ne sont pas suffisamment spécialisés pour servir à un traducteur économique. Un répondant de Laurent Lagarde note :

Les investissements ne sont pas absents mais ils sont très réduits. Je n'achète pas de dictionnaires régulièrement parce qu'ils ne sont pas réactualisés tous les ans. Sinon, j'achète des revues spécialisées mais de façon très ponctuelle. (Lagarde, 2009 : 222)

On retiendra néanmoins le *Dictionnaire des marchés financiers* (Antoine, 2008) qui a le mérite de fournir des définitions détaillées, d'indiquer les corrélations, quelques exemples, les variantes régionales et parfois les synonymes et contraires du terme vedette. Il indique également les autres termes avec lesquels la vedette ne devrait pas être confondue et répertorie certains sigles.

En faveur des sources internet ou du moins électroniques parlent aussi les délais très courts auxquels sont soumis les professionnels qui ont rarement le temps de se rendre en bibliothèque pour consulter des dictionnaires spécialisés. Et s'ils ne jugent pas indiqué d'investir dans une source papier, aussi instructive soit-elle, ils se rabattent sur des dictionnaires en ligne. Inversement, les dictionnaires et autres lexiques économiques, financiers et boursiers disponibles sur internet, sont, bien que très nombreux, souvent inutiles aux traducteurs en raison de leurs visées de vulgarisation et de la fiabilité parfois douteuse des définitions et éventuelles traductions fournies (l'auteur est inconnu et il est impossible de savoir si le contenu a été élaboré par des experts). Lexilogos¹⁴ répertorie trois dictionnaires en ligne dont la fiabilité semble avérée : le *Larousse de l'économie*, le *Dictionnaire d'Apprentissage du Français des Affaires* (Binon, 2001) et le glossaire financier de Pierre Vernimmen.

Alors que la terminologie économique, qui impressionne tant les néophytes, fait l'objet de nombreuses recherches, la phraséologie si importante pour les traducteurs économiques est négligée. Laurent Lagarde cite un répondant :

Il est toujours frappant de constater que les gens sont obsédés par la termino-

¹³ À ce propos, Michel Chansou exposait en 1995 l'exemple du terme « fixing » dont la signification variait depuis son introduction dans les années 1970 et n'était pas encore fixée vingt ans plus tard (cf. Hermans : 133 s.)

¹⁴ http://www.lexilogos.com/dictionnaire_commercial.htm

logie. Le client vous pardonnera beaucoup de choses si on retrouve son style d'expression. A ce moment-là, vous l'appriivoisez. La phraséologie est la clé, plus que la terminologie. Je regarde beaucoup le style de l'auteur du texte et la recherche tourne autour de ça. Je ne ferais pas la même chose avec des textes vulgarisés où l'exigence est la clarté mais, dans un sens, ça revient au même. (Lagarde, 2009 : 167)¹⁵

Cette « obsession » pour la terminologie a pour conséquence que les dictionnaires de l'économie qui s'attardent sur la phraséologie sont très rares¹⁶. À ma connaissance, seul le DAFA fournit pour certains des termes une liste de cooccurrences. Les traducteurs encore peu expérimentés devront par conséquent rechercher ces informations dans des textes parallèles, notamment en se servant de corpus ou de mémoires de traduction, s'ils ne lancent pas une simple recherche internet.

L'indication des synonymes, hyperonymes ou hyponymes, ainsi que leurs nuances, leurs connotations et leur usage (tout particulièrement leur éventuelle fixation par une norme, notamment IFRS), est également capitale. Gerhard Edelmann a mené à ce sujet une petite étude sur le niveau d'équivalence de concepts de base dans le domaine de la gestion. Il conclut :

When doing a translation, the translator must be aware of the terminological particularities of the relevant conceptual fields if the principle of equivalence is to be respected in the translation. Consequently, specialised dictionaries should provide the translator with the necessary reference to the conceptual fields associated with the concepts. (Edelmann, 2012: 15)

C'est également l'avis de Mary Snell-Hornby quand elle déplore que le riche potentiel des thésaurus, « nach Sachengruppen bzw. Wortfeldern angeordnet », ne soit pas plus exploité pour la traduction (Snell-Hornby, 1999 : 182). Dans la deuxième partie de l'expérience qui consiste à comparer plusieurs dictionnaires spécialisés, Gerhard Edelmann constate que pas un ne fournit toutes les informations nécessaires pour une traduction correcte. Selon lui, il n'est cependant pas possible de rassembler tous ces éléments dans un seul dictionnaire « due to constraints in space and because of the sheer amount of information dictionary writers would have to acquire when preparing the dictionary » (Edelmann, 2012: 15). Les supports électroniques constituent une solution envisageable au premier problème, mais la collecte des informations reste une étape importante qui, bien qu'elle puisse être partiellement automatisée, nécessite encore un grand travail humain. À moins de posséder une longue expérience dans le domaine traité et de connaître les nuances terminologiques, une recherche thématique est inévitable afin de repérer les possibles équivalences et de choisir la traduction correcte selon le contexte. Cette recherche devra être entreprise dans les textes parallèles (éventuellement en corpus ou grâce à un moteur de recherche internet).

Finalement, les traducteurs spécialisés se plaignent régulièrement du manque de définitions dans les dictionnaires bilingues (ou multilingues). En économie, où les nouveaux concepts sont monnaie courante, cet aspect est plus important encore. À l'exception du *Dictionnaire des marchés financiers* (Antoine, 2008) mentionné plus haut, il n'existe à ma connaissance aucun dictionnaire bilingue ou multilingue suffisamment spécialisé fournissant également des définitions. La recherche devra donc se faire en deux temps, voire trois, d'abord pour comprendre le terme source, ensuite pour trouver une équivalence en langue cible, et finalement afin de vérifier l'usage du terme cible. Le traducteur qui préfère éviter ces manipulations aura directement recours à une base de données terminologiques.

¹⁵ Laurent Lagarde cite également des traducteurs exprimant l'idée inverse. Cette différence est à imputer à la spécialisation : dans certains domaines, la phraséologie ne revêt pas autant d'importance que par exemple en économie.

¹⁶ Voir à ce sujet l'article de Marie-Claude L'Homme et Patrick Leroyer « Combining the semantics of collocatons with Situation-driven search paths in specialized dictionaries », 2009.

2.4.2.2. Les bases de données terminologiques

Selon la définition de Thorsten Trippel, une base de données terminologiques « is the collection of information on a term or concept in a structured, electronically readable way combined with a *terminology management system* » (Trippel, 1999). La plupart du temps, les bases terminologiques sont conçues dans une optique de traduction et sont donc particulièrement adaptées aux besoins des traducteurs professionnels. Pour cette raison, Mary Snell-Hornby affirmait en 1999 déjà : « Heutzutage sind Terminsammlungen – neben zahlreichen Glossaren zu engen Fachgebieten – vor allem in elektronischer Form (Datenbanken) für den Translator zu empfehlen » (Snell-Hornby, 1999: 182). Grâce à leur structure et leur support, elles pallient en effet plusieurs inconvénients des dictionnaires spécialisés et permettent aux traducteurs de réaliser de considérables économies de temps et d'efforts. Qu'elles soient élaborées par des terminologues, des traducteurs ou des experts du domaine en question, les fiches possèdent une structure adaptable aux besoins spécifiques (cf. L'Homme, 2008 : 118 ss.). Notamment, elles peuvent contenir autant de champs que nécessaires aux utilisateurs et fournir des informations non seulement sur la terminologie, mais également sur la phraséologie, le contexte, les synonymes, l'usage, les faux-amis, le degré d'équivalence des traductions proposées, le rédacteur, etc. Frank Austermühl donne une bonne idée de cette flexibilité en présentant sept différents modèles de fiches (cf. Austermühl, 2001 : 113 ss.). La recherche est également hautement facilitée puisqu'elle ne se fait pas uniquement de manière alphabétique ou même sémasiologique comme c'est le cas dans les dictionnaires, mais que, comme il est possible d'interroger chaque champ séparément et de classer les résultats selon de nombreux critères, elle peut également se faire sur une base onomasiologique. Certains systèmes permettent même de présenter les termes sous forme d'arbres terminologiques.

Les traducteurs économiques peuvent non seulement élaborer leur propre base terminologique, mais ont également souvent la possibilité de se servir de celle de leur client ou employeur. En effet, nombre d'entreprises, d'associations, d'organisations ou d'institutions possèdent une base terminologique unilingue, bilingue ou multilingue à l'usage de leurs membres, employés, traducteurs internes et externes, etc. et visant à répertorier les termes « maison » afin d'assurer un vocabulaire unifié et des traductions cohérentes de bonne qualité. Tout particulièrement dans le domaine de l'économie, cet aspect est important, car il permet d'éviter la plupart des malentendus entravant la bonne compréhension et des erreurs parfois coûteuses et contribue à renvoyer au public une image positive. La plupart de ces bases de données sont privées et réservées à l'usage interne, mais certaines sont mises à la disposition du public dans leur entier ou en partie, telles quelles ou sous forme de glossaires : Termdat¹⁷ de la Confédération suisse, FranceTerme¹⁸ de la Commission générale de terminologie et de néologie (aussi le Journal officiel français et le lexique de l'APFA économie et gestion), Termium¹⁹ du gouvernement Canadien, UNTERM²⁰ de l'ONU, IATE²¹ de l'Union européenne, le lexique bancaire de l'UBS²² ou le glossaire de la Bourse suisse²³ sont autant d'aides aux traducteurs économiques. Je constate cependant des désavantages à certaines de ces bases terminologiques : notamment, les champs fournis sont souvent insuffisants et les fiches parfois remplies de manière peu systématique, sans doute en raison du grand nombre de rédacteurs.

Nous avons vu que la traduction économique présente un certain nombre de difficultés.

¹⁷ <http://www.termdat.ch/>

¹⁸ <http://franceterme.culture.fr/>

¹⁹ <http://www.termiumplus.gc.ca/>

²⁰ <http://157.150.197.21/dgaacs/unterm.nsf>

²¹ <http://iate.europa.eu/>

²² <http://www.ubs.com/global/fr/DictionaryOfBanking.html>

²³ http://www.six-swiss-exchange.com/knowhow/glossary_fr.html

Des bases de données contenant les informations correspondantes facilitent grandement le travail du traducteur, lui évitent de devoir systématiquement mener des recherches parallèles pour obtenir les indispensables compléments d'informations et lui épargnent ainsi du temps et des coûts. Il me semble donc que les fiches se rapportant au domaine de l'économie devraient au moins contenir les champs suivants :

- **Terme vedette** : indiquer les différentes graphies
- **Forme courte** (abréviation, sigle, etc.)
- **Classe grammaticale, genre, nombre** : il est parfois difficile aux francophones d'identifier la classe grammaticale, le genre et/ou le nombre des anglicismes et des néologismes, fréquents en économie.
- **Source(s)** : ce champ permettrait entre autre d'évaluer l'actualité et la fiabilité de la fiche et les domaines dans lesquels le terme vedette est potentiellement utilisé.
- **Domaine** : domaines et types de textes dans lesquels le terme vedette est attesté, situation dans l'arbre terminologique de la base de données et hyponymes/hyperonymes.
- **Définition** : aussi indiquer les termes équivoques (avec explication et éventuellement exemples) et clairement séparer les définitions en cas de polysémie.
- **Exemples** : les exemples devraient fournir des indications telles que l'usage, la phraséologie (p. ex. métaphores, formulations figées) et l'actualité relative au terme vedette.
- **Cooccurrences**
- **Usage** : indiquer le registre, les connotations, les éventuelles normes fixant le terme vedette ou l'emploi propre à une région linguistique, certains locuteurs (branche) ou à un client (corporate identity), etc.
- **Synonymes, quasi-synonymes, antonymes (avec indication des variations d'usage)** : inclure les éventuelles métonymies et anglicismes/termes francisés officiels ; pour les quasi-synonymes, il est également nécessaire d'indiquer le degré d'équivalence.

Le support électronique a de plus l'avantage de grandement faciliter la mise en évidence de la structure onomasiologique de la base de données. Un exemple notable est la base de données terminologiques conçue dans le cadre du projet Montific²⁴ et répertoriant la terminologie de l'audit financier en anglais, allemand, hongrois, espagnol et roumain. Elle comprend un champ nommé « concept relations » qui met en évidence les rapports que le terme vedette entretient avec les autres entrées de la base et permet aux utilisateurs de véritablement mettre les termes en relation. À ma connaissance, aucun travail de ce type n'a été réalisé pour le français dans le domaine de la terminologie économique.

De plus, dans une base terminologique bilingue ou multilingue, il est essentiel de préciser le degré d'équivalence de la traduction. S'il y a plusieurs résultats, les informations fournies selon ma proposition permettront au traducteur de choisir la meilleure solution en toute connaissance de cause. Les équivalences lexicales partielles et les vides lexicaux partiels doivent être précisés. Concernant les sources, Herbert Eisele affirme :

Le maître mot est ici comme en toute langue l'usage, l'usage reconnu par les professionnels du domaine concerné. Leur avis expert sera retenu avant tout, soit exprimé oralement et consigné, soit rédigé. Au même rang figurent articles de périodiques dédiés, manuels, modes d'emploi, didacticiels, etc. En revanche, dictionnaires, lexiques, vocabulaires, etc., sont à proscrire. Encyclopédies et les données sur la Toile doivent être regardées avec circonspection. (Eisele : 2011)

Toutes les informations qui ne sont pas contenues dans les sources terminologiques, tels

²⁴Voir le rapport du projet (Budin, 2010).

les dictionnaires et les bases terminologiques, nécessitent des recherches dans des textes parallèles et des textes de référence.

2.4.2.3. Les textes parallèles

Les textes parallèles peuvent servir aux recherches terminologiques ou phraséologiques en complément des sources lexicographiques. Pour ce faire aussi, l'informatisation des données (sur support multimédia ou sur internet) a grandement facilité les recherches : les moteurs de recherche et la fonction « rechercher » des logiciels de texte (Word, PDF, html, et.) permettent de trouver des résultats pertinents beaucoup plus vite que sur papier. Très intéressants sont également les sites web officiels d'institutions traitant de sujets économiques et disponibles en plusieurs langues. L'Union européenne et l'ONU sont par exemple grandes pourvoyeuses de telles ressources et plusieurs gouvernements traduisent en partie leur site web. Les pays plurilingues (Suisse, Belgique, Canada) publient notamment les textes officiels en plusieurs langues et le gouvernement français fournit parfois une traduction anglaise ; ces documents peuvent se révéler utiles lors d'une recherche terminologique ou phraséologique. Ces sites constituent en fait des réserves de corpus et concordanciers d'un très bon niveau de fiabilité puisque les traductions sont généralement officielles. Quant aux corpus et concordanciers compilés par des terminologues et destinés à l'étude, il n'en existe à ma connaissance aucun en libre-service regroupant des textes ayant trait à l'économie. Du moins, ils ne semblent pas utilisés dans la pratique ; par exemple, Jacqueline Percebois ne les mentionne pas comme sources utiles à la traduction économique de l'anglais vers le français (Percebois, 2004).

Les textes parallèles sont toutefois bien plus que de simples sources terminologiques et phraséologiques. Sous cette appellation tombent aussi les documents de même type que le texte source, qui permettront au traducteur de s'inspirer de la structure ou de la présentation formelle. Cette démarche est par exemple très importante pour les rapports annuels, qui, comme le soulignent Rosemary Wells (Wells, 2009) et Marie-Cécile Aureille (Aureille, 2006), suivent un plan précis et répondent à des conventions strictes, lesquels varient cependant selon les langues, les cultures, les pays et les entreprises. Les textes parallèles sont également mis à profit par le traducteur qui cherche à se procurer des informations utiles à la compréhension du texte source à proprement parler. D'une part, la recherche peut être ponctuelle et concerne alors un élément précis ; si nous reprenons l'exemple du rapport annuel, les informations sur la structure organisationnelle, les produits ou services vendus, ou encore la stratégie marketing de l'entreprise présentés sur son site web peuvent s'avérer précieuses. D'autre part, elle peut être thématique et porte à ce moment sur un concept ou même sur un sujet. On parle alors de spécialisation.

En traduction économique, les textes parallèles occupent une place d'autant plus importante qu'ils sont particulièrement abondants, quel que soit le sujet ou le support :

Le traducteur de textes économiques et financiers, contrairement à la plupart de ses collègues évoluant dans d'autres secteurs, a en effet la grande chance d'avoir affaire à un domaine qui colle parfaitement à l'actualité et pour lequel on dispose d'une documentation conséquente. Il existe en effet aujourd'hui une foison de journaux et de magazines spécialisés (notamment dans le domaine de la Bourse, pour lequel il existe à l'heure actuelle une très forte demande) auxquels le traducteur économique peut avoir recours pour approfondir tel ou tel sujet ou trouver des indices susceptibles de l'aider à comprendre le sens d'une phrase complexe. La télévision, française ou étrangère, et bien sûr, la radio, sont d'autres sources d'information très précieuses dans la caisse à outils du traducteur. Les nouveaux moyens de communication, comme Internet, constituent une troisième source d'information non négligeable sur laquelle ne pouvaient compter les traducteurs des années 1970 ou 1980. (Houbert, 2001)

Cependant, internet ne constitue pas non plus une solution infaillible ; les traducteurs devront avant tout s'assurer de la fiabilité de leurs sources. L'omniprésence de l'anglais a par exemple pour conséquence que nombre de rédacteurs francophones glissent dans leurs

textes, intentionnellement ou pas, des anglicismes grammaticaux et terminologiques. Lors de recherches thématiques, c'est l'exactitude des informations qui est parfois mise en cause, soit parce que les auteurs ne sont pas des spécialistes, soit parce que les notions qu'ils présentent sont simplifiées à l'extrême par soucis de vulgarisation. Laurent Lagarde constate d'ailleurs que l'usage qui est fait d'internet varie en fonction des années d'expérience (et donc de l'âge) du traducteur. Certains traducteurs bénéficiant d'une longue expérience affirment même utiliser internet comme solution de « dernier recours », plutôt pour vérifier un terme que pour mener une recherche documentaire complète ; en revanche, les jeunes semblent avoir presque entièrement banni les sources papier de leur environnement de travail. J'ai demandé à Laurent Lagarde si ce phénomène était plutôt dû à une différence générationnelle, les traducteurs plus âgés ressentant une certaine méfiance envers internet, ou s'il était la conséquence du fait que les stratégies changeaient avec l'expérience. Voici sa réponse :

En ce qui concerne les sources papier, je pense que c'est une différence générationnelle, mais pas entièrement, car Internet exerce une telle "pression" que même les "anciens" traducteurs se sentent obligés de l'utiliser. Qui plus est, cet outil est relativement simple à utiliser et le potentiel est tellement énorme qu'il est difficile de faire sans. Il est difficile de tirer des conclusions générales car les traducteurs ont des profils très divers, mais cela n'empêche pas de dégager des tendances. Je dirais que le traducteur le moins enclin à utiliser Internet pour ses recherches serait le traducteur assermenté et le traducteur ayant d'énormes connaissances dans un domaine (par exemple, le traducteur spécialisé dans l'art et possédant d'énormes connaissances sur le sujet). Il est tout à fait vrai que les traducteurs très expérimentés ressentent moins le besoin d'aller sur Internet pour faire de la recherche, ce qui est logique (voir le cas d'un traducteur spécialisé dans le nucléaire). Je pense que certains "anciens" traducteurs utilisent moins Internet que les "jeunes", plus parce qu'ils connaissent très bien leur domaine que parce qu'ils se méfient de cet outil. Cela dépend aussi beaucoup du domaine car certaines disciplines évoluent tellement rapidement qu'on est obligé de se tenir au courant et donc d'utiliser Internet (par exemple, l'informatique)²⁵. Le seul cas où le traducteur spécialisé dans un domaine à forte évolution n'a pas vraiment besoin de consulter Internet est celui du traducteur de profession exerçant une activité dans son domaine de spécialité (par exemple, le traducteur-informaticien). Ce cas reste toutefois extrêmement rare. Sur l'ensemble, je pense que la différence générationnelle la plus marquée se situe au niveau de la spécialisation, les traducteurs expérimentés ayant davantage tendance à utiliser des sources papier que les jeunes qui préfèrent davantage Internet. Enfin, n'oublions pas que cette démarche reste assez limitée, car le traducteur n'a pas le temps de consacrer des journées entières à se spécialiser.²⁶

En effet, le facteur temps n'est pas négligeable : plusieurs répondants de Laurent Lagarde tout comme d'Abdoulaye Diop déplorent les délais trop courts et le peu de temps dont ils disposent pour se spécialiser, alors que cette étape est, comme nous l'avons vu en abordant la question de la formation, indispensable. Les traducteurs auront donc intérêt à préférer autant que possible les textes de référence lors de leurs recherches tout autant ponctuelles que thématiques, afin de s'assurer un certain niveau de fiabilité et d'éviter de devoir comparer un grand nombre de sources documentaires avant de pouvoir prendre une décision en connaissance de cause.

2.4.2.4. Les textes de référence

Les textes de référence à disposition du traducteur économiques sont principalement les

²⁵ Ou l'économie et surtout la finance.

²⁶ E-mail de Laurent Lagarde envoyé le 03.08.2012

manuels, les encyclopédies, les normes et les lois et règlements.

En ce qui concerne les normes et les lois, internet est indiscutablement le meilleur support ; on trouve toujours sur les sites gouvernementaux et institutionnels la dernière version disponible et souvent la chronologie des modifications. Notamment le site de la fondation IFRS (International Financial Reporting Standards) actualise régulièrement sa rubrique sur la traduction des normes du même nom et des documents annexes²⁷. L'acquisition du savoir encyclopédique pose plus de problèmes au traducteur économique. Dans les domaines à évolution rapide, Laurent Lagarde constate que les sources papier, bien qu'elles aient en général la préférence de beaucoup de traducteurs spécialisés expérimentés, pâtit du fait qu'elles sont rapidement dépassées par l'actualité. Quant aux sources encyclopédiques en ligne, elles tendent souvent à la vulgarisation. L'exemple le plus connu est sans doute Wikipédia, qui, malgré son niveau de fiabilité discutable, est énormément utilisée dans la pratique, comme le prouve d'ailleurs le travail de Kim Lacroix sur les sources documentaires utilisées pour la recherche ponctuelle : 4,7 % des sondés avouent s'y référer « toujours » ou « presque toujours » et 41,9 % « assez souvent » (Lacroix, 2010). Néanmoins, on y trouve, également dans le domaine de l'économie et des finances, des articles pointus et à première vue basés sur des références solides, mais sans aucune garantie et surtout sans qu'il soit possible de connaître l'auteur. Les manuels (le plus souvent imprimés) destinés aux étudiants de cursus supérieurs constituent un compromis intéressant : pour des raisons évidentes, ils sont régulièrement revus et réédités afin de conserver leur pertinence auprès de leur public cible. De plus, ils sont rédigés par des spécialistes du domaine et donc d'un très bon niveau de fiabilité. Ces ouvrages traitent d'aspects précis de manière scientifique tout en adoptant une approche didactique qui permettra aux semi-experts que sont les traducteurs économiques d'acquérir des connaissances supplémentaires sans devoir fournir d'efforts démesurés et y consacrer trop de temps. C'est également le cas des monographies : bien que traitant de sujets très spécialisés, doivent rester accessibles afin que leur édition reste rentable.

Toutefois, les textes de référence ne contiennent pas toujours toutes les informations dont le traducteur économique a besoin. Il lui est alors possible de se tourner vers un autre type de sources non seulement très fiables, mais qui permettent, tout particulièrement lors de recherches ponctuelles, d'obtenir (relativement) rapidement des réponses exactes à la plupart des questions que se posent les traducteurs : je parle des sources humaines.

2.4.2.5. Les experts et les collègues

Ainsi que l'exprime Margaret Rogers, « the notion of the lone translator working in isolation with his books is reminiscent of the 19th century "leisured and literary" translator » (Rogers, 2006: 332). Patricia Sana constatait dans son expérience menée en 1995 à l'aide de la technique du *thinking aloud*²⁸ que les traducteurs professionnels, contrairement aux étudiants, n'hésitent pas à délaissier les dictionnaires spécialisés pour s'adresser à un expert (Hermans, 1997 : 195) : la réponse obtenue ainsi est plus fiable, tout particulièrement dans les domaines particulièrement pointus à évolution rapide. Même aujourd'hui, alors qu'internet donne accès à une très grande quantité d'informations récentes, cette stratégie permet de gagner du temps en évitant de longues recherches et garantit une réponse correcte. Le traducteur spécialisé du XXI^e siècle dispose d'ailleurs de tous les moyens de communication modernes pour entrer en contact avec des spécialistes du domaine qui pourront lui expliquer un concept ou lui indiquer la traduction d'un terme. Parfois, les spécialistes qui vivent au contact d'un jargon et même participent à son enrichissement sont, encore aujourd'hui, les seuls à pouvoir fournir telle ou telle information. On peut s'imaginer que c'est notamment le cas dans le domaine de l'économie ; les réponses données au

²⁷ <http://www.ifrs.org/Use-around-the-world/IFRS-translations/Pages/IFRS-translations.aspx>

²⁸ « [E]nregistrement de toutes les verbalisations produites par un traducteur placé devant un micro et devant un texte à traduire et auquel on a demandé de verbaliser tout ce qui se passe dans sa tête pendant l'acte de traduction. » (Hermans, 1997 : 194)

questionnaire d'Abdoulaye Diop révèlent que la coopération entre traducteurs et experts financiers est presque systématique, qu'il s'agisse de questions ponctuelles, de révision systématique ou parfois carrément de rédaction (Diop, 2005 : 104).

Cependant, encore faut-il connaître des spécialistes susceptibles de fournir les informations recherchées. Le traducteur possédant dans ses contacts des professeurs d'économie, des gestionnaires de fortune ou des responsables de services comptables aura la possibilité d'envoyer un e-mail ou de s'emparer du téléphone. Les autres seront plus empruntés : on hésite plus à appeler un expert qu'on ne connaît pas trouvé sur internet ou dans l'annuaire (Lagarde, 2009 : 240 s.). Il est donc important de se créer un réseau, par exemple en s'inscrivant « à une chambre de commerce et d'industrie et [en participant] à ses activités » (Jonkers, 2004 : 4). Une autre possibilité est de passer par le client : suivant les cas, ce dernier est un expert lui-même, ou il connaîtra les coordonnées d'une personne à même de renseigner le traducteur. Finalement, des collègues spécialisés sont souvent capables d'aider. Dans ce but, les associations de traducteurs sont particulièrement indiquées pour se forger des contacts. L'ASTTI propose à « ceux qui débutent dans la profession [de] bénéficier des conseils du réseau de mentors de l'ASTTI ». Trente-trois de ses membres sont spécialisés dans la traduction économique vers le français, la SFT en compte 205. Il existe également des forums internet réunissant des traducteurs professionnels et permettant de poser des questions relatives à des problèmes de traduction.

Dans le cadre de sa maîtrise en traduction à l'Université d'Ottawa, Kim Lacroix a sondé 67 traducteurs travaillant de l'anglais vers le français afin de déterminer quelles sources sont les plus utilisées pour les recherches documentaires ponctuelles. Parmi les sources humaines, ce sont les collègues, de loin, qui ont la préférence. Quant aux experts, ils sont une solution de dernier recours, ce que confirment également les répondants de Laurent Lagarde (Lagarde, 2009 : 239 ss.) :

Source	Fréquence de consultation		
	Toujours – Presque toujours	Assez souvent	Rarement – Jamais
Collègues	7,0 %	65,1 %	27,9 %
Clients	5,9 %	44,7 %	49,4 %
Experts en la matière (langue cible)	2,4 %	31,0 %	66,7 %
Experts en la matière (langue source)	0,0 %	27,4 %	72,6 %

(Lacroix, 2010, reproduction partielle)

En conclusion, il est évident que le réseau professionnel du traducteur économique est un précieux atout et un facteur non-négligeable pour la qualité de son travail. Comme dans beaucoup de domaines, c'est aussi pour cette raison que les débutants dans le métier ont tout intérêt à agrandir rapidement le cercle de leurs contacts, que ce soit dans le milieu de la traduction ou dans les différents domaines dans lesquels ils désirent se spécialiser.

2.4.3. Les outils de TAO

La gestion des sources documentaires, en particulier des sources textuelles, du traducteur économique n'est pas aisée. Depuis quelques années, les professionnels ont la possibilité de se servir de logiciels pour se faciliter la tâche. Les outils de TAO (traduction assistée par ordinateur) permettent non seulement d'élaborer des bases terminologiques « maison », mais contiennent pour la plupart également une mémoire de traduction qui évite au traducteur de devoir rechercher manuellement des phrases qu'il se souvient avoir traduites lors

d'anciens mandats. Cet outil est largement utilisé, tout autant par les indépendants que dans les agences et les services linguistiques. En 2005, 30 % des répondants de Laurent Lagarde affirmaient y archiver l'information, 18 % possédaient une base de données en dehors de la mémoire de traduction (Lagarde, 2009 : 268) ; en 2008, une enquête de FIT Europe relevait que 60 % des traducteurs sondés utilisaient une mémoire de traduction (Colombe, 2008 : 18). Or, beaucoup de textes économiques se prêtent bien à cette méthode de travail : nombre de documents financiers, les rapports annuels, les communiqués de presse ou les contrats commerciaux contiennent des répétitions et du vocabulaire caractéristique (Cordova ; Global Language Solutions).

Le traducteur professionnel peut ainsi élaborer son propre concordancier constitué de ses textes sources et des traductions correspondantes. Pour la phraséologie et les informations de contextes si importantes en économie, c'est un gros avantage. De plus, l'étiquetage des informations, notamment par donneur d'ouvrage, facilite la tâche lors de mandats pour lesquels il est important de respecter le vocabulaire et les tournures propres à un client (corporate identity), par exemple dans la documentation destinée aux actionnaires ou au public en général.

Les données enregistrées par les outils de TAO nécessitent cependant aussi quelques travaux d'entretien. La rédaction des fiches de la base terminologique demande en particulier un peu de temps et les répondants de Laurent Lagarde avouaient pour cette raison ne pas toujours remplir consciencieusement tous les champs (Lagarde, 2009 : 269). De plus, les termes enregistrés doivent parfois également être revérifiés lors de la prochaine traduction. Certains traducteurs encore préfèrent constituer des glossaires dans Excel, Word ou même sur papier, puis transférer plus tard les termes dans leur base de données ; cependant, là aussi, le manque de temps est un obstacle.

Finalement, les outils de TAO permettent encore de conserver l'exacte mise en page du texte source dans le texte cible. C'est un avantage pour les documents à la présentation particulièrement complexe et qui permet aux professionnels de se concentrer sur l'essentiel – la traduction.

3. La traduction économique en pratique

Maintenant, nous le savons : la traduction financière, peu documentée, reste une *terra (presqu') incognita*, tant au niveau de la théorie que de la pratique. Dans les deux premiers chapitres de ce travail, j'ai constaté que les données concrètes sur la traduction économique étaient rares. Les renseignements concernant la pratique de cette spécialisation le sont encore plus. Les questions sont donc nombreuses et complexes.

3.1. Les données actuellement disponibles

On se demande par exemple comment se porte le marché de la traduction économique et quels sont les besoins actuels. Nous avons vu que l'offre ne semble pas être suffisante pour satisfaire la demande, conséquence des possibilités de formations particulièrement maigres. Selon l'*Enquête européenne sur les conditions d'exercice des traducteurs* menée en 2008, la spécialisation « Économie & gestion » est la troisième la plus courante derrière Industrie & technique et Juridique & politique (Colombe, 2008 : 7). L'*Enquête Tarifs 2009* de la Société française des traducteurs confirme ce classement (Société française des traducteurs, 2009 : 12). Mais alors, qui sont les traducteurs financiers et comment en sont-ils arrivés à cette spécialisation ? La Suisse, pays non plus quadrilingue, mais bel et bien plurilingue, et profitant d'une économie dynamique, ne possède aucunes données chiffrées sur la traduction économique dans le secteur privé ou public, ou même sur la traduction en général. À l'Office fédéral de la statistique, on m'a renvoyé à l'ASTTI, qui ne procède à aucun recensement ou même sondage d'opinion auprès de ses membres ; au Fonds national suisse, où l'on coordonne pourtant plusieurs projets de recherche ayant trait à la langue, à l'économie et même à l'interprétation, Christian Mottas m'a répondu : « Les traducteurs et traductrices échappent - c'est un avis très personnel - au contrôle par des instances officielles. Pour cette raison, il est extrêmement difficile de mener une statistique »²⁹ et m'a conseillé d'essayer les écoles de traduction... en vain. Quant aux types de textes qu'ils traduisent, mon unique source est l'enquête menée en 2006 par Séverine Billon dans le cadre de son mémoire de master sur les besoins en traduction des entreprises suisses. On y apprend que 16 % des 87 entreprises, interrogées font traduire des propositions commerciales, 14 % des contrats commerciaux, 14 % des rapports annuels (rapports financiers, rapports d'activité, rapports de gestion), 9 % des documents financiers et 6 % des études diverses (études de marché, études financières, analyses économiques). Sont aussi évoqués, mais en nombres insignifiants, des documents d'ouverture des comptes (secteur bancaire), des factures et des plans de développement (ou *business plans*). Les traductions vers le français se font à partir de textes sources en anglais (62 %), en allemand (53 %), en italien (8 %), en russe (5 %), etc. (Billon, 2006). Cependant, ces valeurs changent sans doute beaucoup selon la branche du donneur d'ouvrage et son pays d'implantation.

On s'interroge également sur les méthodes de travail et les sources documentaires à la disposition de ces derniers, puisque les ouvrages descriptifs et didactiques à ce sujet sont, eux aussi, pour ainsi dire inexistants. J'ai donc décidé de m'intéresser de plus près aux sources documentaires utilisées par les traducteurs économiques.

3.2. L'enquête

3.2.1. Présentation

Sur la base de mes recherches, j'ai créé un questionnaire destiné aux traducteurs économiques travaillant vers le français. Je leur ai posé des questions portant sur leur formation, les sources documentaires qu'ils consultent et l'utilisation qu'ils font des outils de TAO (questionnaire en annexe, p. 69 ss). Mon but était d'une part d'obtenir un aperçu de l'usage

²⁹E-mail de Christian Mottas du 18.05.2012.

qu'ils font des ressources à leur disposition et d'autre part de tirer des parallèles entre la situation professionnelle (expérience, statut, pratique) et la démarche adoptée pendant l'activité traduisante. Pour des questions de faisabilité, j'ai favorisé l'approche qualitative plutôt que quantitative. J'ai posé mes questions de façon à obtenir des réponses circonstanciées.

J'ai envoyé mon questionnaire aux traducteurs de l'ASTTI, à diverses personnes que j'avais contactées pour des renseignements durant la phase préparatoire de mon travail, aux services linguistiques du Département fédéral de l'économie (DFE) et du Département fédéral des finances (DFF)³⁰, à l'agence de traduction 24 Traduction dont je savais qu'elle effectue les traductions pour la banque UBS, au service linguistique de la Bourse suisse et à celui de la banque Crédit Suisse. J'ai reçu 20 réponses provenant du DFF, du DFE, des traducteurs de l'ASTTI et de l'École de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève.

3.2.2. Résultats

3.2.2.1. Activité

Mes répondants travaillent soit en tant qu'indépendants (8), soit dans un service linguistique (11) et un allie les deux activités. Il faut toutefois aussi prendre en compte que seuls neuf font de la traduction économique 50 % ou plus de leur temps d'activité total. Parmi les indépendants, seuls deux affirment consacrer plus de 40 % de leur temps de travail à la traduction économique (80 et 99 %). Les réponses des employés des services linguistiques laissent aussi penser qu'un certain nombre des mandats reçus ne portent pas sur des textes de nature économique ou financière. La question concernant le pourcentage du chiffre d'affaires n'a amené que peu de réponses intéressantes en raison du grand nombre de salariés. Mon but était de voir si peut-être la traduction économique est mieux payée en raison du haut niveau de spécialisation nécessaire. Seules deux personnes ont indiqué des pourcentages qui ne sont pas identiques : l'une consacre 10 % de son temps à la traduction économique et génère ainsi 12 % de son chiffre d'affaires, ce qui semble corroborer mon hypothèse ; cependant, l'autre travaille à 50 % pour 40 % du chiffre d'affaires. Cette incohérence peut éventuellement s'expliquer par le fait que ce répondant traduit aussi bien en tant qu'indépendant qu'en tant que salarié.

Tous les répondants ont l'allemand dans leur combinaison, à une exception près (indépendante avec l'anglais et l'espagnol en langue source) ; nombreux sont ceux qui ne travaillent que depuis cette langue. Les autres y ajoutent l'anglais, parfois l'italien. J'ai en effet cherché à diffuser mon questionnaire principalement en Suisse, raison pour laquelle j'ai par exemple renoncé à l'envoyer à la Société française des traducteurs (SFT). Étant donné l'importance de l'allemand dans le pays, ces résultats sont très représentatifs. On peut d'ailleurs supposer que les clients des indépendants sont eux aussi basés en Suisse.

3.2.2.1. Expérience et formation

Sur mes vingt répondants, dix exercent la traduction économique depuis 15 ans ou plus, cinq ont entre 10 et 15 ans d'expérience et cinq entre 1 an et demi et 6 ans. Ces derniers travaillent dans des services linguistiques alors que plus de la moitié leurs collègues plus expérimentés (8, plus un répondant exerçant les deux activités) sont traducteurs indépendants.

Il est particulièrement intéressant de constater qu'une minorité a étudié la traduction en tant

³⁰ En Suisse, l'Administration fédérale est formée de sept départements, comptant près de 90 offices, en plus de la Chancellerie fédérale. Chaque département est soumis à la direction d'un conseiller fédéral ou d'une conseillère fédérale. Les Départements fédéraux de l'économie et des finances possèdent chacun des services linguistiques centraux.

que telle : une répondante est diplômée de l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT) et huit possèdent un master (ou une licence) de l'École de traduction et d'interprétation de Genève (ETI). Parmi ces derniers, seuls trois ont ajouté des études supplémentaires à ce diplôme : l'un a fait une année en sciences économiques, l'autre a obtenu une licence en sciences politiques et la dernière a étudié en plus à l'École supérieure de traduction et de relations internationales (ESTRI) après une licence en langues étrangères appliquées à Lyon. Cinq répondants ne possèdent qu'un diplôme en langues (lettres et sciences humaines), deux ont une formation économique, une personne formée dans le domaine commercial y a ajouté des études de philosophie et un répondant est licencié en sciences politiques. Deux répondants donnent des réponses surprenantes : l'une des indépendantes ne signale aucunes études et explique avoir appris la traduction économique « sur le tas » alors que l'un des employés à la Confédération est ingénieur-agronome de formation.

L'immense majorité des répondants (17) affirment d'ailleurs avoir appris la traduction économique en autodidactes. De plus, neuf sont formés dans un seul domaine (en langue, en traduction, en économie, ou autre) et n'ont pas approfondi leurs connaissances en traduction ou en économie de quelque manière que ce soit. Les deux personnes qui ont coché « Formation supplémentaire en économie » ont indiqué pour l'une des cours du soir à l'Université de Fribourg en 2007 et pour l'autre une année académique en sciences économiques (mention économie politique) à l'Université de Genève. Un diplômé de la Haute école pédagogique St-Gall a indiqué une formation supplémentaire en traduction à l'Institut Etienne Dolet de Lausanne³¹.

Comme moyen de spécialisation, les répondants ont indiqué les séminaires de traduction financière à l'École de la Bourse (Euronext)³², des cours organisés par la Confédération pour les employés des services linguistique, des journées de formation, certains colloques de l'Association internationale langue et économie, les colloques de l'ASTTI et de l'ETI. Enfin, une traductrice possédant une licence en Lettres s'est spécialisée entre autre grâce à un stage et le diplômé de la Haute école pédagogique St-Gall m'a expliqué : « Mon ancien chef, juriste de formation, m'a enseigné les notions juridiques (et économiques) de base ». Ici, les employés de services linguistiques ont en effet un clair avantage sur les indépendants qui ne peuvent pas toujours donner leurs textes à réviser à des collègues ou réfléchir à un problème à plusieurs.

Sur six répondants n'ayant pas étudié la traduction ou les langues, seule la personne n'ayant indiqué aucune formation a participé à des colloques (ASTTI, ETI) et suivi un séminaire de traduction juridique (ETI). Les trois autres, dont l'ingénieur-agronome de formation, ont appris entièrement en autodidacte.

Il est plutôt étonnant que si peu de répondants sont véritablement formés à la traduction économique, surtout étant donné les recommandations pressantes de François Houbert, Jeanne Dancette ou encore Dominique Jonkers, qui semblent penser que se lancer dans la traduction économique sans s'être spécialisé auparavant – et à plus forte raison sans avoir étudié ni la traduction, ni l'économie – est un exercice hasardeux aux risques et périls du traducteur et de ses clients. Trois des répondants, diplômés de l'ETI, expliquent que la traduction économique leur a été enseignée dans le cadre de leurs études, alors qu'Abdoulaye Diop souligne dans son mémoire que ce n'est pas non plus entièrement suf-

³¹ L'Institut Étienne Dolet a pour but de promouvoir la traduction comme profession et comme discipline, de devenir un centre de rencontre pour les professionnels de la branche, de constituer une plate-forme d'échanges entre universitaires intéressés par la traduction et le monde professionnel de la traduction, d'encourager la formation continue des traducteurs, de publier des ouvrages exclusivement axés sur la traduction professionnelle, d'explorer de nouvelles pistes en coopération avec des universités et des établissements d'enseignement supérieur. (<http://dbserv1-bcu.unil.ch/dbbcu/editeurs/editvd.php?Code=&Genre=3&Num=857>)

³² L'École de la Bourse dispense en effet de nombreuses formations notamment sous forme de séminaires, mais ne propose actuellement aucun cours sur la traduction économique. (<http://www.ecolebourse.com/>)

fisant pour se considérer comme un spécialiste en traduction économique. Il est certain que le manque patent de formation spécialisée est pour beaucoup dans cet état de fait. Cependant, je constate aussi que les répondants moins expérimentés (jusqu'à 6 ans de pratique) disposent à une exception près de formations plus diversifiées (traduction ou lettres avec des formations supplémentaires en économie), ce qui semble indiquer que le facteur essentiel est finalement plutôt l'expérience. La théorie et la pratique ne correspondent donc pas vraiment, peut-être aussi parce que comme Abdoulaye Diop et d'autres le font remarquer, la traduction économique est une spécialisation très recherchée et les clients ne trouvent tous simplement pas suffisamment d'experts. D'ailleurs, on peut s'imaginer que les indépendants, surtout en début de carrière, ont plus souvent tendance à accepter des textes relevant de domaines dans lesquels ils ne sont pas forcément spécialisés et se basent par la suite sur les recherches conséquentes qu'ils doivent alors faire. Quand aux services linguistiques, il leur arrive sans doute régulièrement d'engager de nouveaux collaborateurs qui ne sont pas spécialisés en traduction économique et de les former eux-mêmes.

3.2.2.3. Textes

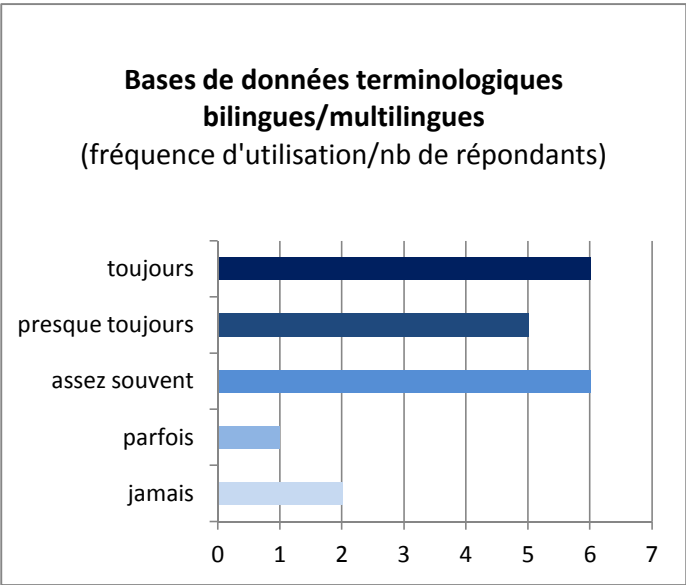
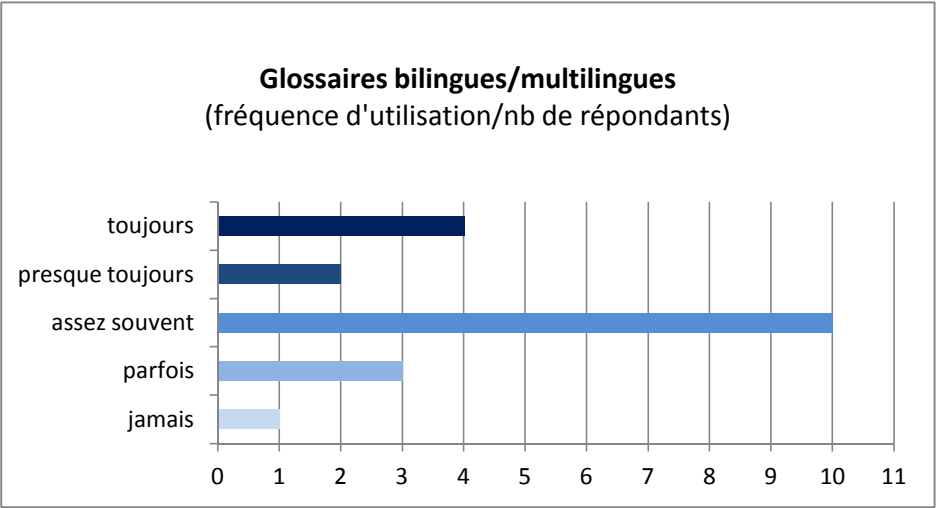
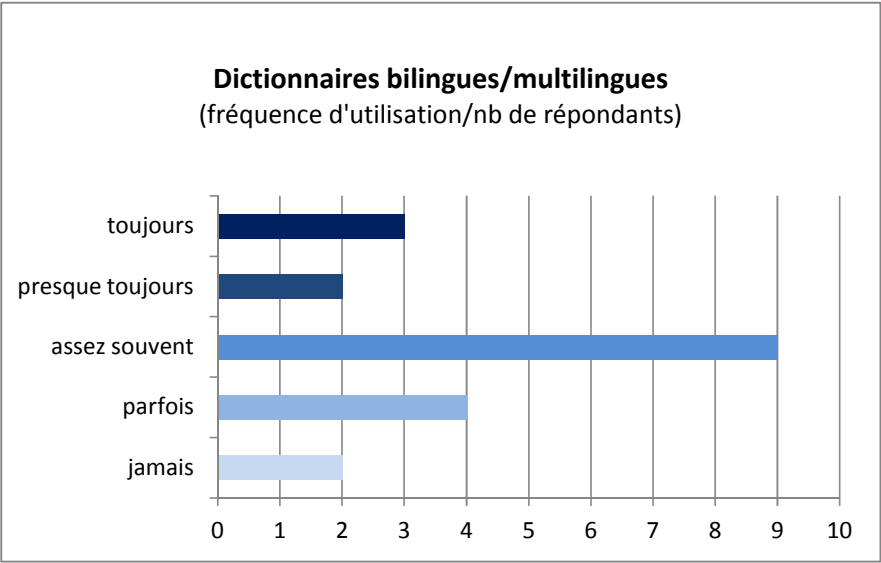
Les résultats de mon enquête confirment que les types de textes reçus par les traducteurs économiques sont très variés. En tête, on retrouve les rapports (cités 16 fois), les communiqués de presse (cités 15 fois). Viennent ensuite les textes législatifs tels des lois et des ordonnances (9), les articles (7), les informations aux clients, investisseurs, actionnaires (6) et les analyses (6). Les contrats (4) sont aussi mentionnés par quelques-uns. De très nombreux textes sont donc de nature partiellement juridique, plusieurs répondants précisent d'ailleurs que la traduction juridique est aussi une partie de leur travail (indépendants comme salariés). Je constate avec surprise que les manuels sont cités trois fois, devant les bilans financiers et les études (chacun 2 fois). Sont cités chacun une fois les statistiques, des textes sur la conjoncture, des travaux préparatoires dans le domaine législatif, des pièces dans le cadre de dossiers judiciaires, des textes pour la Caisse de pensions, des documents de droit pénal et des offres d'emploi.

Du fait que la majorité de mes répondants travaillent à la Confédération et traduisent donc des textes particuliers à l'administration suisse, les messages du Conseil fédéral (cités 5 fois), les réponses à des interventions parlementaires (2) et les documents de correspondance interne, comme par exemple des articles pour l'intranet du département (7), sont également cités plusieurs fois. À l'exception de ces documents propres à l'administration fédérale, je ne remarque pas de grosse différence entre les textes traduits par les indépendants et les membres des services linguistiques.

On notera que les textes de types journalistiques sont finalement bien représentés dans les réponses, alors même que, bien qu'ils constituent les corpus de nombre d'études sur le langage économique, ils sont très peu évoqués dans la documentation concernant la pratique de la traduction économique (voir 2.2.).

3.2.2.4. Sources documentaires textuelles

Les dictionnaires spécialisés, les glossaires et les bases de données terminologiques sont le plus souvent utilisés sous forme bilingue ou multilingue. Les graphiques ci-dessous montrent clairement que ce sont les bases de données qui rencontrent le plus de succès, suivies des glossaires, puis des dictionnaires.



Je soupçonne même que les résultats concernant les dictionnaires soient quelque peu faussés à la hausse : bien que la question concerne explicitement les dictionnaires spécialisés, plusieurs répondants ont cité ailleurs dans leur questionnaire des dictionnaires non-spécialisés, notamment le Robert, le Duden et le dictionnaire des difficultés pour les ouvrages papier, la version multimédia du Robert et les dictionnaires en ligne Pons et Leo. Ces ouvrages n'étant pas spécifiques à la traduction économique, ils n'auraient pas dû être compris dans les réponses. Toutefois, cet ordre de préférence confirme mes conclusions du chapitre précédent : les dictionnaires spécialisés sont moins volontiers utilisés que les bases de données. Compte tenu des fortes critiques généralement exprimées par les lexicographes et les traducteurs au sujet de ces ouvrages (voir pt. 2.4.2.1.), je trouve même que les résultats sont étonnamment positifs.

Parmi les ouvrages sur papier préférés de mes répondants figurent le *Dictionnaire de l'économie, du droit et du commerce* de Georges et Brigitte Potonnier, le *Dictionnaire juridique et économique* de Michel Doucet, le *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière* de Louis Ménard et le *Dictionnaire Commercial Financier et Juridique* de Robert Herbst. Le seul dictionnaire spécialisé en ligne qui soit mentionné est le *Glossaire financier* de Pierre Vernimmen (unilingue) dont j'ai déjà parlé plus haut. Personne ne mentionne ni le *Dictionnaire des marchés financiers* (Antoine, 2008), ni le *Larousse de l'économie*, ni le *Dictionnaire d'Apprentissage du Français des Affaires* (Binon, 2001) que j'avais découvert au cours de mes recherches. Je constate également qu'apparemment, contrairement à ce qui ressort de mes précédentes conclusions, les définitions des termes économiques ne sont pas un véritable besoin, puisqu'aucun des bilingues cités n'en contient. Il faut croire que les praticiens préfèrent travailler avec un bon dictionnaire bilingue et si nécessaire rechercher les définitions parallèlement sur internet ou dans d'autres ouvrages, par exemple les glossaires. Les résultats de mon enquête indiquent d'ailleurs que ces derniers sont plus utilisés que les dictionnaires. Les réponses à la question 10³³ ne citent néanmoins que deux ouvrages de ce type : le *Glossaire de l'économie de l'OCDE* et le *Lexique d'économie* d'Ahmed Silem (« pour la terminologie économique et les explications sur les notions économiques »). On peut de plus s'imaginer que les répondants comprennent peut-être aussi les glossaires qu'ils créent eux-mêmes dans Excel ou dans Word, surtout que plusieurs d'entre eux indiquent ne pas posséder de base de données terminologique.

La base des données terminologiques de la Confédération, Termdat, est plébiscitée pour sa fiabilité, sa rapidité d'usage et sa fonction d'affichage bilingue par tous les employés des services linguistiques et même par l'une des indépendantes. Les bases Termium et IATE sont mentionnées par beaucoup pour des raisons similaires. Il faut cependant noter que les versions disponibles au public (et donc aux traducteurs indépendants) sont bien moins complètes et d'usage moins confortable que celles auxquelles les services internes ont accès. Multiterm, la banque terminologique propre au service du DFF, est également citée. Une traductrice précise que les bases terminologiques internes contiennent plus de 10 000 fiches au total.

Dans les réponses concernant les textes parallèles, je constate avec surprise que bien que les textes spécialisés similaires au texte traduit sont beaucoup utilisés par une majorité (13 réponses entre « assez souvent » et « toujours »), six répondants estiment ne jamais les consulter ou presque. En outre, il semblerait que les traducteurs dans les services linguistiques y ont en moyenne plus souvent recours (tout comme d'ailleurs à une mémoire de traduction), sans doute en raison du fait qu'ils travaillent plus souvent sur des textes au format fixe contenant nombre de formules figées (messages, lois, correspondance officielle, etc.). De plus, les personnes qui consultent peu ces textes ont toutes au moins 10 ans d'expérience, ce qui suggère qu'elles ont suffisamment l'habitude pour ne pas avoir besoin d'avoir le texte sous les yeux.

³³ « Quelles sources textuelles appréciez-vous particulièrement/utilisez-vous beaucoup (précisez svp le nom de l'ouvrage, du périodique, du site web, etc.) et pourquoi ? »

Sans surprises, les sites de l'administration fédérale (notamment le recueil systématique du droit fédéral³⁴), des organisations internationales (FMI, banque mondiale, OMC, etc.), et de l'Union européenne (notamment EurLex³⁵) sont couramment utilisés. L'une des traductrices du DFE précise que si elle utilise beaucoup le site de l'administration, c'est parce que « les auteurs des textes [sources] se basent eux-mêmes sur des textes déjà existants, donc il est intéressant voire indispensable de consulter des traductions qui ont déjà été faites ». Ces indications correspondent avec les résultats obtenus à la question 8 pour les lois et règlements : 19 répondants utilisent ces sources textuelles « assez souvent » « presque toujours » ou « toujours », sans qu'on remarque de grosses différences entre les indépendants et les employés de la Confédération (ceux-ci semblent les utiliser un peu plus souvent). L'exception est une traductrice indépendante qui ne consulte jamais les lois et règlements et sa réponse s'explique par le fait qu'elle indique comme types de textes reçus la publicité pour une carte bancaire, des commentaires de bourse et des études³⁶.

Un répondant mentionne encore le site de l'agence Reuters : si celui-ci ne permet pas d'affichage bilingue, il constitue néanmoins une immense réserve d'articles de presse spécialisée. Le répondant déclare d'ailleurs « toujours » se servir d'articles comme ressources textuelles. Une autre personne indique lire au travail la revue *Problèmes économiques*, qui « donne un aperçu des grandes questions économiques actuelles ». Pour le reste, je note que près de la moitié des répondants (9) affirment ne jamais ou presque jamais consulter d'articles spécialisés. Cependant, comme la question « Quelles sources textuelles utilisez-vous et à quelle fréquence ? » n'était pas formulée de manière très précise, il se peut que plusieurs des répondants lisent des articles, mais n'y effectuent pas de recherches ponctuelles pendant pour une traduction.

Les encyclopédies de même que les manuels sont relativement peu consultés. Seules l'Encyclopédie Universalis et Wikipédia sont mentionnées. À ces ouvrages s'ajoutent certains dictionnaires encyclopédiques tels le portail lexical du CNRTL³⁷ (une répondante indique qu'elle y cherche « en particuliers les synonymes »), le Trésor de la langue française³⁸ ou le Deutsches Universalwörterbuch.

Concernant les normes, bien que dix répondants indiquent les consulter « assez souvent » à « toujours », personne n'indique de quel type de norme il s'agit, j'ai donc de la peine à interpréter ce résultat.

Fait intéressant : la seule traductrice ayant l'espagnol dans sa combinaison note : « Pour l'espagnol, les sources sont plus rares, mais le travail aussi... ». Contrairement à ce que je suggérais plus haut, la combinaison linguistique n'a donc pas besoin d'être exotique pour que les ressources se fassent plus rares. Les répondants traduisant également depuis l'italien ne signalent pas de tels problèmes, mais il est vrai qu'ils travaillent tous deux à la Confédération et ont donc le site de l'administration fédérale à leur disposition.

3.2.2.5. Support

La question du support des sources textuelles est particulièrement tranchée. Bien que tous les répondants n'aient pas indiqué de pourcentage, l'immense majorité plébiscite l'usage d'internet. Les pourcentages indiqués pour la fréquence d'utilisation sont élevés. La majorité des réponses varient entre 80 et 95 %, et mentionnent comme principaux avantages la variété et l'actualité des informations et la rapidité des recherches. La recherche sur Google est un moyen apprécié des répondants, plusieurs déclarent y recourir.

³⁴ <http://www.admin.ch/ch/fr/rs/rs.html>

³⁵ <http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>

³⁶ Il faut aussi préciser qu'elle ne travaille actuellement plus dans le domaine et a rempli mon questionnaire sur la base de son activité d'il y a plusieurs années.

³⁷ www.cnrtl.fr/portail

³⁸ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no;>

Les outils utilisés malgré tout de préférence sur papier sont les dictionnaires : le Robert (le Petit, le Grand et celui des noms propres), les dictionnaires des difficultés de la langue française, le Guide du typographe, le Grevisse, le Duden ou encore l'Oxford Dictionary, en plus de tous les dictionnaires spécialisés cités plus haut (pt. 3.2.2.5.). Les répondants expliquent notamment : « C'est toujours agréable de consulter le Petit Robert et le Grevisse en version papier... », « [C'est] plus confortables à l'emploi ». Une autre répondante qui utilise des ressources papier à 40 % précise : « Je fais confiance à mes dictionnaires [papier] pour la trame de fond de mes traductions ». Pour les 60 % restants, elle utilise internet qui « offre des ressources plus actualisées. Je travaille souvent en recherche aléatoire sur Internet pour commencer et je vérifie plusieurs fois ce que j'ai trouvé sur des dictionnaires, glossaires ou sites dont je suis sûre ». J'observe tout de même que les traducteurs moins expérimentés (et donc a priori plus jeunes) utilisent justement moins les dictionnaires et donc moins d'ouvrages sur papier que leurs collègues exerçant la traduction économique depuis au moins 10 ans. Seule une personne utilise internet autant que les sources papier (45 % chacun et 10 % pour les ressources multimédia).

À ces réponses s'ajoute le cas particulier d'une indépendante qui déclare utiliser uniquement des sources papier et mentionne le *Dictionnaire Commercial Financier et Juridique* de Robert Herbst. Je lui ai téléphoné pour obtenir des précisions : elle m'a expliqué qu'elle ne fait actuellement plus de traduction économique et a donc rempli mon questionnaire sur la base de son expérience passée. Ayant commencé la traduction il y a trente ans, elle a vécu l'évolution des technologies, de la machine à écrire au fax en passant par tous les stades de l'ordinateur. Elle utilise volontiers le téléphone pour prendre contact avec les clients, car elle considère qu'un service personnalisé est la plus value des indépendants. Actuellement, elle utilise bel et bien internet, principalement en faisant des recherches Google : comme elle ne fait de la traduction économique plus que pour dépanner des clients, elle a peu de pratique et ne connaît pas les sites spécialisés. Elle utilise par contre très volontiers les forums internet et a suivi plusieurs formations proposées par l'ASTTI, dont elle est membre.

Enfin, les ressources sur support multimédia sont peu utilisées. Une seule personne parmi les indépendants indique utiliser des ressources multimédia et y recourir dans 10 % des cas. Ce résultat pourrait avoir une explication bien simple : pourquoi investir dans un dictionnaire sur CD-Rom lorsqu'on en trouve une grande variété sur internet ou qu'on en possède déjà sur papier ? Les réponses des employés des services linguistiques, qui ont quant à eux un certain nombre de logiciels à leur disposition, ne sont pas beaucoup plus favorables. Un traducteur du DFF indique utiliser une base de données (70 %, sans doute celle de Multitrans étant donné ses réponses aux questions qui suivent), un autre l'Encyclopédie Universalis (5 %). Une indépendante indique un usage de 10 %, sans autres précisions. Le quatrième et dernier répondant apprécie le Petit Robert électronique (5 %) qu'il trouve « fantastique puisqu'il permet de faire des recherches "plein texte" et pas seulement via la nomenclature... ». Cette remarque rejoint partiellement ma réflexion sur la difficulté de trouver un terme dans un dictionnaire (voir pt. 2.4.2.1).

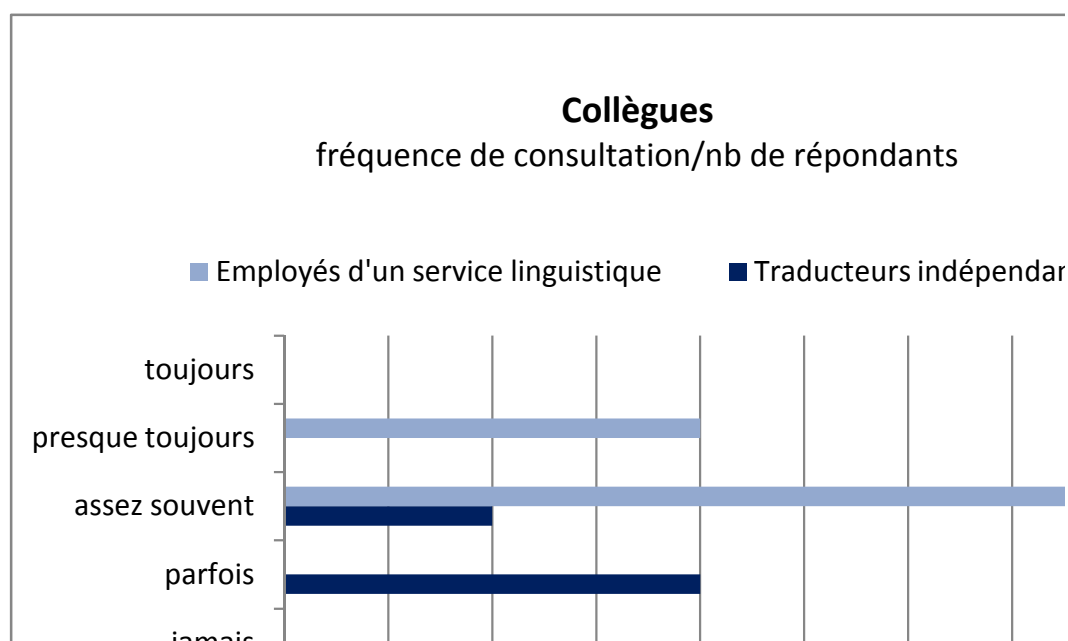
3.2.2.5 Sources documentaires humaines

Le client (y compris l'employeur pour les traducteurs internes)³⁹ est de loin la source humaine la plus appréciée de mes répondants : dix d'entre eux affirment s'y référer « toujours » ou « presque toujours ». En moyenne, les employés de services linguistiques y recourent un peu plus, mais cette différence s'explique aussi par le fait qu'en tant que membres d'un service internes, ils ont un accès très facile aux donneurs d'ouvrages et ont peut-être aussi moins de scrupules à les « déranger ». Dans l'administration fédérale, on attend d'ailleurs des collaborateurs scientifiques qu'ils se tiennent à la disposition des traducteurs. On peut s'imaginer que cette nette préférence n'est pas particulière à la traduc-

³⁹ Dans le questionnaire, une dénomination plus précise aurait été « donneur d'ouvrage ». Je crois cependant que les termes utilisés ont été compris

tion économique, mais vaut pour toutes les spécialisations relativement techniques.

Quant aux collègues, ils n'obtiennent pas des résultats aussi élevés qu'on aurait pu attendre dans une profession libérale, dans laquelle il paraît essentiel de pouvoir compter sur son réseau professionnel. Les indépendants consultent les collègues notablement moins que les employés de service linguistique. Cette constatation correspond à l'affirmation d'une indépendante contactée pour des précisions et qui déplore que ses confrères aient tendance à travailler « dans leur coin ». Je trouve cette remarque intéressante : le dépouillement des questionnaires reçus m'a en effet permis de constater que, sous plusieurs aspects, les différences sont beaucoup plus marquées d'un traducteur à l'autre parmi les indépendants que parmi les employés de service linguistique.



Il faut toutefois souligner que les indépendants qui ont participé à mon enquête sont tous membres de l'ASTTI et possèdent donc malgré tout des contacts avec le monde de la traduction. Six des membres de l'ASTTI mentionnent l'association, ce qui amène la question de savoir pourquoi les deux indépendants restants, membres eux aussi de l'association, ne l'ont pas indiquée comme moyen de se créer ou d'agrandir leur réseau professionnel. J'ai posé la question et reçu la réponse suivante : « il est vrai que je travaille de manière assez indépendante et que je ne délègue que rarement, et à 2 ou 3 collègues amis de longue date. Mon adhésion aux associations de traducteurs est surtout précieuse pour la formation continue qu'elle apporte et aussi pour le rôle qu'elle joue dans la défense de nos intérêts. Par ailleurs, il est vrai que le fait d'être membre me rend visible et m'apporte de la clientèle ».

Si les indépendants ne contactent pas forcément leurs confrères, ils utilisent beaucoup plus les forums que les salariés, dont seuls deux affirment y recourir « parfois ». L'une des indépendantes déclare ne jamais les utiliser, mais précise : « Je consulte les forums indirectement (réponses apportées à d'autres) », ce qui revient en somme à consulter une source textuelle. C'est sans doute aussi le cas de plusieurs autres répondants puisque les postes de ces forums sont souvent bien référencés dans les moteurs de recherches.

Finalement, les experts sont régulièrement contactés, bien que moins que les collègues ou le client. Les répondants qui ont la chance d'en connaître par le biais d'une profession précédente ou parallèle, ou qui travaillent en collaboration avec eux (comme à la Confédération où les donneurs d'ordre sont les auteurs des textes et donc les experts) affirment y recourir à l'occasion. Je ne constate pas de grande différence entre les réponses des indépendants et celles des employés de services linguistiques. Seuls deux répondants affirment avoir contacté des personnes trouvées dans l'annuaire ou sur internet, un pourcentage un peu moins élevé que celui qu'avait obtenu Laurent Lagarde (16,6 %), mais ce n'est

pas surprenant compte tenu de la différence de nos démarches respectives (Lagarde, 2009 : 240).

En général, j'observe que les indépendants ont tendance à plus varier le type de sources humaines que leurs confrères salariés. Ils consultent notamment des contacts acquis par le biais d'une profession précédente ou parallèle.

En conclusion, je trouve intéressant de comparer mes résultats avec ceux de Kim Lacroix et de Laurent Lagarde. Malgré nos démarches relativement dissemblables, certains éléments présentent de nettes similarités : notamment, les clients et les experts semblent toujours particulièrement appréciés. Quant aux clients, ils sont apparemment pour les répondants de Kim Lacroix souvent un contact de dernier recours, alors qu'au contraire nombre des traducteurs ayant participé à mon enquête et à celle de Laurent Lagarde s'adressent à eux en premier lieu (dans mon cas, en particulier les employés de la Confédération). Finalement, j'ai aussi obtenu une réponse qui mentionnait les « amis » spécialistes du domaine recensés par Laurent Lagarde.

Mes résultats Source	Fréquence de consultation		
	Toujours – Presque tou- jours	Assez souvent	Parfois – Jamais
Collègues	20 %	50 %	30 %
Forum	5 %	5 %	90 % (jamais : 70 %)
Clients	50 %	40 %	10 %
Experts	20 %	35 %	45 %

Résultats de Kim Lacroix Source	Fréquence de consultation		
	Toujours – Presque tou- jours	Assez souvent	Rarement – Jamais
Collègues	7,0 %	65,1 %	27 ,9 %
Clients	5,9 %	44,7 %	49,4 %
Experts en la matière (langue cible)	2,4 %	31,0 %	66,7 %
Experts en la matière (langue source)	0,0 %	27,4 %	72,6 %

(Lacroix, 2010, reproduction partielle)

Résultats de Laurent Lagarde	
Types de contact	Pourcentage de réponses
Confrères (traducteurs spécialisés dans le domaine)	27,7 %
Connaissances par l'intermédiaire du client	27,7 %
Collaboration avec le client	22,2 %
Spécialistes trouvés dans l'annuaire ou sur Internet	16,6 %
« Amis » spécialistes du domaine	5,8 %

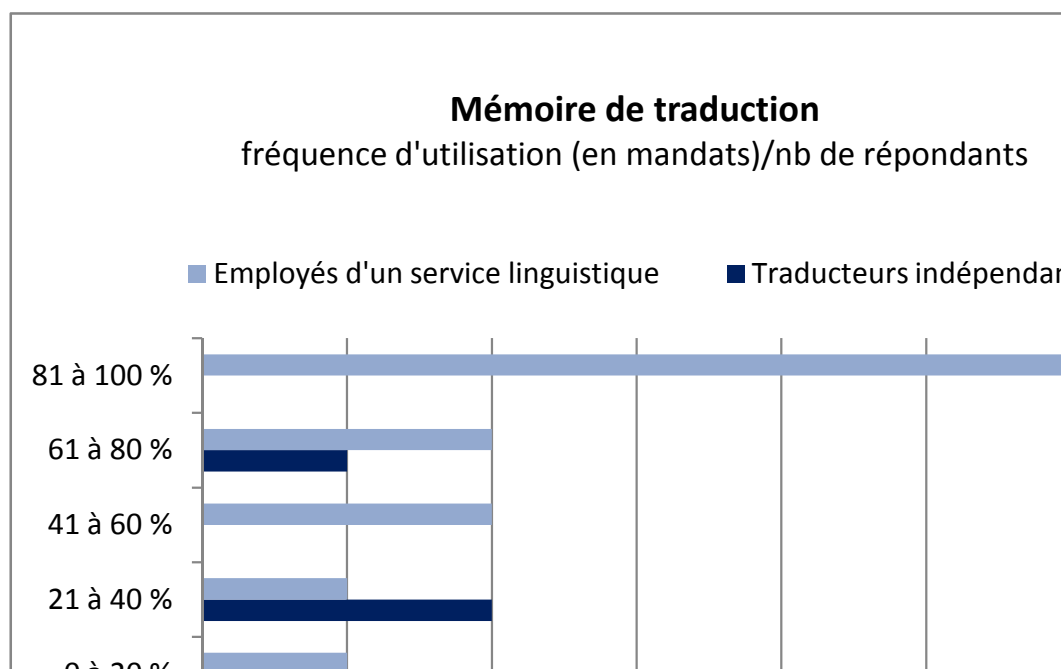
(Lagarde, 2009 : 240, tableau 16)

3.2.2.6. Les outils de TAO

Près des trois quarts des répondants (14) déclarent utiliser des outils de TAO, majoritairement Multitrans (Confédération) et Trados (indépendants). On notera que tous les traducteurs qui affirment ne pas utiliser d'outil de TAO ont plus de 10 ans d'expérience.

Selon les réponses obtenues, les outils de TAO semblent présenter certaines limites. Trois répondants émettent certaines réserves quant à l'utilité de ces outils. L'une explique : « Je changerai peut-être encore d'avis, mais j'ai plutôt tendance à considérer les outils de TAO comme une perte de temps ». Une indépendante qui n'utilise aucun outil de TAO précise : « J'ai une clientèle très variée et des textes très divers à traduire. Je ne travaille pas pour de grandes sociétés employant de nombreux traducteurs et je ne travaille jamais au sein d'un réseau de traducteurs. Par conséquent, je n'ai jamais ressenti le besoin de TAO. En revanche, j'ai classé mes fichiers de manière à pouvoir retrouver facilement des textes, passages ou morceaux déjà traduits ». Laurent Lagarde relevait aussi dans son enquête que certains traducteurs préfèrent faire des recherches manuelles pour retrouver une ancienne traduction. Une autre indépendante indique : « J'utilise la TAO surtout quand elle est imposée par le client. Elle ne se prête pas à l'analyse financière ». Ce qui est intéressant, c'est qu'elle répond à la question 15⁴⁰ qu'elle utilise une mémoire de traduction pour les trois quarts des mandats ; apparemment, les clients exigent donc souvent les outils de TAO. Quant à la seconde affirmation, elle peut sembler subjective, puisque nombre de mes répondants utilisent la TAO alors qu'ils auraient le choix de ne pas le faire ; celle-ci représente donc bien un certain intérêt. Cependant, il faut aussi tenir compte du fait que les services linguistiques, indépendamment de la nature des textes traduits, ont un avantage supplémentaire à travailler avec ces outils qui leur permettent de rester cohérents malgré le grand nombre de leurs collaborateurs.

La fréquence d'utilisation d'une mémoire de traduction est par contre très variable, les extrêmes (entre 0 et 20 % et entre 81 à 100 % des mandats) étant beaucoup plus représentés. Il est particulièrement intéressant de constater que les indépendants en utilisent beaucoup moins souvent.



⁴⁰ « À quelle fréquence utilisez-vous une mémoire de traduction ? »

Les cinq indépendants répertoriés dans la catégorie « 0 à 20 % » ne possèdent en fait pas du tout d'outils de TAO et n'utilisent jamais de mémoire de traduction, alors que l'employé de service linguistique dans la même catégorie indique utiliser la mémoire de traduction pour 20 % des mandats. Les résultats sont relativement symétriques, allant décroissant pour les indépendants et croissant pour les salariés.

J'ai aussi demandé pour quels types de textes les traducteurs utilisaient le plus la mémoire de traduction. Sans surprise, les textes répétitifs, très techniques ou qui reviennent périodiquement sont beaucoup mentionnés. Il est d'ailleurs probable que les traducteurs à la Confédération ont beaucoup plus souvent à faire avec des textes formels dont des passages entiers peuvent et doivent être repris tels quels. Une traductrice du DFE précise utiliser souvent la mémoire de traduction pour les « rapports, accords, communiqués de presse, car ces textes sont souvent des "remakes" de textes déjà traduits [, mais d'y recourir rarement pour la] correspondance interne, car ce sont toujours des textes entièrement nouveaux ». L'une de ses collègues au DFF explique : « Ca dépend de la complexité du texte et de mon degré de familiarité avec la matière ». Une troisième note encore que « le choix d'utiliser ou non les outils de TAO dépend plutôt du format du fichier ». En effet, les PDF ou les PowerPoint ne sont pas compatibles.

Seules deux traductrices indépendantes travaillent sans base de données. Cinq indépendants utilisent la base de l'agence, sept aussi celle du client. La plupart utilisent deux bases en même temps. Les employés des services linguistiques mentionnent tous Termdat, certains y ajoutent la leur propre. Je n'ai malheureusement pas pu éclaircir plus avant ce que les répondants entendaient exactement par leur propre base de données terminologiques. Laurent Lagarde avait traité le sujet dans son enquête et en était arrivé à la conclusion qu'il existait plusieurs cas de figure.

Supports	Pourcentage de réponses
Glossaires informatisés	50 %
Mémoires de traduction	30 %
Bases de données (hors mémoires de traduction)	18 %
Fiches terminologiques (support papier)	2 %

(Lagarde, 2009 : 268, tableau 19)

Bien que personne n'ait mentionné tenir un glossaire personnel (sur Word ou Excel), je suppose, étant donné la fréquence d'utilisation de glossaire multilingue indiquée à la question 8, que c'est sans doute le cas pour certains de mes répondants.

Conclusion

À l'issue de ce travail, je constate que le thème de la traduction économique est bien trop large et comprend des aspects bien trop diversifiés pour que je puisse prétendre l'avoir traité de manière approfondie. J'ai néanmoins pu fournir un exposé de cette spécialisation et faire certaines observations intéressantes. En ce qui concerne la partie théorique, mon principal constat concerne l'état des recherches : malgré l'importance prise par la traduction économique sur le marché, la documentation sur le sujet est très lacunaire et se concentre sur certains aspects précis, sans jamais offrir une vue d'ensemble des difficultés qui lui sont propres et des ressources disponibles aux traducteurs spécialisés dans le domaine. Ce déficit semble provenir principalement du fait que le langage économique et les textes eux-mêmes ont été peu analysés. Mon travail a forcément été influencé par cet état des choses puisque nombre des questions que je me suis posées sont restées en suspens, faute de documentation susceptible de m'apporter des réponses.

Mes recherches m'ont cependant permis d'analyser en détail la problématique définie au début de ce travail : après avoir résumé les difficultés auxquelles le traducteur économique travaillant vers le français se retrouve confronté, j'ai pu déterminer quels types de ressources sont à sa disposition et définir une série de critères d'évaluation, tels la rapidité de la recherche, l'accessibilité de la ressource et la fiabilité de l'information. Sur cette base j'ai pu apprécier quels moyens d'aide étaient potentiellement plus efficaces.

À partir de là, j'ai mené ma propre enquête pour comparer mes conclusions théoriques avec ce qui se passe dans la pratique. L'exercice s'est révélé difficile : étant donné que j'ai préféré, dans l'espoir d'obtenir plus de réponse, rédiger un questionnaire relativement court (16 questions) et définir mon sujet de manière relativement précise (formation, ressources documentaires, outils de TAO), j'ai été obligé de laisser de côté plusieurs aspects intéressants et m'a parfois été difficile de replacer les réponses reçues dans le contexte général. Heureusement, j'ai pu partiellement remédier au problème en contactant personnellement les répondants pour leur demander des précisions. Toutefois, une enquête concernant de plus nombreux aspects serait à n'en pas douter pertinente.

Je me suis rendu compte après le dépouillement des résultats que mes conclusions théoriques, bien que justifiées, restaient souvent impraticables et ne correspondaient que peu à la réalité des traducteurs économiques interrogés. Finalement, il n'existe que peu de règles dans la pratique ; l'essentiel est de fournir en un temps raisonnable un texte cible de qualité qui corresponde aux attentes du client. En ce qui concerne les ressources et connaissances des traducteurs économiques, j'ai constaté que leur expérience et les connaissances préalables jouaient un très grand rôle quant à leur stratégie de travail. Pour le reste, ils mènent énormément des recherches ponctuelles « à tâtons », par exemple dans Google. Contrairement aux lexicographes et aux terminologues, les traducteurs ne semblent pas nourrir d'idéaux en matière de dictionnaires ou de bases de données terminologiques : ils utilisent les ressources qui existent, les combinent et complètent leurs recherches grâce à internet. Il est particulièrement frappant de constater que les dictionnaires, qui d'après mes conclusions théoriques sont d'une efficacité moindre, restent beaucoup utilisés dans la pratique.

On peut d'ailleurs se demander si un outil idéal permettrait véritablement de travailler mieux et plus vite. D'ailleurs, un outil idéal est-il véritablement concevable ? Les résultats de mon enquête prouvent que chaque traducteur économique développe ses stratégies propres en composant avec les outils à sa disposition. Il est de plus bien connu qu'en traduction, la théorie et la pratique sont difficilement conciliables. Par exemple, la qualité des textes cibles en traduction juridique n'est pas forcément meilleure dans la pratique, alors même que cette spécialisation fait l'objet de très nombreux ouvrages. L'élément le plus important semble être l'expérience ; la formation, en revanche, n'est apparemment pas un facteur décisif puisque comme le démontrent les résultats obtenus dans mon enquête, beaucoup de praticiens n'ont pas étudié la traduction. D'ailleurs, 39 % des répondants de l'enquête de la SFT n'ont pas étudié la traduction/interprétation (Société française des traducteurs, 2009 : 10) et l'étude de la Fédération Internationale des Traducteurs et Interprète-

tes (FIT Europe) menée au niveau européen révèle pour sa part que seuls un peu plus de 30 % des traducteurs ont suivi des études supérieures en traduction /interprétation (Colombe, 2008 : 6).

On peut donc se poser la question : dans quelle mesure des recherches approfondies sur la traduction économique influenceraient-elles véritablement le travail des traducteurs spécialisés dans le domaine ? Finalement, il semblerait bien que c'est en traduisant des textes économiques qu'on devient traducteur économique.

Bibliographie

- A4 Traduction. « Traduction Financière. La traduction financière : des dizaines de spécialités » [en ligne]. Disponible sur le site de A4 Traduction : <http://www.a4traduction.com/Traductions-financieres>.
- Fonds national suisse (FNS). *La politique linguistique en Suisse, terre d'accueil* [en ligne]. Présentation du rapport «Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse» (PNR 56). 2009. Disponible sur le site Fonds national suisse (FNS) : http://www.snf.ch/F/NewsPool/Pages/mm_fev17f.aspx.
- Action pour promouvoir le français des affaires (APFA). « Les listes terminologiques proposées par l'APFA » [en ligne]. Disponible sur le site de l'APFA : <http://www.presse-francophone.org/apfa/listes/listes.htm>
- AMMON, Ulrich. « Le choix approprié d'une langue lors de contacts internationaux » [en ligne]. Goethe-Institut e. V., Online-Redaktion, 2009. Publication du Goethe-Institut : Gesellschaft : Sprache : Mehrsprachigkeit: Plurilinguisme et économie. Disponible sur : <http://www.goethe.de/ges/spa/prj/sog/fst/fr4622069.htm>.
- ANTOINE, Joseph, CAPIAU-HUART, Marie-Claire. Dictionnaire des marchés financiers. Français, anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais. 2^e édition. Bruxelles : De Boeck, 2008.
- ARNTZ, Reiner. « Interlingualer Fachsprachenvergleich und Übersetzen ». In : SNELL-HORNBY, Mary, PÖCHHACKER, Franz, KAINDL, Klaus (éd.). *Translation Studies. An Interdiscipline*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company (Benjamins Translation Library 2), 1994. p. 245.
- AUREILLE, Marie-Cécile. *Pour une analyse des genres appliquée à la traduction économique : l'exemple du « mot du pdg »*. Mémoire de master en traduction. Genève : Université de Genève, École de Traduction et d'Interprétation, 2006.
- AUSTERMÜHL, Frank. Übersetzen im Informationszeitalter : Überlegungen zur Zukunft fachkommunikativen und interkulturellen Handelns im "Global village". Trier Wvt, 2001.
- BARRADA, Samia, ELIAS, Yousif. Traduire le discours économique. Implications didactiques pour la traduction français-arabe. Tanger : École Supérieure Roi Fahd de Traduction, 1992.
- BÄRTSCH, Christine. *La perméabilité aux anglicismes du français et de l'allemand dans le domaine économique et financier*. Mémoire de master en traduction. Genève : Université de Genève, École de Traduction et d'Interprétation, 2006.
- BEAUCHESNE, Jacques. *Dictionnaires des cooccurrences*. Montréal : Guérin, 2001.
- BÉCHET-TSARNOS, Valérie. *Wirtschaftsanglizismen. Eine kontrastive Analyse des Französischen, Deutschen und Neugriechischen*. Forum für Fachsprachen-Forschung, Band 68. Tübingen : Gunter Narr, 2005.
- BEHR, Irmtraud, HENTSCHEL, Dieter, KAUFFMANN, Michel, KERN, Anja (éd.). *Langue, économie, entreprise : le travail des mots*. Paris : Presse Sorbonne Nouvelle, 2007.
- BERBERAT, Didier (auteur du postulat). 04.3159 – *Postulat : Anglicismes. Le Conseil fédéral ne doit-il pas devenir le "Federal Executive Committee"?* (déposé au Conseil National le 18.03.2004, accepté le 18.05.2004) [en ligne]. Disponible sur Curia Vista - Objets parlementaires : http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20043159.
- BERGENHOLTZ, Henning, TARP, Sven (éd.). *Manual of Specialised Lexicography. The preparation of specialised dictionaries*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 1995.
- BEZBAKH, Pierre. *Dictionnaire de l'économie de A à Z* [en ligne]. Paris : Larousse, 2000. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/archives/economie>.
- BILLON, Séverine. La traduction dans l'entreprise. Enquête sur la gestion des besoins en

traduction des entreprises. Le degré de satisfaction des entreprises et leur perception du métier de traducteur et de la traduction. Mémoire de master en traduction. Genève : Université de Genève, École de Traduction et d'Interprétation, 2006.

BINON, Jean, VERLINDE, Serge, et al. (réd.). *Dictionnaire d'Apprentissage du Français des Affaires (DAFA)* [en ligne]. Grelep : 2001. Disponible sur : <http://www.projetdafa.net/>.

BOCQUET, Claude. Traduire les textes économiques, financiers et bancaires allemands aux différents niveaux du discours. Prilly, Lausanne : CB Service SA, 1993.

BUDIN, Gerhard, SOUKUP-UNTERWEGER, Irmgard, et al. Montific. Report on the Development of a Multilingual Glossary/Terminology/Ontology. WPN 2 Development – Adaptation of Innovation [en ligne]. Version 3. TermNet :University of Vienna. 16 May 2010. Disponible sur : <http://www.memolux.hu/stories/memolux/attachments/article/73/Montific%20report.pdf>.

BUHLMANN, Rosemarie. « Fachsprache Wirtschaft gibt es die ? ». *Jahrbuch Deutsch als Fremdsprache*, Band 15, 1989. p. 82-108.

CERRELLA BAUER, Silvia. Enquête sur la rémunération et la propriété des travaux de traduction et de terminologie réalisés sur mandat et à l'aide d'outils de traduction assistée par ordinateur [en ligne]. Communication présentée lors du Séminaire technique sur les droits d'auteur, la propriété intellectuelle et les outils d'aide à la traduction, Barcelone, le 13 octobre 2007, organisé par FIT Europe et Asetrad. Disponible sur : <http://www.fit-europe.org/vault/barcelone/Cerrella.pdf>.

Chancellerie fédérale. *Glossaires des anglicismes*. Banques de données, anglicismes, glossaire. Disponible sur : <http://www.bk.admin.ch/dienstleistungen/db/anglizismen/index.html?lang=fr>.

COHEN, Betty. *Lexique de cooccurrents. Bourse et conjoncture économique*. 2^e édition. Montréal : Linguattech, 2011. Partiellement disponible sur : <http://www.linguattechediteur.com/catalogue/lexique-de-cooccurrents>.

COLOMBE, Sabine Colombe, LAAKSO-TAMMISTO, Liisa, SANCHO, Javier (réalisation). Rapport de l'enquête européenne sur les conditions d'exercice des traducteurs menée en 2008 par la Fédération Internationale des Traducteurs et Interprètes (FIT Europe) [en ligne]. Disponible sur : www.fit-europe.org/vault/FIT_Europe_Rates_report_fr.pdf

CORDUVA, Barbara. « La Mémoire de Traduction : Un Outil de Traduction Assistée Par Ordinateur ». TranslationDirectory.com, Articles for translators. Disponible sur : <http://www.translationdirectory.com/article313.htm>.

DANCETTE, Jeanne. « Les véhicules de la mondialisation du langage économique ; mots et concepts de la mondialisation de la production : Langage « mondial » ? Un dictionnaire ontologique et encyclopédique de la mondialisation économique » [en ligne]. In : Realiter. *Terminologie et plurilinguisme dans l'économie internationale*. Journée scientifique « Terminologie et plurilinguisme dans l'économie internationale », Università Cattolica, 9 juin 2009. Session d'ouverture. Disponible sur : <http://www.realiter.net/spip.php?article1721>.

DELISLE, Jean. « Initiation à la traduction économique » [en ligne]. *Meta*, vol. 33, n° 2, 1988. p. 204-215. Disponible sur : <http://www.erudit.org/revue/meta/1988/v33/n2/002515ar.html?vue=resume>.

DIOP, Abdoulaye. *Rôle, place et perspectives de la traduction économique et financière à Genève*. Mémoire de master en traduction. Genève : Université de Genève, École de Traduction et d'Interprétation, 2005.

DOUCET, Michel. Dictionnaire juridique et économique. Allemand-français. München : C.H. Beck, 2012.

DUDAN, Marion. Du spécialiste au traducteur, en passant par le spécialiste bilingue, quel est le meilleur traducteur technique ? Apport d'une expérience portant sur la traduction de textes de dentisterie. Mémoire de master en traduction. Genève : Université de Genève, École de Traduction et d'Interprétation, 2008.

DURBAN, Christine, BLAKE, Robert (coordinateurs). 5^e séminaire sur la traduction financière : actes. Conférence organisée par la Bourse de Paris en juin 1997. Paris : C. Durban, 1998.

DURBAN, Christine. « La traduction financière ». In : Universités et Colloques Rennes 2. Spécialisation de métiers : actes du Colloque international sur les Spécialités et spécialisations dans la formation et les pratiques professionnelles des traducteurs, Université Rennes 2, 2002 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.colloque.net/archives/2002/Spec-M%E9tiers/Specimet021.htm>.

EDELMANN, Gerhard. Lexicography for specific purposes. Equivalence in bilingual and multilingual specialised dictionaries with reference to conceptual systems [en ligne]. WU Online Papers in International Business Communication. Vienna: Department of Foreign Language Business Communication, Vienna University of Economics and Business (WU), March 2012. Disponible sur : http://epub.wu.ac.at/3508/1/Edelmann_M%C3%A4rz2012_Lexicography_for_specific_purposes.pdf.

EISELE, Herbert. « L'aide documentaire à la traduction technique ou Ce que la terminologie apporte au traducteur et rédacteur techniques ». *La Linterna del Traductor*, n°6, décembre 2011. Disponible sur : <http://www.lalinternadeltraductor.org/n6/termino.html>.

ESCOUBAS BENVENISTE, Marie-Pierre. « La définition dans le texte économique écrit de vulgarisation savante » (en deux parties) [en ligne]. *Publif@rum*, Autour de la définition, n°11, 2010. Disponible sur : http://www.publifarum.farum.it/ezine_articles.php?art_id=146.

FANIN, Valérie. *Les métaphores dans la presse économique et financière et la question de leur traduction*. Mémoire de master en traduction. Genève : Université de Genève, École de Traduction et d'Interprétation, 1995.

FLUCK, Hans-Rüdiger. « Fachsprache Wirtschaft – Versuche einer Abgrenzung ». *Internationales Bulletin der Vereinigung „Sprache und Wirtschaft“*, n°57, 1977. p. 28-51. [Réédité in *Terminologie*. Bulletin n°32, Doc. n°5804/78. p. 19-31].

FRANJIÉ, Lynne. *La Traduction dans les dictionnaires bilingues*. Thèse de Doctorat en Lexicographie et Terminologie Multilingue, Traduction (LTMT), Université Lumière-Lyon 2. Paris : Le Manuscrit, 2009.

FUERTES OLIVERA, Pedro A.. « Metaphor and Translation: A case study in the field of economics » [en ligne]. In : FERNÁNDEZ NISTAL, Purificación, BRAVO GÓZALO, José María, MUNICIO, Angel Martín, et al. (éd.). *La traducción: orientaciones lingüísticas y culturales*. Valladolid : Universidad de Valladolid, 1998. p. 79-95. Disponible sur : <http://www.pedrofuertes.net/uploads/Metaphor%20and%20Translation.pdf>.

FURIÓ-BLASCO, Elies. « Discours narratif et conjoncture économique ». *Meta*, vol. 55, n°2, juin 2010. p. 309-328.

GASQUET (DE), Antoine (Président), PITON, Luc (Premier vice président). « Anglicisme et amalgame. La perversion des mots. Suite de l'affaire Kerviel » [en ligne]. Communiqué de la Fédération Française des Syndicats de Courtiers de Marchandises. Paris, 2008. Disponible sur : http://www.ffscm.com/00_koama/visu_ffscm/index.asp?sid=334&cid=12356&cvid=%2012747&lid=1.

GILE, Daniel. *La traduction. La comprendre, l'apprendre*. Coll. : linguistique nouvelle. Paris : Presse Universitaires de France, 2005.

Global Language Solutions. « Global Language Solutions Offers Tips for Financial Translation Success ». *TranslationDirectory.com*, Articles for translators, Financial translation. Disponible sur : <http://www.translationdirectory.com/article1115.htm>.

HENDERSON, Willie, DUDLEY-EVANS, Tony, BACKHOUSE, Roger (éd.). *Economics and Language*, London, New York : Routledge, 1993.

HERBST, Robert, READETT, Alan G. *Dictionnaire des termes commerciaux, financiers et*

juridiques. Français-anglais-allemand. Thun : Translegal, 2003

HERMANS, Ad (éd.). Les dictionnaires spécialisés et l'Analyse de la Valeur. Actes du Colloque organisé en avril 1995 par le Centre de Terminologie de Bruxelles (Institut Libre Marie Haps). Louvain-la-Neuve : Peeters, 1997.

HERNANDEZ, Noémie. Traduction, langue spécialisée, terminologie : réflexion basée sur l'analyse conceptuelle de termes de la réglementation du travail, à partir de la traduction anglais-français d'un texte socio-économique. Mémoire de master en traduction. Genève : Université de Genève, École de Traduction et d'Interprétation, 2005.

HESS, Bernhard (auteur de la motion). 99.3612 – *Motion : Protection des langues nationales contre l'influence de la langue anglaise* (déposée au Conseil National le 21.12.1999, rejetée le 01.03.2000) [en ligne]. Disponible sur Curia Vista - Objets parlementaires : http://www.parlament.ch/ff/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=19993612#.

HOUBERT, Frédéric. « Problématique de la traduction économique et financière » [en ligne]. *Translation Journal*, vol. 5, n°2, avril 2001. Disponible sur : <http://translationjournal.net/journal/16finance.htm#4>.

IHLE-SCHMIDT, Lieselotte. *Studien zur französischen Wirtschaftsfachsprache*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 1983.

ILG, Gérard. « Le traducteur de langue française à la tâche ». *Parallèles*, n°16, été 1994. p. 79-82.

JONKERS, Dominique. « La traduction économique et financière : piège ou eldorado ? » [en ligne]. *Hiéronymus*, 3/2004, p. 3-7. Disponible sur : <http://www.tradulex.com/articles/Johnkers.pdf>.

KAEHLBRANDT, Roland. Syntaktische Entwicklungen in der Fachsprache der französischen Wirtschaftswissenschaften. Untersucht an der Textsorte „Lehrwerk“ im Zeitraum von 1815-1984. Zeitschrift für französische Sprache und Literatur: Beiheft ; neue Folge, Heft 16. Stuttgart: Franz Steiner, 1989.

KOURDIS, Evangelos. « Sémiotique de la traduction, sémiotique de la connotation ? Le cas de la traduction grecque de titres d'articles du Monde Diplomatique » [en ligne]. Colloque international de traduction : La traduction sous tous ses aspects au centre de la gravité du dialogue international à l'Université d'Istanbul (Turquie) du 21 au 23 octobre 2009. Disponible sur : <http://invenio.lib.auth.gr/record/113959/files/Semiotique%20de%20la%20Traduction%2C%20Semiotique%20de%20la%20Connotation.doc>.

Kwintessential. « Types of translation » [en ligne]. Disponible sur le site de Kwintessential : <http://www.kwintessential.co.uk/translation/articles/types.html>.

L'HOMME, Marie-Claude, LEROYER, Patrick. « Combining the semantics of collocations with Situation-driven search paths in specialized dictionaries ». *Terminology*, vol. 15, n°2, 2009. p. 258-283.

L'HOMME, Marie-Claude. *Initiation à la traductique*. 2^e éd. rev. et augm. Montréal : Lingua-tech, 2008.

LACROIX, Kim. « Les traducteurs et la recherche terminologique ponctuelle au 21^e siècle » [en ligne]. *Actualité langagière*, vol. 7/4., déc. 2010⁴¹. Disponible sur : <http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=1665>

LAGARDE, Laurent. *Le traducteur professionnel face aux termes techniques et à la recherche documentaire*. Thèse de doctorat en traductologie. Paris : Université Paris III, Sor-

⁴¹ J'ai tenté d'obtenir la thèse complète en contactant l'Université d'Ottawa, puis Kim Lacroix elle-même par le biais de son site professionnel, sans succès.

bonne Nouvelle, École supérieure d'interprètes et de traducteurs, 2009.⁴²

LAMAT, Nathalie Larmat. « La traduction financière : la traduction, étape essentielle du processus de communication financière » [en ligne]. *Point Com, Bulletin en ligne des Anciens de l'ESIT*. Dossier : la traduction financière, octobre 2001. Disponible sur : <http://www.reocities.com/aaeesit/tradfin1.html>

LAROCHE, Daniel. « Notre français file à l'anglaise ». *Conférence de M. Daniel LAROCHE à la Maison de la Poésie (Namur), 25.11.10*. Disponible sur : <http://www.maisondelapoesie.be/essais/essais.php?id=212&print=1>.

LE BARS, Armelle. « Langue économique du Portugal et du Brésil, néologie contrastive et variantes ». In BEHR, Irmtraud, HENTSCHEL, Dieter, KAUFFMANN, Michel, KERN, Anja (éd.). *Langue, économie, entreprise : le travail des mots*. Paris : Presse Sorbonne Nouvelle, 2007. p. 449-464.

LE FUR, Dominique. *Dictionnaire des combinaisons de mots. Les synonymes en contexte*. Paris : Le Robert, 2007.

LORENZ, Bernhard. « Des métaphores dans le langage financier ou du paysage boursier balayé par les vents ». *Traduire*, n°217, vol. 2, 2008. p. 14-36.

LOUBIER, Christiane. *De l'usage de l'emprunt linguistique* [en ligne]. Montréal : Office québécois de la langue française, 2011. Disponible sur : http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20110601_usage_emprunt.pdf.

LOVE, Sarah. *The role of connotation and ideology in economic translation : a case study*. Mémoire de master en traduction. Genève : Université de Genève, École de Traduction et d'Interprétation, 2009.

MATTIODA, Maria Margherita. « Euphémismes et atténuation du dire dans la presse économique spécialisée : l'exemple du domaine de l'emploi » [en ligne]. *Synergies Italie*, n° spécial, 2009. p. 73-83. Disponible sur : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Italie-special/mattioda.pdf>

MÉLITZ, Jacques, TOUBAL, Farid. « Native language, spoken language, translation and trade ». CEPR Discussion Paper no. 8994. London : Centre for Economic Policy Research, 2012. Disponible sur : <http://www.cepr.org/pubs/dps/DP8994.asp>.

MÉNARD, Louis. *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière : anglais-français avec index français-anglais*. Paris : Ordre des experts comptables ; [Bruxelles] : Institut des réviseurs d'entreprises, 2004.

MESSING, Ewald E. J.. « Methoden und Ergebnisse der wirtschaftssprachlichen Forschung ». In: *Actes du premier congrès international de linguistes à La Haye, du 10-15 avril 1928*. Leiden : A.W. Sijthoff, 1930. p. 140-142.

MOUNIN, Georges. *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris : Gallimard, 1998.

NIELSEN, Sandro. *The Bilingual LSP Dictionary. Principles and Practice for Legal Language*. Forum für Fachsprachen-Forschung, Band 24. Tübingen : Gunter Narr, 1994.

OCDE (éd.). *Glossaire de l'économie de l'OCDE*. Français-anglais. Éditions OCDE : 2006.

Office québécois de la langue française (éd.). *Politique de l'emprunt linguistique*. Politique adopté par l'Office québécois de la langue française à sa séance du 14 septembre 2007 [en ligne]. 2007. Disponible sur : http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/Pol_empruntling_20070914.pdf.

PERCEBOIS, Jacqueline. « De l'anglais au français en langue de spécialité économique : équivalences attestées et détours des choix traductologiques » [en ligne]. *ASp*, n°45-46,

⁴² Document entier gracieusement mis à disposition par Laurent Lagarde.

2004. p. 81-95. Disponible sur : <http://asp.revues.org/1055>.

PFLANZ, Marie-Laure. « Le phénomène de substitution lexicale dans la terminologie économique et commerciale allemande ». In : BRIU, Jean-Jacques (éd.). *Terminologie (II) : comparaisons, transferts, (in)traductions*. Collection : Travaux interdisciplinaires et Plurilingues, vol. 17. Berne : Peter Lang, 2012. p. 137-158.

POTONNIER, Georges et Brigitte. *Dictionnaire de l'économie, du droit et du commerce. Français-allemand*. 4^e édition entièrement refondue et augmentée par Danièle VERNET. Wiesbaden : Brandstetter, 2008.

RAIMBAULT, Guy. Comprendre aisément le monde économique et financier : guide pratique du vocabulaire et des mécanismes économiques, financiers, bancaires, boursiers, juridiques et fiscaux. Paris : JV & DS, 1995.

RAUS, Rachele. « La terminologie des Bourses italienne et française : quelle relation à la langue anglaise ? ». In BEHR, Irmtraud, HENTSCHEL, Dieter, KAUFFMANN, Michel, KERN, Anja (éd.). *Langue, économie, entreprise : le travail des mots*. Paris : Presse Sorbonne Nouvelle, 2007. p. 315-330.

RESCHE, Catherine. « Equivocal Economic Terms or Terminology revisited ». *Meta*, vol. 45, n°1, mars 2000. p. 158-173.

RESCHE, Catherine. « La métaphore en langue spécialisée, entre médiation et contradiction : étude d'une mutation métaphorique en anglais économique » [en ligne]. *Asp*, n°35-36, 2002. p. 103-119. Disponible sur : <http://asp.revues.org/1624>.

REY, Alain. Le français. *Une langue qui défie les siècles*. Paris : Gallimard, 2008.

RIBY, Jean-Philippe. « Ne jamais perdre le 'fil' : la traduction de dépêches boursières en ligne » [en ligne]. *Point Com, Bulletin en ligne des Anciens de l'ESIT*. Dossier : la traduction financière, octobre 2001. Disponible sur : <http://www.reocities.com/aaeesit/tradfin3.html>.

ROGERS, Margaret. « How Do Specialist Translators Research Terminology ? » In : GOTTI, Maurizio, SARCEVIC, Susan (éd.). *Insights into Specialized Translation*. Coll. : Linguistic Insight, vol. 46. Bern: Peter Lang, 2006. p. 329-346.

SAMUELSON, Paul, NORDHAUS, William. *Economics*. 19th edition. Boston : McGraw-Hill Irwin, 2010.

SCHMITT, Christian. « Gemeinsprache und Fachsprache im heutigen Französisch. Formen und Funktionen des Metaphorik in wirtschaftsfachsprachlichen Texten ». In : KALVERKÄMPFER, Hartwig (éd.). *Fachsprachen in der Romania*. Tübingen : Gunter Narr, 1988. p. 113-129.

SCHWAAB, Jean Jacques (auteur du postulat). 02.3193 – *Postulat : Protéger les langues nationales contre les anglicismes inutiles* (déposé au Conseil National le 17.04.2002, classé le 21.08.2002) [en ligne]. Disponible sur Curia Vista - Objets parlementaires : http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20023193.

SILEM, Ahmed (dir.). *Lexique d'économie*. 11^e édition. Paris : Dalloz, 2010.

SNELL-HORNBY, Mary. « Wörterbücher ». In: SNELL-HORNBY, Mary, HÖNING, Hans, et al. (éd.). *Handbuch Translation*. 2., verbesserte Auflage. Tübingen : Stauffenburg, 1999. p. 181-184.

SNELL-HORNBY, Mary. « Communicating in the global village. On language, translation and cultural identity ». In: SCHÄFFNER, Christina (éd.). *Translation in the Global Village. (= Current Issues in Language and Society 6/2)*. Clevedon : Multilingual Matters, 2000. p. 11-28.

Société française des traducteurs (SFT). Rapport de l'*Enquête Tarifs 2009* [en ligne]. Disponible sur : http://www.sft.fr/clients/sft/telechargements/file_front/4c45ab788dee5.pdf.

SPILLNER, Bernd. « Discours économique : variétés intralinguistiques et différences contrastives ». In : BEHR, Irmtraud, HENTSCHEL, Dieter, KAUFFMANN, Michel, KERN,

Anja (éd.). *Langue, économie, entreprise : le travail des mots*. Paris : Presse Sorbonne Nouvelle, 2007. p. 117-146.

STOLZE, Radegundis. « Vagueness in Economic Texts as a Translation Problem » [en ligne]. *Across Languages and Cultures*, volume 4, n°2, 9 octobre 2003. p. 187–203. Disponible sur : <http://www.akademai.com/content/t5511r5520736316/fulltext.pdf> (accès sécurisé).

STOLZE, Radegundis. *Fachübersetzen – Ein Lehrbuch für Theorie und Praxis*. Forum für Fachsprachen-Forschung, Band 65. Tübingen : Gunter Narr, 2009.

TRIPPEL, Thorsten. « The Definition of terms in use » [en ligne]. In : *Terminology for Spoken Language Systems*. Bielefeld. 1999. Disponible sur : <http://coral2.spectrum.uni-bielefeld.de/~ttrippel/terminology/node17.html>.

VERNIMMEN, Pierre. *Glossaire financier* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.vernimmen.net/html/glossaire/index.html>.

WELLS, Rosemary. *A stylistic analysis of the English translations of French-language annual reports*. Mémoire de master en traduction. Genève : Université de Genève, École de Traduction et d'Interprétation, 2009.

WIESMANN, Eva. *Rechtübersetzung und Hilfsmittel zur Translation. Wissenschaftliche Grundlage und computergestützte Umsetzung eines lexicographischen Konzepts*. Forum für Fachsprachen-Forschung, Band 65. Tübingen : Gunter Narr, 2004.

ZANOLA, Maria Teresa. « Les anglicismes et le français du XXI^e siècle : La fin du franglais ? » [en ligne]. *Synergies Italie*, n°4, 2008. p. 87–96. Disponible sur : <http://res.sources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Italie4/zanola.pdf>.

Annexes

Questionnaire

Madame, Monsieur,

Étudiante de master en traduction technique à l'Université de Vienne, je rédige en ce moment mon mémoire sur la traduction économique et financière. Je m'intéresse notamment aux ressources à la disposition des traducteurs et traductrices. Comme vous le savez sans doute, le sujet est très peu abordé par les chercheurs ; pour cette raison, je désire mener ma propre enquête à l'aide d'un questionnaire composé d'une quinzaine de questions portant sur la formation, les sources documentaires et les outils de TAO des professionnels.

Si **vous exercez la traduction économique et financière sur une base régulière** et que **votre langue cible est le français**, je vous serais reconnaissante de me consacrer quelques minutes. Vos réponses seront traitées de manière anonyme et utilisées exclusivement dans le cadre de mon travail. Ma démarche visant à une évaluation qualitative des conditions actuelles, vous êtes vivement invité(e) à répondre de façon détaillée et à ajouter autant de remarques que vous jugerez nécessaire.

Après avoir complété ce document, vous pouvez me le renvoyer par e-mail à l'adresse indiquée ci-dessous. Si le sujet vous intéresse, je me ferai un plaisir de vous communiquer les résultats de mon enquête. Je vous invite également à transmettre mon questionnaire à vos collègues.

Avec mes plus vifs remerciements pour votre participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures,

Alice Beuchat
a1047680@unet.univie.ac.at

Votre pratique de la traduction économique

1. *En traduction économique, quelles sont vos langues sources ?*

Si vous en avez plusieurs et que vos réponses aux questions 8 à 16 varient beaucoup selon la langue source, vous pouvez choisir d'en indiquer une seule ou de remplir autant de questionnaires que vous avez de langues sources. Si seules quelques réponses varient, indiquez-le simplement dans les remarques.

Tapez votre réponse ici

2. *Depuis combien d'années exercez-vous la traduction économique ?*

3. *Actuellement, quel pourcentage de votre activité professionnelle totale (traduction et autres) consacrez-vous à la traduction économique ?*

En pourcentage de temps de travail : **Tapez votre réponse ici**

En pourcentage de chiffre d'affaires : **Tapez votre réponse ici**

4. *Dans quel cadre exercez-vous la traduction économique (plusieurs réponses possibles) ?*

- ☐ Indépendant(e)
- ☐ Salarié(e) dans un service linguistique
- ☐ Salarié(e) dans une agence de traduction
- ☐ Externe attitré(e)
- ☐ Autre : **Précisez svp**

5. *Quels types de textes économiques traduisez-vous ?*

- ☐ Analyses économiques ou financières
- ☐ Communiqués et articles de presse
- ☐ Contrats (contrats commerciaux, pactes d'actionnaires, etc.)
- ☐ Études (études de marché, études financières, etc.)
- ☐ Informations aux clients, investisseurs, actionnaires (brochures d'information, publicité, correspondance, etc.)
- ☐ Lois/règlements
- ☐ Plans de développement
- ☐ Rapports/bilans périodiques (rapports financiers, rapports d'activité, rapports de gestions, etc.)
- ☐ Textes didactiques (manuels, monographies, etc.)
- ☐ Autre : Précisez svp

Remarques :

Tapez vos remarques ici

Formation et spécialisation en traduction économique

6. Quelle est votre formation (précisez svp le nom des diplômes obtenus, l'institution qui vous les a délivrés et l'année d'obtention) ?

Tapez votre réponse ici

7. Comment vous êtes-vous spécialisé(e) ou perfectionné(e) en traduction économique ?

- ☐ Apprentissage en autodidacte (learning-by-doing, lecture d'ouvrages spécialisés, questions aux collègues, etc.)
- ☐ Participation à des séminaires, conférences, colloques, etc. (précisez svp le nom, le lieu et la date) : Précisez votre réponse ici
- ☐ Formation supplémentaire en traduction (précisez svp le nom de votre diplôme, l'institution qui vous l'a délivré et l'année d'obtention) : Précisez votre réponse ici
- ☐ Formation supplémentaire en économie (précisez svp le nom de votre diplôme, l'institution qui vous l'a délivré et l'année d'obtention) : Précisez votre réponse ici
- ☐ Autre : Précisez svp

Remarques :

Tapez vos remarques ici

La recherche documentaire en traduction économique

Les sources textuelles

8. Quelles sources textuelles utilisez-vous et à quelle fréquence ?

Recours aux sources textuelles	jamais	parfois	assez souvent	presque toujours	toujours
Dictionnaires					
Dictionnaires spécialisés unilingues en langue source	☐	☐	☐	☐	☐
Dictionnaires spécialisés unilingues en français	☐	☐	☐	☐	☐

Recours aux sources textuelles	jamais	parfois	assez souvent	presque toujours	toujours
Dictionnaires spécialisés bilingues/multilingues	☐	☐	☐	☐	☐
Glossaires					
Glossaires unilingues en langue source	☐	☐	☐	☐	☐
Glossaires unilingues en français	☐	☐	☐	☐	☐
Glossaires bilingues/multilingues	☐	☐	☐	☐	☐
Bases de données					
Bases de données terminologiques unilingues en langue source	☐	☐	☐	☐	☐
Bases de données terminologiques unilingues en français	☐	☐	☐	☐	☐
Bases de données terminologiques bilingues/multilingues	☐	☐	☐	☐	☐
Textes parallèles					
Textes spécialisés similaires au texte traduit	☐	☐	☐	☐	☐
Sites internet spécialisés	☐	☐	☐	☐	☐
Articles (journaux, revues, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
Textes généraux	☐	☐	☐	☐	☐
Textes de référence					
Encyclopédies	☐	☐	☐	☐	☐
Manuels	☐	☐	☐	☐	☐
Normes (p.ex. IFRS)	☐	☐	☐	☐	☐
Lois/règlements	☐	☐	☐	☐	☐

9. Sur quel(s) support(s) se présentent les sources textuelles que vous utilisez (indiquez svp les pourcentages) et pourquoi ?

- ☐ Sur papier : Précisez votre réponse ici
☐ Sur support multimédia : Précisez votre réponse ici
☐ Sur internet : Précisez votre réponse ici

10. Quelles sources textuelles appréciez-vous particulièrement/utilisez-vous beaucoup (précisez svp le nom de l'ouvrage, du périodique, du site web, etc.) et pourquoi ?

Tapez votre réponse ici

Remarques :

Tapez vos remarques ici

Les sources humaines

11. Quelles sources humaines contactez-vous et à quelle fréquence ?

Recours aux sources humaines	jamais	rarement	assez souvent	presque toujours	toujours
Collègues	☐	☐	☐	☐	☐
Forums internet (vous posez une question en ligne et obtenez la réponse d'un traducteur ou d'un expert)	☐	☐	☐	☐	☐
Client (y compris employeurs pour les traducteurs internes)	☐	☐	☐	☐	☐
Experts	☐	☐	☐	☐	☐

12. Par quels biais vous êtes-vous créé votre réseau de sources humaines ?

- ☐ Associations de traducteurs
- ☐ Activité professionnelle parallèle et/ou précédente : Précisez svp
- ☐ Collègues
- ☐ Clients (vos clients sont eux-mêmes des experts ou vous ont fourni les coordonnées d'experts de leur connaissance)
- ☐ Annuaire ou internet (vous contactez des experts que vous ne connaissez pas dont vous trouvez les coordonnées dans l'annuaire ou sur internet)
- ☐ Autre : Précisez svp

Remarques :

Tapez vos remarques ici

Les outils de TAO en traduction économique

13. Utilisez-vous des outils de TAO (Trados, Across, Systran, etc.) ?

Tapez votre réponse ici

14. Quelles bases terminologiques utilisez-vous ?

- ☐ Aucune
- ☐ La vôtre
- ☐ Celle du client
- ☐ Celle de l'agence/du service linguistique
- ☐ Autre : Précisez svp

15. À quelle fréquence utilisez-vous une mémoire de traduction ?

- ☐ Jamais ou presque jamais
- ☐ Pour 1/4 de vos mandats
- ☐ Pour 1/2 de vos mandats
- ☐ Pour 3/4 de vos mandats
- ☐ Presque toujours ou toujours

16. *Y a-t-il un type de textes pour lequel vous utilisez particulièrement rarement ou particulièrement souvent des outils de TAO et pourquoi ?*

Tapez votre réponse ici

Remarques :

Tapez vos remarques ici

Curriculum Vitae

LEBENS LAUF



ANGABEN ZUR PERSON

<i>Name</i>	Alice Beuchat
<i>Adresse</i>	Route de Pré-Marais, 33 1233 Bernex Schweiz
<i>Telefon</i>	+41 (0)78 725 73 63
<i>E-Mail</i>	alicebeuchat@hotmail.com
<i>Staatsangehörigkeit</i>	Schweiz
<i>Geburtsdatum</i>	2. Oktober 1987

SPRACHEN

<i>Muttersprache</i>	Französisch (A)
<i>Ausgangssprachen</i>	Deutsch (B)
<i>August - Okt. 2004</i>	▪ 3-monatiger Aufenthalt in Berlin Besuch der Walddorfschule
<i>Juli - August 2008</i>	▪ 2-monatiger Au-Pair-Aufenthalt in Northeim
<i>Sept. 2010 - Feb. 2011</i>	▪ 18-monatiger Aufenthalt in Wien anlässlich meines Masters
<i>Sept. 2006 - Juli 2007</i>	Englisch (B) ▪ 10-monatiger Aufenthalt in Boston, Besuch der Sprachschule Education First

BERUFSERFAHRUNG

<i>Juli – Dez. 2012</i>	Französischer Sprachdienst vom Bundesamt für Justiz, Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement, Bern Praktikantübersetzerin vom Deutschen ins Französische Übersetzen im juristischen Bereich: Bundesgerichtsentscheide, Bürgerbriefe, Gesetze, Gesetzkommentare, Medienmitteilungen, interne Mitteilungen, juristische Studien, parlamentarische Vorstöße, usw.
-------------------------	--

März – Juli 2010	International Network of Street Papers Übersetzung von zwei Zeitungsartikeln im Rahmen einer Lehrveranstaltung an der Universität Wien
2009 - 2010	The Berlitz Schools of Languages Lehrerin für Französisch als Fremdsprache Schüler mit unterschiedlichen Sprachkenntnissen
AKADEMISCHE AUSBILDUNG	
April 2012	International Communications Volunteers, Genf Ausbildung als Gesprächsdolmetscherin auf freiwilliger Basis Einsatz in der Schulumfeld bei nicht-französischsprachigen Eltern
2010 Abschluss: Nov. 2012	Zentrum für Translationswissenschaft, Universität Wien Master in Fachübersetzen Französisch-Deutsch-Englisch Masterarbeit über Wirtschaftsübersetzung
Mai 2010	Geneva International Model United Nations (GIMUN) Teilnahme als Übersetzerin Übersetzungen ins Französische von vielfältigen Arbeitsdokumenten, Erstellung von Glossaren
2008 - 2010	École de Traduction et d'Interprétation de Genève Bachelor in multilingualer Kommunikation Französisch – Englisch - Deutsch
2007 - 2008	Germanistik und Anglistik, Universität Genf Sprache, Linguistik und Kultur 2 Semester im Bachelor
SCHULBILDUNG	
2002 - 2006	Gymnasiale Maturität, Collège de Saussure in Genf Abschluss « mit Auszeichnung » Schwerpunkte : Altgriechisch, Latein und Mathematik
BESONDERE FÄHIGKEITEN	
Informatik	MS Office SDL Trados Across WinCAPS InDesign ProLexis

Hobbys

seit Aug. 2012

Schweizerdeutsch-Unterricht

Kurse in der Klubschule Migros, Sprachtandem mit einer Kollegin

Juni 2010

Klassisches Klavier, Musikkonservatorium von Genf

Zertifikat « avec félicitations du jury » (bestmögliche Note)

Juni 2004

Reiterbrevet, Schweizerischer Verband für Pferdesport (FNCH)

Dressur- und Springreiten

